

Enquête publique du plan localisé de quartier des Vergers: plus de mille nouveaux logements à Meyrin

Le projet d'aménagement des Vergers à Meyrin franchit une étape décisive. Le plan localisé de quartier (PLQ) prévoyant notamment la réalisation de plus de mille logements est en effet mis à l'enquête publique jusqu'au 3 juillet 2010. Monsieur Mark Muller, conseiller d'Etat chargé du département des constructions et des technologies de l'information (DCTI), accompagné de Monsieur Roland Sansonnens, conseiller administratif délégué à l'urbanisme de la commune de Meyrin, a récemment présenté à la presse ce plan localisé de quartier prévoyant 30 immeubles. Il s'agit de la dernière étape de planification du périmètre avant la construction des premiers logements à l'horizon 2012.

Le plan localisé de quartier mis à l'enquête publique jusqu'au 3 juillet a été élaboré par la commune de Meyrin, en collaboration avec la direction générale de l'aménagement du territoire. Il a d'ores et déjà fait l'objet d'un préavis favorable du Conseil municipal de la commune le 6 octobre 2009.

Que prévoit le PLQ mis à l'enquête publique?

Pour une surface brute de plancher d'environ 139000 m², les Vergers accueilleront quelque 1100 logements répartis dans trois quartiers («Arbères», «Sports» et «Vergers»). Trente bâtiments de gabarits variés composeront ce nouveau quartier qui fera la part belle au développement durable. Une proportion importante des rez-de-chaussée des immeubles sera réservée aux activités (petits commerces et bureaux) et aux services de proximité qui occuperont également la moitié des immeubles du quartier des Sports situé à proximité de la route de Meyrin. Au total, 23400 m² seront dévolus aux activités et services, ce qui représente environ 17% de l'ensemble du périmètre, 83% étant consacrés aux logements.

Plus précisément, le quartier des Arbères se composera de quatre bâtiments, perpendiculaires à la pente du terrain, de gabarits R+5 à R+8 et de neuf bâtiments de type R+4 ou R+5. Celui des Vergers comprendra quatorze immeubles, parallèles à la pente du terrain, de gabarit R+4 et le quartier des Sports regroupera trois bâtiments de type R+11, R+12 et R+13.

Conformément à la loi générale sur les zones de développement (LGZD), la répartition des types de logements sera de 25% au minimum de logements d'utilité publique (LUP), 25% au minimum de logements HBM-HM ou en coopérative et le solde de logements en propriété par étage (PPE) ou à loyers libres. La construction des premiers logements devrait débuter en 2012 et s'échelonner jusqu'en 2020. Un périmètre est aussi réservé pour des équipements publics communaux, scolaires ou sportifs.

Le quartier des Vergers comprendra trois parkings souterrains destinés aux loge-

ments et aux activités de l'ensemble du site. Environ 1680 places privées seront ainsi réalisées sous les esplanades, et non sous chaque immeuble. Cet aménagement particulier s'inscrit dans un processus de développement durable. Il favorise la vie sociale par la position des accès aux parkings en lien avec les espaces publics et les activités du quartier et rend aussi attractif l'accès aux transports collectifs qu'aux places de stationnement. Il réduit également le nombre de rampes d'accès aux parkings, en limitant les impacts visuels et les nuisances.

Environ 1360 places pour les vélos seront aussi réalisées, dont au moins la moitié en surface.

Le quartier est composé de plusieurs espaces publics et collectifs: la promenade et la place des Vergers, les abords de la route de Meyrin, les esplanades et les dessertes des Vergers et des Sports, le parc du Jura, le jardin des Sports et les espaces collectifs autour des immeubles. Les projets d'aménagement de ces espaces devront garantir une cohérence à l'ensemble du périmètre et assurer une certaine unité architecturale, notamment pour les aménagements paysagers, le mobilier urbain et l'éclairage.

Environnement et développement durable

Le plan localisé de quartier des Vergers s'accompagne d'un rapport d'impact sur l'environnement (RIE) 1^{re} étape, d'un



Messieurs Roland Sansonnens, conseiller administratif délégué à l'urbanisme de la commune de Meyrin, et Mark Muller, conseiller d'Etat chargé du département des constructions et des technologies de l'information, lors de la conférence de presse du 2 juin 2010 à l'Hôtel de Ville. Photo David Rosebaum-Katzman.

schéma directeur de gestion et d'évacuation des eaux et d'un concept énergétique. La volonté de la commune de Meyrin de faire des Vergers un éco-quartier et de voir les constructions bénéficier d'un standard

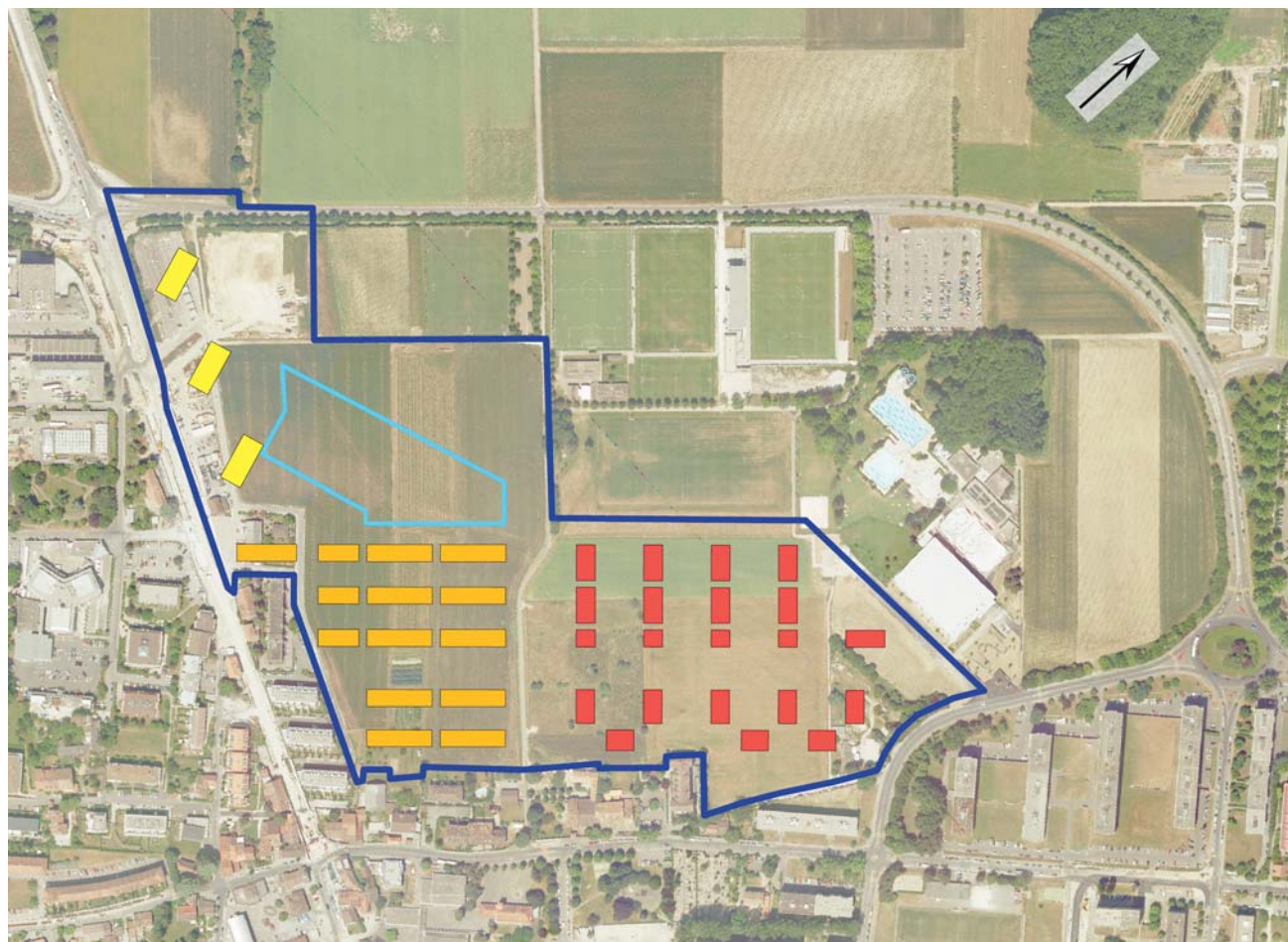
de haute performance énergétique se concrétisera dans les étapes suivantes du projet, lors du dépôt des autorisations de construire.

L'accès au quartier se fera par la promenade des Vergers avec des raccordements à la route de Meyrin et au chemin des Vernes. Le trafic de transit sera limité. Les aménagements préserveront la possibilité du passage des transports publics sur la promenade, avec arrêt à proximité du parc du Jura. La mobilité douce sera favorisée par un important réseau de cheminements pour les piétons et les cyclistes.

Une structure de suivi sera mise en place par la commune de Meyrin, en collaboration avec la direction générale de l'aménagement du territoire du DCTI pour l'ensemble des constructions et des aménagements extérieurs. Il s'agira de coordonner au mieux la réalisation des trente immeubles de logements.

Département des constructions et des technologies de l'information

Pour en savoir plus: Le PLQ et ses annexes sont disponibles sur Internet à l'adresse <http://www.ge.ch/vergers>



Le PLQ des Vergers comprend quatre parties: le quartier des Arbères (550 logements, en rouge), le quartier des Vergers (380 logements, en orange), le quartier des Sports (140 logements, en jaune), ainsi qu'un espace dédié aux équipements publics scolaires ou sportifs (en bleu clair). 83% des surfaces du périmètre sont dévolues aux logements, tandis que 17% sont prévues pour les activités et services.

Retrouvez en pages 2 à 4 l'ordre du jour des séances du Grand Conseil des jeudi 17 juin 2010 à 17 h et 20 h 30, et vendredi 18 juin 2010 à 15 h, 17 h et 20 h 30.

Grand Conseil – Extrait de l'ordre du jour

Séances des jeudi 17 juin 2010, à 17 h et 20 h 30,
et vendredi 18 juin 2010, à 15 h, 17 h et 20 h 30

DÉMISSIONS ET PRESTATIONS DE SERMENT

E 1743-A Prestation de serment de M. De Dardels Nils, élu juge assesseur à la commission cantonale de recours en matière administrative, pour les causes relevant de l'application de la LDTR, représentant les organisations de défense des locataires

ÉLECTIONS ET NOMINATION DE COMMISSIONS

E 1755 Election d'un membre au Conseil d'administration de la Fondation du Centre international de Genève, en remplacement de M. Samuel Terrier (PDC), démissionnaire – entrée en fonction immédiate, durée du mandat: jusqu'à l'entrée en vigueur de nouvelles dispositions, mais au plus tard au 30 novembre 2011 (voir L 10477 art. 23 - dispositions transitoires)

E 1756 Election d'une ou d'un juge à la Cour de justice, en remplacement de Mme Pfister-Liechti Renate, élue Juge au Tribunal de première instance (entrée en fonction: 1er août 2010)

E 1757 Election d'une ou d'un Juge d'instruction, en remplacement de Mme Jeandin Potenza Anne-Isabelle, élue Juge au Tribunal de première instance (entrée en fonction: 1er septembre 2010)

E 1758 Election d'une ou d'un Substitut-e du Procureur général, en remplacement de Mme Chibudini Daniela, élue Juge d'instruction (entrée en fonction: 1er septembre 2010)

E 1759 Election d'une ou d'un Juge au Tribunal de première instance (entrée en fonction: 1er octobre 2010)

E 1760 Election d'une ou d'un Juge assesseur au Tribunal cantonal des assurances sociales représentant les salariés/assurés, en remplacement de Mme Gomez Maria, démissionnaire (entrée en fonction immédiate). Une formation spécifique est requise (cf. E 2 05.05)

E 1761 Election d'une ou d'un Juge assesseur au Tribunal cantonal des assurances sociales représentant les salariés/assurés, en remplacement de Mme Bourquin Nicole, démissionnaire (entrée en fonction immédiate). Une formation spécifique est requise (cf. E 2 05.05)

E 1762 Election d'une ou d'un Juge assesseur à la commission cantonale de recours en matière administrative, spécialisé en matière de construction, d'urbanisme et d'hygiène publique pour statuer en matière de constructions (pris en dehors de l'administration), en remplacement de M. Rufener Nicolas, démissionnaire (entrée en fonction immédiate)

E 1763 Election d'un membre du parti Radical à la Conférence de l'instruction publique – entrée en fonction immédiate, durée du mandat: jusqu'au 31 mai 2014

E 1764 Election d'un membre du parti Radical à la Commission consultative de la diversité biologique – entrée en fonction immédiate, durée du mandat: jusqu'au 31 mai 2014

E 1765 Election d'un membre du Mouvement citoyens genevois à la Commission consultative de la diversité biologique – entrée en fonction immédiate, durée du mandat: jusqu'au 31 mai 2014

E 1766 Election d'un membre de l'Union démocratique du centre à la Commission consultative en matière de protection des données, de transparence et d'archives publiques – entrée en fonction immédiate, durée du mandat: jusqu'au 31 mai 2014

AFFAIRES COURANTES

OBJETS NON TRAITÉS LORS DE LA SESSION PRÉCÉDENTE

SÉCURITE, POLICE ET ENVIRONNEMENT

PL 10364-A Rapport de la commission de l'énergie et des Services industriels de Genève chargée d'étudier le projet de loi de M. Eric Stauffer et cosignataires: «ECO21» sur l'économie d'énergie

Rapport de majorité de M. François Lefort (Ve)

Rapport de minorité de M. Eric Stauffer (MCG)

PL 10512-B Rapport de la Commission des transports chargée d'étudier le projet de loi de Mmes et M. Guillaume Barazzone, Anne-Marie von Arx-Vernon et cosignataires définissant des critères écologiques exemplaires pour l'acquisition de véhicules neufs par l'Etat de Genève

Rapport de majorité de M. Antoine Bertschy (UDC)

Rapport de minorité de Mme Anne-Marie von Arx-Vernon (PDC)

M 1893 Proposition de motion de M. Eric Stauffer et cosignataires: Action antidealers à Genève, pour une brigade canine renforcée et omniprésente, c'est maintenant!

M 1894 Proposition de motion de M. Eric Stauffer et cosignataires: 50% d'impôt en moins sur les automobiles!

M 1896 Proposition de motion de M. Eric Stauffer et cosignataires: Le MCG exige que le fils Kadhafi soit «persona non grata» à Genève!

M 1918 Proposition de motion de M. Alberto Velasco pour le droit de manifester contre les compromissions de notre canton avec le World Economic Forum

M 1922 Proposition de motion de M. Alberto Velasco: Des mesures contre la pollution sonore source d'insécurité en matière de tranquillité

M 1925 Proposition de motion de M. Frédéric Hohl et cosignataires pour des mesures d'application immédiate contre l'insécurité

M 1927 Proposition de motion de M. Marc Falquet et cosignataires pour la création d'un centre de rétention administrative permettant d'appliquer l'Accord entre la Suisse et la France relatif à la réadmission des personnes en situation irrégulière

M 1928 Proposition de motion de M. Eric Stauffer et cosignataires pour l'interdiction des défilés lors des manifestations contre l'OMC et autres organisations internationales

M 1929 Proposition de motion de M. Fabiano Forte et cosignataires pour une application crédible de la loi sur les manifestations

M 1930 Proposition de motion de M. Olivier Jornot et cosignataires pour tirer les leçons de la manifestation du 28 novembre 2009

M 1931 Proposition de motion de M. Stéphane Florey et cosignataires pour la création d'une commission

d'enquête parlementaire chargée d'obtenir toutes les informations utiles sur la responsabilité des autorités de police dans le cadre de la manifestation anti-OMC du 28 novembre 2009

M 1934 Proposition de motion de M. Guillaume Sauty et cosignataires demandant la mise en place d'un financement pour l'obtention d'un permis de conduire en faveur des jeunes

M 1936 Proposition de motion de M. Eric Stauffer et cosignataires pour lutter efficacement contre la criminalité à Genève: achetons une prison en Valais!

M 1943 Proposition de motion de M. Stéphane Florey et cosignataires demandant au Conseil d'Etat d'assainir la situation en matière de séjour illégal

M 1947 Proposition de motion de M. Gabriel Barrillier et cosignataires: Chantiers publics: prime aux matériaux recyclés

M 1948 Proposition de motion de M. Eric Stauffer et cosignataires: La Police perd quotidiennement, lors d'interventions d'urgence, de précieuses minutes qui pourraient sauver des vies! Avis de recherche, allô 117... ou recherche désespérément un GPS...

R 535 Proposition de résolution de M. Eric Stauffer: S.I.G. - Monopole d'Etat et les millions de francs de bonus payés à la direction générale sur le dos des consommateurs qui n'ont d'autres choix d'approvisionnement!

R 542 Proposition de résolution de M. Roger Deneys et cosignataires: Pour des campagnes électorales dignes et honorables

R 560 Proposition de résolution de M. Thierry Cerutti et cosignataires: Réduisons les nuisances sonores provenant de l'autoroute de contournement

R 563 Proposition de résolution de M. Pablo Garcia et cosignataires du Grand Conseil genevois à l'Assemblée fédérale exerçant le droit d'initiative cantonal à propos de la modification de la Constitution fédérale de la Confédération suisse (modification de l'art. 8 al. 2) et de la modification du Code Pénal suisse (art. 261bis)

R 564 Proposition de résolution de M. Eric Stauffer et cosignataires: Dis-solution du conseil d'administration des services industriels de Genève

R 580 Proposition de résolution de Mme Anne Emery-Torracinta et cosignataires en faveur de M. Fahad K., jeune requérant d'asile irakien et principal protagoniste du film «La Forteresse»

R 584 Proposition de résolution de M. Frédéric Hohl et cosignataires pour une lutte efficace contre les criminels multirécidivistes

R 587 Proposition de résolution de M. Stéphane Florey et cosignataires invitant le Conseil fédéral à s'adresser aux CFF afin que ceux-ci installent des caméras de vidéosurveillance dans leurs trains faisant la liaison entre Genève-Cointrin et Lausanne

R 588 Proposition de résolution de M. Eric Bertinat et cosignataires pour la création d'une commission ad hoc sur la sécurité

R 600 Proposition de résolution de M. Eric Bertinat et cosignataires pour un accueil des requérants d'asile qui tiennent compte des logements disponibles

R 607 Proposition de résolution de M. Eric Bertinat et cosignataires: Face au tourisme du crime, la réintroduction de contrôles systématiques à nos frontières s'impose!

R 612 Proposition de résolution de M. Eric Stauffer et cosignataires: Pour la sécurité des Genevois, demandons à l'armée d'intervenir, en vertu du principe de subsidiarité et de l'article 58, alinéa 2, de la Constitution fédérale!

CONSTRUCTIONS ET TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

PL 10125-A a) Rapport de la commission d'aménagement du canton chargée d'étudier le projet de loi du

Conseil d'Etat modifiant la loi d'application de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire (L 130)

Rapport de majorité de M. Christophe Aumeunier (L)

Rapport de minorité de M. Eric Stauffer (MCG)

PL 9178-A b) Rapport de la commission d'aménagement du canton chargée d'étudier le projet de loi de Mme Laurence Fehlmann Rielle modifiant la loi d'application de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire (L 130)

Rapport de majorité de M. Christophe Aumeunier (L)

Rapport de minorité de Mme Laurence Fehlmann Rielle (S)

PL 10161-A Rapport de la commission des finances chargée d'étudier le projet de loi du Conseil d'Etat autorisant le Conseil d'Etat à aliéner les parcelles Nos 2884 et 2885 de la commune de Genève, section Plainpalais

Rapport de majorité de M. Pierre Weiss (L)

Rapport de minorité de Mme Elisabeth Chatelain (S)

Rapport de minorité de M. Eric Stauffer (MCG)

PL 10384-B Rapport de la commission des travaux chargée d'étudier le projet de loi du Conseil d'Etat modifiant la loi sur le réseau des transports publics (H 150)

Rapport de majorité de M. Fabiano Forte (PDC)

Rapport de minorité de M. Ivan Slatkine (L)

PL 10433-A Rapport de la commission des finances chargée d'étudier le projet de loi du Conseil d'Etat accordant une aide financière de 2360000 F pour 2009, de 2330000 F pour 2010, de 2180000 F pour 2011 et de 2110000 F pour 2012 en faveur de la Fondation du stade de Genève

Rapport de majorité de M. Jacques Jeannerat (R)

Rapport de minorité de M. Eric Bertinat (UDC)

Rapport de minorité de Mme Elisabeth Chatelain (S)

PL 10503-A Rapport de la commission des finances chargée d'étudier le projet de loi du Conseil d'Etat autorisant le Conseil d'Etat à aliéner la parcelle No 624 de la commune de Vernier

Rapport de M. Jacques Jeannerat (R)

PL 10516-A Rapport de la commission des travaux chargée d'étudier le projet de loi du Conseil d'Etat ouvrant un crédit d'investissement de 52172000 F pour la construction et l'équipement d'un bâtiment pour la Haute Ecole de Gestion et d'un parking sur le site de Battelle à Carouge

Rapport de majorité de M. Frédéric Hohl (R)

Rapport de minorité de Mme Lydia Schneider Hausser (S)

PL 10527-A Rapport de la commission des finances chargée d'étudier le projet de loi du Conseil d'Etat ouvrant un crédit d'investissement de 6639000 F pour le développement du système d'information du revenu déterminant unifié (SI RDU)

Rapport de majorité de Mme Anne Emery-Torracinta (S)

Rapport de minorité de M. Eric Stauffer (MCG)

PL 10529-A Rapport de la commission d'aménagement du canton chargée d'étudier le projet de loi du Conseil d'Etat modifiant les limites de zones sur le territoire de la commune de Lancy (création d'une zone de développement 3, située de part et d'autre du chemin de l'Ancien-Puits)

Rapport de majorité de M. François Haldemann (R)

Rapport de minorité de M. Stéphane Florey (UDC)

PL 10548-A Rapport de la commission des finances chargée d'étudier le projet de loi de M. Alberto Velasco et cosignataires: Sauvegarde du domaine de Rive-Belle

Rapport de majorité de M. Frédéric Hohl (R)

Rapport de minorité de M. Alain Charbonnier (S)

Rapport de minorité de M. Eric Bertinat (UDC)

Rapport de minorité de M. Eric Stauffer (MCG)

M 1810 Proposition de motion de M. Antoine Bertschy et cosignataires en vue de sécuriser l'avenue du Pailly et l'accès à l'école de Balxert

M 1841 Proposition de motion de Mme Michèle Künzler et cosignataires pour la construction d'un quartier correspondant aux critères du développement durable aux communaux d'Ambilly

M 1843 Proposition de motion de M. Mario Cavaleri et cosignataires demandant l'ouverture d'une concertation entre les autorités cantonales et celles de la commune de Veyrier pour l'organisation conjointe d'un concours d'urbanisme aux Grands-Esserts sur le plateau de Vessy

M 1847 Proposition de motion de M. Eric Stauffer et cosignataires: Procédure de déclassement d'une zone agricole en zone de développement 4A sur la commune de Bernex

M 1856-A Rapport de la commission de l'économie chargée d'étudier la proposition de motion de Mme Françoise Schenk-Gottret et cosignataires demandant au Conseil d'Etat de tenir compte des conventions de l'OIT dans l'attribution des marchés publics du canton de Genève

Rapport de majorité de M. Edouard Cuendet (L)

Rapport de minorité de M. Roger Deneys (S)

M 1863 Proposition de motion de M. Christophe Aumeunier et cosignataires: Pour une nouvelle zone industrielle à Cointrin

M 1899 Proposition de motion de M. Guy Mettan et cosignataires pour la compensation des surfaces déclassées dans la zone villa

M 1901 Proposition de motion de M. Eric Stauffer et cosignataires: Procédure de déclassement de plusieurs zones agricoles en zone de développement 4A sur la commune de Bernex

M 1902 Proposition de motion de M. Alain Charbonnier et cosignataires: Non à la délocalisation d'une entreprise de recyclage de métaux du PAV sur la zone industrielle de la Renfile, car Vernier et ses habitants méritent de souffler un peu et ont droit à une meilleure qualité de vie

M 1911 Proposition de motion de M. Mario Cavaleri et cosignataires: Une ou un architecte cantonal-e pour une Genève qui construit!

M 1924 Proposition de motion de Mme Beatriz de Candolle et cosignataires pour une participation financière de l'Etat à hauteur de 10 millions de francs au projet d'agrandissement du Musée d'ethnographie de Genève (MEG)

M 1949 Proposition de motion de M. Eric Stauffer et cosignataires: Rendons à la police la maîtrise de son informatique: non à un CTI défaillant qui sous-traite la maintenance de la centrale d'appel 117 à une entreprise américaine établie en France

M 1951 Proposition de motion de M. Eric Leyvraz et cosignataires: Déclassement de la zone agricole

M 1956 Proposition de motion de M. Eric Bertinat et cosignataires demandant au Conseil d'Etat de présenter un bilan des investissements non réalisés et les moyens mis en œuvre pour assurer une réalisation rapide des investissements budgétés permettant d'assurer l'efficacité de la politique anticyclique

M 1957 Proposition de motion de M. Michel Ducret et cosignataires: Restoroute de Bardonnex: Pour une solution intégrée avec un P+R

R 611 Proposition de résolution de M. Roger Deneys et cosignataires: Plaine de l'Aire: priorité aux logements!

R 614 Proposition de résolution de M. Stéphane Florey et cosignataires: Patinoire des Vernets: pour un partenariat ville-canton et si possible privé

(Suite page suivante)

SOMMAIRE

CHANCELLERIE D'ÉTAT	4-5
DSE	5
DARES	5
DIM	5
DSPE	6
DCTI	6
COMMUNES	7
POUVOIR JUDICIAIRE	7
MARCHÉS PUBLICS	8 À 10
REGISTRE DU COMMERCE	10 À 20
LÉGISLATION	12 À 18
IMMOBILIER	20

R 622 Proposition de résolution de M. Christo Ivanov et cosignataires: Surpopulation carcérale: surélevons au plus vite l'établissement de détention de la Brenaz!

P 1673-A-I Rapport de la commission des pétitions chargée d'étudier la pétition pour la protection du petit parc rue Sautter / CMU

Rapport de majorité de Mme Béatrice Hirsch (PDC)

Rapport de minorité de Mme Sylvia Leuenberger (Ve)

P 1683-A Rapport de la commission des pétitions chargée d'étudier la pétition: Des jardins familiaux et des activités pour les chômeurs et les sans emploi SVP merci!

Rapport de majorité de M. René Stalder (L)

Rapport de minorité de M. Alain Etienne (S)

P 1700-A Rapport de la commission des pétitions chargée d'étudier la pétition: Non à un aménagement jusqu'à saturation, oui à une urbanisation de qualité!

Rapport de majorité de M. Stéphane Florey (UDC)

Rapport de minorité de M. Antoine Droin (S)

RD 783-A a) Rapport de la commission d'aménagement du canton chargée d'étudier le rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil communiquant l'opposition formée le 19 mai 2009 par la commune de Dardagny au projet de plan No 29320-519 attribuant les degrés de sensibilité au bruit selon l'ordonnance fédérale sur la protection contre le bruit sur l'ensemble du territoire de la commune de Dardagny

Rapport de majorité de M. Stéphane Florey (UDC)

Rapport de minorité de Mme Geneviève Guinand Maître (S)

R 590-A b) Rapport de la commission d'aménagement du canton chargée d'étudier la proposition de résolution du Conseil d'Etat concernant l'opposition formée le 19 mai 2009 par la commune de Dardagny au projet de plan No 29320-519 attribuant les degrés de sensibilité au bruit selon l'ordonnance fédérale sur la protection contre le bruit sur l'ensemble du territoire de la commune de Dardagny

Rapport de majorité de M. Stéphane Florey (UDC)

Rapport de minorité de Mme Geneviève Guinand Maître (S)

R 590-A b) Rapport de la commission d'aménagement du canton chargée d'étudier la proposition de résolution du Conseil d'Etat concernant l'opposition formée le 19 mai 2009 par la commune de Dardagny au projet de plan No 29320-519 attribuant les degrés de sensibilité au bruit selon l'ordonnance fédérale sur la protection contre le bruit sur l'ensemble du territoire de la commune de Dardagny

Rapport de majorité de M. Stéphane Florey (UDC)

Rapport de minorité de Mme Geneviève Guinand Maître (S)

R 590-A b) Rapport de la commission d'aménagement du canton chargée d'étudier la proposition de résolution du Conseil d'Etat concernant l'opposition formée le 19 mai 2009 par la commune de Dardagny au projet de plan No 29320-519 attribuant les degrés de sensibilité au bruit selon l'ordonnance fédérale sur la protection contre le bruit sur l'ensemble du territoire de la commune de Dardagny

Rapport de majorité de M. Stéphane Florey (UDC)

Rapport de minorité de Mme Geneviève Guinand Maître (S)

R 590-A b) Rapport de la commission d'aménagement du canton chargée d'étudier la proposition de résolution du Conseil d'Etat concernant l'opposition formée le 19 mai 2009 par la commune de Dardagny au projet de plan No 29320-519 attribuant les degrés de sensibilité au bruit selon l'ordonnance fédérale sur la protection contre le bruit sur l'ensemble du territoire de la commune de Dardagny

Rapport de majorité de M. Stéphane Florey (UDC)

Rapport de minorité de Mme Geneviève Guinand Maître (S)

INTÉRIEUR ET MOBILITÉ

PL 10558-A Rapport de la commission des finances chargée d'étudier le projet de loi du Conseil d'Etat accordant une indemnité de 2 497 087 F à la Société des Mouettes Genevoises Navigation SA (SMGN) pour l'année 2010

Rapport de Mme Emilie Flamand (Ve)

PL 10559-A Rapport de la commission des finances chargée d'étudier le projet de loi du Conseil d'Etat relatif à la ratification du contrat de prestations 2010-2013 entre l'Etat de Genève et la Fondation des parkings

Rapport de majorité de Mme Emilie Flamand (Ve)

Rapport de minorité de M. Eric Stauffer (MCG)

M 1808-B Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur la motion de M. Olivier Wasmer et cosignataires invitant le Conseil d'Etat à présenter au Grand Conseil un projet de traversée du lac, des quais de Coligny au Vengeron, par le biais de ferries

M 1836 Proposition de motion de M. Eric Stauffer et cosignataires: Viticulteurs genevois: les parias de la Haute-Savoie et de l'Ain!

M 1842 Proposition de motion de M. Eric Stauffer et cosignataires pour favoriser le transport modal au détriment du transport individuel et ainsi améliorer la qualité de l'air dans notre canton

M 1850-A Rapport de la commission des transports chargée d'étudier la proposition de motion de Mme Sylvia Leuenberger et cosignataires pour une réduction des feux de signalisation

Rapport de Mme Christiane Favre (L)

M 1898 Proposition de motion de M. Christian Bavarel et cosignataires: Vous aimez les écrevisses? Nous aussi!

M 1910 Proposition de motion de Mme Sylvia Leuenberger et cosignataires pour le renforcement et la mise sous protection des corridors biologiques

M 1917 Proposition de motion de M. Alberto Velasco: Quelle est la disposition législative qui confère aux Trans-

ports publics genevois le pouvoir de s'ériger en moralisateur et en censeur de la République?

M 1923 Proposition de motion de M. Gabriel Barrillier et cosignataires pour un soutien aux productions de l'agriculture genevoise

M 1926 Proposition de motion de Mme Lydia Schneider Hausser et cosignataires pour une agriculture genevoise viable et un approvisionnement en denrées alimentaires équitable

M 1944 Proposition de motion de M. Marcel Borloz et cosignataires pour l'étude et la réalisation d'une route de contournement de Genève-sud

M 1955 Proposition de motion de Mme Christina Meissner et cosignataires: Préservons la biodiversité de notre espace urbain!

R 561 Proposition de résolution de M. Thierry Cerutti et cosignataires: Résolvez les problèmes de circulation et de mobilité à Vernier

R 596 Proposition de résolution de M. Gabriel Barrillier et cosignataires en faveur du soutien à la Compagnie générale de navigation (CGN) afin d'assurer une offre de transport régulière sur le lac Léman et pour maintenir un nombre d'unités suffisant de la flotte Belle Epoque

P 1349-A Rapport de la commission des pétitions chargée d'étudier la pétition concernant le parcage dans la Vieille-Ville

Rapport de Mme Béatrice Hirsch-Aellen (PDC)

P 1462-A Rapport de la commission des transports chargée d'étudier la pétition pour 700 nouvelles places de parking pour les habitants et commerçants du quartier

Rapport de Mme Françoise Schenk-Gottret (S)

P 1491-A Rapport de la commission des transports chargée d'étudier la pétition concernant le trafic à la rue Liottard et environs

Rapport de M. Alain Meylan (L)

P 1650-A Rapport de la commission des transports chargée d'étudier la pétition pour le renforcement de l'offre des Mouettes Genevoises Navigation

Rapport de majorité de M. Antoine Bertschy (UDC)

Rapport de minorité de Mme Emilie Flamand (Ve)

P 1676-A Rapport de la commission des transports chargée d'étudier la pétition: Amélioration des conditions de stationnement dans le quartier de la Jonction

Rapport de majorité de M. Jacques Jeannerat (R)

Rapport de minorité de Mme Emilie Flamand (Ve)

P 1689-A Rapport de la commission des transports chargée d'étudier la pétition pour le maintien du bus 28 à Meyrin

Rapport de M. Fabiano Forte (PDC)

P 1697-A Rapport de la commission des transports chargée d'étudier la pétition pour le rétablissement immédiat de la desserte du tram 17 entre Pont-Rouge et Palettes

Rapport de M. Antoine Bertschy (UDC)

P 1720-A Rapport de la commission des pétitions chargée d'étudier la pétition pour une reconsidération du plan de circulation provisoire à Troinex

Rapport de M. Marcel Borloz (L)

SOLIDARITÉ ET EMPLOI

M 1932 Proposition de motion de Mme Anne Emery-Torracinta et cosignataires pour la mise en place d'un site internet sur les prestations sociales, pratique et accessible à tous

M 1950 Proposition de motion de Mme Anne Emery-Torracinta et cosignataires: Il faut connaître l'ampleur et l'évolution de la pauvreté pour la combattre!

P 1643-A Rapport de la commission des affaires sociales chargée d'étudier la pétition en faveur de l'augmentation des revenus sociaux de toutes les personnes de condition modeste et de l'application d'une politique de progrès social garantissant des conditions de vie décentes et dignes à tous les habitants de Genève

Rapport de majorité de M. Eric Bertinat (UDC)

Rapport de minorité de Mme Prunella Carrard (S)

Rapport de minorité de M. Eric Stauffer (MCG)

AFFAIRES RÉGIONALES, ÉCONOMIE ET SANTÉ

PL 10410-A Rapport de la commission des finances chargée d'étudier le

projet de loi du Conseil d'Etat accordant une aide financière de 500 000 F en 2009 et de 300 000 F en 2010 à la Fondation Health on the Net

Rapport de M. Jacques Jeannerat (R)

PL 10448-B Rapport de la commission de l'économie chargée d'étudier le projet de loi de Mme Fabienne Gautier et cosignataires modifiant la loi sur les heures de fermeture des magasins (LHFM) (I 1 05)

Rapport de majorité de M. Jacques Jeannerat (R)

Rapport de minorité de M. Roger De-neys (S)

PL 10500-A Rapport de la commission de la santé chargée d'étudier le projet de loi du Conseil d'Etat sur l'institution de maintien, d'aide et de soins à domicile

Rapport de majorité de Mme Nathalie Fontanet (L)

Rapport de minorité de Mme Christine Sordaly Morgan (S)

PL 10531-A Rapport de la commission de l'environnement et de l'agriculture chargée d'étudier le projet de loi du Conseil d'Etat sur les chiens (M 3 45)

Rapport de majorité de M. François Lefort (Ve)

Rapport de minorité de M. Thierry Cerutti (MCG)

M 1857-A Rapport de la commission de l'économie chargée d'étudier la proposition de motion de Mme Françoise Schenk-Gottret et cosignataires invitant le Conseil d'Etat à favoriser l'achat des produits du commerce équitable

Rapport de majorité de M. Edouard Cuendet (L)

Rapport de minorité de M. Roger De-neys (S)

M 1866-A Rapport de la commission des affaires sociales chargée d'étudier la proposition de motion de Mme Laurence Fehlmann Rielle et cosignataires pour des mesures concrètes en faveur des proches aidants de personnes âgées ou en situation de handicap

Rapport de majorité de M. Patrick Saudan (R)

Rapport de minorité de Mme Anne Emery-Torracinta (S)

M 1946 Proposition de motion de M. Eric Stauffer et cosignataires: Quai 9 ou la honte des Genevois!

FINANCES

PL 10537-A Rapport de la commission fiscale chargée d'étudier le projet de loi du Conseil d'Etat modifiant la loi générale sur les contributions publiques (LCP) (D 3 05)

Rapport de Mme Lydia Schneider Hausser (S)

PL 10604-A Rapport de la commission fiscale chargée d'étudier le projet de loi de M. Eric Stauffer et cosignataires modifiant la loi sur l'imposition à la source des personnes physiques et morales (LISP) (D 3 20)

Rapport de majorité de M. Jean-Michel Gros (L)

Rapport de minorité de M. Pascal Spuhler (MCG)

M 1876-A Rapport de la commission des affaires sociales chargée d'étudier la proposition de motion de Mme Anne Emery-Torracinta et cosignataires en faveur des parents d'enfants gravement malades

Rapport de majorité de M. Patrick Saudan (R)

Rapport de minorité de Mme Prunella Carrard (S)

M 1942 Proposition de motion de M. Eric Stauffer et cosignataires: Frontaliers: la bombe fiscale qui va exploser et ravager les finances du canton de Genève. Renégocions l'accord de 1973!

M 1945 Proposition de motion de M. Eric Bertinat et cosignataires pour mettre fin au harcèlement du département des finances contre les contribuables qui sollicitent un délai par le biais de leur fiduciaire

R 608 Proposition de résolution de M. Frédéric Hohl et cosignataires pour une nouvelle convention de remboursement entre l'Etat de Genève et la Banque cantonale de Genève

R 618 Proposition de résolution de M. Frédéric Hohl et cosignataires du Grand Conseil genevois à l'Assemblée fédérale exerçant le droit d'initiative cantonal à propos de la modification de la législation fiscale fédérale (Application de l'impôt à la source (IS) à l'ensemble des salariés et rentiers en Suisse)

RD 831 Rapport d'activité de la Commission externe d'évaluation des politiques publiques pour l'année 2009

INSTRUCTION PUBLIQUE, CULTURE ET SPORT

PL 10171-A Rapport de la commission de l'enseignement, de l'éducation et de la culture chargée d'étudier le projet de loi de M. Eric Stauffer et cosignataires modifiant la loi sur l'instruction publique (C 1 10)

Rapport de majorité de Mme Esther Hartmann (Ve)

Rapport de minorité de M. Jean-François Girardet (MCG)

PL 10262-A Rapport de la commission de l'enseignement, de l'éducation et de la culture chargée d'étudier le projet de loi du Conseil d'Etat modifiant la loi sur l'instruction publique (C 1 10) (adaptation à l'évolution de certaines fonctions dans l'enseignement primaire)

Rapport de Mme Esther Hartmann (Ve)

M 1940 Proposition de motion de M. Manuel Tornare et cosignataires: Genève place culturelle: pour une meilleure reconnaissance du statut d'intermittent du spectacle

R 621 Proposition de résolution de M. Manuel Tornare pour le maintien du subventionnement fédéral de la petite enfance

OBJETS NOUVEAUX

GRAND CONSEIL

PL 10672 Projet de loi de M. Olivier Jornot et cosignataires modifiant la loi portant règlement du Grand Conseil de la République et canton de Genève (B 1 01) (Devoirs des députés)

CONSEIL D'ETAT

PL 10616-A Rapport de la commission des droits politiques et du règlement du Grand Conseil chargée d'étudier le projet de loi de M. Eric Stauffer et cosignataires modifiant la loi sur l'exercice des droits politiques (A 5 05) (Transparence et financement des partis politiques)

Rapport de majorité de Mme Nathalie Schneuwly (R)

Rapport de minorité de M. Jean-Marie Voumard (MCG)

SÉCURITÉ, POLICE ET ENVIRONNEMENT

PL 10669 Projet de loi de M. Eric Stauffer et cosignataires: Equité, équilibre des mesures en matière de stationnement entre résidents genevois et résidents étrangers!

PL 10670 Projet de loi de Mme Mathilde Caplyn et cosignataires modifiant la loi sur l'action publique en vue d'un développement durable (Agenda 21) (LDD) (A 2 60) (Pour l'instauration d'un plan climat régional)

PL 10582-A a) Rapport de la commission judiciaire et de la police chargée d'étudier le projet de loi du Conseil d'Etat modifiant la loi sur les violences domestiques (F 1 30)

Rapport de M. Olivier Jornot (L)

RD 816-A b) Rapport de la commission judiciaire et de la police chargée d'étudier le rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur l'activité du Bureau du Délégué aux violences domestiques pour l'année 2008

Rapport de M. Olivier Jornot (L)

PL 10629-A Rapport de la commission de l'environnement et de l'agriculture chargée d'étudier le projet de

loi du Conseil d'Etat modifiant la loi d'application de la législation fédérale sur les sites contaminés (K 1 71)

Rapport de Mme Jacqueline Roiz (Ve)

M 1958 Proposition de motion de M. Frédéric Hohl et cosignataires pour la construction provisoire de 250 places de détention administrative

CONSTRUCTIONS ET TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

PL 10673 Projet de loi du Conseil d'Etat ouvrant un crédit d'investissement de 12 777 000 F pour l'aménagement des terrains de la Bécassière permettant le relogement des forains et des gens du voyage, pour la construction d'un parking en surface destiné aux forains à la route du Bois-Brûlé et pour le démontage des installations sur le site du Molard à Versoix

PL 10514-A Rapport de la commission des finances chargée d'étudier le projet de loi du Conseil d'Etat ouvrant un crédit d'investissement de 2740600 F pour la refonte du répertoire des entreprises et le développement d'un référentiel adapté à l'administration en ligne

Rapport de majorité de Mme Anne-Marie von Arx-Vernon (PDC)

Rapport de minorité de M. Eric Stauffer (MCG)

PL 10539-A Rapport de la commission des finances chargée d'étudier le projet de loi du Conseil d'Etat ouvrant un crédit d'investissement de 409 000 F pour la réalisation d'une application de gestion des emplois de solidarité

Rapport de majorité de Mme Emilie Flamand (Ve)

Rapport de minorité de M. Eric Stauffer (MCG)

PL 10581-A Rapport de la commission des travaux chargée d'étudier le projet de loi du Conseil d'Etat autorisant la transformation de l'investissement de 10 000 000 F réalisé pour la construction et l'équipement de la salle de spectacles «Arena» (loi 6879 du 2 octobre 1992) en participation de l'Etat en faveur de la Fondation mixte pour la création d'une salle polyvalente de spectacles

Rapport de M. Jacques Béné (L)

PL 10632-A Rapport de la commission d'aménagement du canton chargée d'étudier le projet de loi du Conseil d'Etat modifiant les limites de zones sur le territoire de la commune de Choulex (création d'une zone sportive) au lieu-dit «chemin du Chambet»

Rapport de M. Stéphane Florey (UDC)

PL 10633-A Rapport de la commission d'aménagement du canton chargée d'étudier le projet de loi du Conseil d'Etat modifiant les limites de zones sur le territoire de la commune de Versoix (création d'une zone sportive) à l'avenue de Richelien

Rapport de M. Stéphane Florey (UDC)

P 1705-A Rapport de la commission des pétitions chargée d'étudier la pétition: Menace de démolition d'une partie du quartier des Grottes

Rapport de M. Olivier Norer (Ve)

INTÉRIEUR ET MOBILITÉ

PL 10674 Projet de loi du Conseil d'Etat modifiant la loi concernant la constitution de la Fondation de la

(Suite page suivante)

LE NOUVEL ANNUAIRE DES MEDIAS EST ARRIVÉ!

ANNUAIRE DES MEDIAS SUISSES 2010-2011

ANNUAIRE DES MEDIAS SUISSES 2010-2011

- Liste de tous les membres du Club Suisse de la Presse
- Journalistes et correspondants de la presse internationale accrédités en Suisse
- Agences de presse mondiales
- Guide complet de la presse écrite et des médias audiovisuels suisses
- Chargés d'information dans les entreprises et l'administration publique

EDITION ENTIEREMENT REMISE À JOUR

Egalement en vente à : Accueil Hôtel de Ville, Rue de l'Hôtel de Ville 2

Oui, faites-moi parvenir _____ exemplaire(s) de l' "Annuaire des médias suisses 2010-11" à Fr. 25.-/pce* (* + frais de port: Fr. 5.-)

Nom, prénom: _____ Adresse: _____

NP/Lieu: _____ Date: _____ Signature: _____

A retourner à: Club Suisse de la Presse - 106, route de Ferney - 1202 Genève - Fax 022 546 14 45 - secretariat@csp.ge.ch

Commande par internet: <http://www.geneve.ch/chancellerie/commandes/>

commune de Bellevue pour la construction et la gestion de logements (PA 564.00)

PL 10606-A Rapport de la commission des transports chargée d'étudier le projet de loi de M. Eric Stauffer et cosignataires modifiant la loi sur les Transports publics genevois (LTPG) (H 1 55) (Priorité aux Genevois dans l'emploi!)

Rapport de majorité de Mme Elisabeth Chatelain (S)

Rapport de minorité de M. André Pythion (MCG)

M 1817-A Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur la motion de

Mme Elisabeth Chatelain et cosignataires pour encourager le covoiturage

M 1819-B Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur la motion de M. Jacques Jeannerat et cosignataires pour une utilisation de la bande d'arrêt d'urgence en guise de troisième voie autoroutière

SOLIDARITÉ ET EMPLOI

P 1701-A Rapport de la commission de contrôle de gestion chargée d'étudier la pétition pour des effectifs en personnel supplémentaires afin d'of-

frir des prestations dignes d'un service public et pour des conditions de travail décentes

Rapport de majorité de M. Ivan Slatkine (L)

Rapport de minorité de M. Antoine Droin (S)

P 1710-A Rapport de la commission des pétitions chargée d'étudier la pétition: Pour en finir avec l'austérité dans les EMS: mise en œuvre immédiate de l'initiative 125!

Rapport de majorité de Mme Prunella Carrard (S)

Rapport de minorité de M. Marcel Borloz (L)

INSTRUCTION PUBLIQUE, CULTURE ET SPORT

PL 10671 Projet de loi constitutionnelle de M. Guillaume Barazzone et cosignataires modifiant la Constitution de la République et canton de Genève (A 2 00) (Plus de crèches pour nos enfants!)

PL 10561-A Rapport de la commission des finances chargée d'étudier le projet de loi du Conseil d'Etat accordant une indemnité monétaire et non monétaire annuelle de 1050936 F à l'Ecole Hôtelière de Genève (EHG) pour les années 2010 à 2013

Rapport de Mme Elisabeth Chatelain (S)

M 1892-B Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur la motion de M. Jacques Jeannerat et cosignataires pour une politique lisible en matière de soutien public aux événements sportifs populaires en milieu urbain

P 1259-B Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur la pétition concernant Weetamix sur la diffusion et le développement de la culture «techno» dans notre canton

Le président du Grand Conseil:
Guy Mettan

CHANCELLERIE

LISTE DES PERSONNES AUTORISÉES À FONCTIONNER COMME TRADUCTRICES ET TRADUCTEURS-JURÉS DANS LE CANTON DE GENÈVE

ALBANAIS

HYSENI, Ismail, <=>, Rue Jo-Siffert 7, 1218 Grand-Saconnex, tél. privé 022 785 45 55, tél. prof 022 320 79 05, fax 022 320 79 05, natel 079 412 76 12, e-mail bletra@bluewin.ch
KARAGJOZI, Endrit, <=>, Grand-Rue 33, 1204 Genève, natel 079 67 55 908, e-mail endritkaragozi@yahoo.fr
KRASNIQI-MALAJ, Albana, =>, 24, Promenade des Champs-Frêchetts, 1217 Meyrin, tél. privé 022 785 51 53, e-mail gjilan@freesurf.ch

ALLEMAND

AGAD, Claudia, <=>, 58, rue de la Terrassière, 1207 Genève, tél. privé 022 840 15 07, tél. prof 022 840 15 05, fax 022 840 15 06, natel 078 841 80 18, e-mail mail@agatrad.com
BURNAND, Claude-Alain, =>, Boulevard Helvétique 25, 1207 Genève, tél. prof 022 700 68 71, fax 022 700 68 72, natel 079 217 37 08, e-mail alain@burnand-legal.ch
CARATSCH, Annetta, =>, 4, rue Bémont, 1204 Genève, tél. privé 022 310 30 08, fax 022 310 30 08, natel 079 473 82 36, e-mail anouschka@bluewin.ch
ETTER, Karin, <=>, Boulevard Saint-Georges 72, 1205 Genève, tél. prof 022 329 87 77, fax 022 781 13 82, e-mail ketter@iprolink.ch
GILEAD, Philip, <=>, 40, chemin de la Chevillarde, 1208 Genève, tél. prof 022 786 09 75, fax 022 786 09 77, e-mail philgil@bluewin.ch
GUTH, Otto Robert, <=>, 2, rue Charles-Bonnet, 1206 Genève, tél. privé 022 347 62 62, fax 022 347 67 96, e-mail otto_robert_guth@yahoo.com
HERNANDEZ, Noémie, =>, Transpose SA, Avenue Calas 8, 1206 Genève, tél. prof 022.839.79.79, e-mail noemie.hernandez@bluewin.ch
KEPPELER, Bruno, <=>, 32, route de Malagnou, 1208 Genève, tél. prof 022 718 61 61, fax 022 718 61 99, e-mail bkepp@attglobal.net
LEE-JAHNKE, Hannelore, <=>, 15, Grand-Rue, 1204 Genève, tél. privé 022 311 48 70, tél. prof 022 379 87 38, fax 022 310 54 10, natel 079 433 42 15, e-mail hannelore.lee-jahnke@eti.unige.ch
LEHNER, Patrick, =>, chemin de la Seymaz 11, 1253 Vandœuvres, tél. privé 022.348.11.02, fax 022.348.12.52, natel 079.604.32.00, e-mail patrick@thelproject.org
SCHARFENBERGER, Annette, <=>, 61, avenue de Champel, 1206 Genève, tél. privé 022 347 35 81, fax 022 347 35 82,

natel 079 224 20 63, e-mail as@astradinter.ch
SCHINDLER, Niels, <=>, Rue Charles-Bonnet 2, Case postale 189, 1211 Genève 12, tél. prof 022.789.70.00, fax 022.789.70.70
SZALAI, Zoltan, <=>, Boulevard Saint-Georges 72, 1205 Genève, tél. prof 022.343.16.05, fax 022.343.16.06, natel 079 239 28 79, e-mail trans@szzlegal.ch
TORRE RUBIO, Florence, =>, 31, rue Ernest-Bloch, 1207 Genève, tél. privé 022 786 55 63, fax 022 786 55 63, natel 079 229 88 03, e-mail ftorre@bluewin.ch
WACK, Elsa, =>, Chemin des Marais 15, 1234 Vessy, tél. privé 022 784 01 13, fax 022 784 08 84, e-mail elsa.wack@geneva-link.ch
ZIMMERMANN, Marie-Claire, =>, 24, avenue de la Gare des Eaux-Vives, 1208 Genève, tél. privé 022 736 46 50, fax 022 736 46 53, natel 079 239 28 79, e-mail bolamz@bluewin.ch
ANGLAIS
AGAD, Claudia, <=>, 58, rue de la Terrassière, 1207 Genève, tél. privé 022 840 15 07, tél. prof 022 840 15 05, fax 022 840 15 06, natel 078 841 80 18, e-mail mail@agatrad.com
AL-KHUDRI, Mounir, <=>, 8, rue du Vieux-Marché, 1207 Genève, tél. privé 022 735 75 53, fax 022 735 75 53, natel 079 679 42 19, e-mail malkhudri@tiscalinet.ch
BURNAND, Claude-Alain, <=>, Boulevard Helvétique 25, 1207 Genève, tél. prof 022 700 68 71, fax 022 700 68 72, natel 079 217 37 08, e-mail alain@burnand-legal.ch
ESTEVEZ FERREIRA, Joao, <=>, 1, rue des Barrières, Case postale 3152 1211 Genève 3, tél. prof 022 311 94 55, fax 022 311 94 66, e-mail jef@tradulex.com
FIGUREK BATTISTA, Maria Teresa, <=>, 11, route du Bout-du-Monde, 1206 Genève, tél. privé 022 346 10 55, fax 022 346 10 55, natel 076 440 94 84, e-mail mf.traduotions@gmail.com
GILEAD, Philip, <=>, 40, chemin de la Chevillarde, 1208 Genève, tél. prof 022 786 09 75, fax 022 786 09 77, e-mail philgil@bluewin.ch
HERNANDEZ, Noémie, =>, Transpose SA, Avenue Calas 8, 1206 Genève, tél. prof 022.839.79.79, e-mail noemie.hernandez@bluewin.ch
JACQUEMOUD, Christian, <=>, 2, rue François-Bellot, 1206 Genève, tél. privé 022 347 15 15, fax 022 346 89 64
JOHNSON, Edgar, <=>, 94, route de Thonon, 1222 Vésenaz, tél. privé 022 752 18 51, fax 022 752 18 51, natel 076 202 84 06, e-mail edgar.a.johnson@gmail.com
KEPPELER, Bruno, <=>, 32, route de Malagnou, 1208 Genève, tél. prof 022 718 61 61, fax 022 718 61 99, e-mail bkepp@attglobal.net
LEHNER, Patrick, =>, chemin de la Seymaz 11, 1253 Vandœuvres, tél. privé 022.348.11.02, fax 022.348.12.52,

natel 079.604.32.00, e-mail patrick@thelproject.org
LGHAZAOUI, Faissal, <=>, 41, rue de Lyon, 1203 Genève, tél. privé 022 345 54 78, fax 022 345 54 78, natel 078 649 67 80, e-mail faissal@bluewin.ch
MAAS, Susannah L., <=>, 31, avenue de Miremont, 1205 Genève, tél. prof 022 591 01 01, fax 022 591 01 05, natel 079 200 25 04, e-mail smaas@worldcom.ch
MEKACHER-GHARBI, Fathia, <=>, 41, chemin de la Métairie, 1218 Le Grand-Saconnex, tél. privé 022 785 21 43, natel 078 902 81 72, e-mail fathia.gharbi@bluewin.ch
NERI, Barbara, <=>, 235, route d'Annecy, 1257 la Croix-de-Rozon, tél. privé 022 771 40 92, fax 022 771 40 91
PEDRAZZINI, Sylvie, <=>, 6, rue de Contamines, 1206 Genève, tél. privé 022 789 15 59, fax 022 789 52 75, natel 076 571 06 59, e-mail spedrazzini@vtx.ch
SCHARFENBERGER, Annette, <=>, 61, avenue de Champel, 1206 Genève, tél. privé 022 347 35 81, fax 022 347 35 82, natel 079 224 20 63, e-mail as@astradinter.ch
SCHINDLER, Niels, <=>, Rue Charles-Bonnet 2, Case postale 189, 1211 Genève 12, tél. prof 022.789.70.00, fax 022.789.70.70
SIMSAR, Ara, <=>, 58, rue de la Terrassière, 1207 Genève, tél. privé 022 700 36 85, fax 022 700 36 85, natel 078 606 36 85, e-mail asimsar@worldcom.ch
STEPHANOV, Nadia, <=>, 42, rue Rothschild, 1202 Genève, tél. privé 022 738 09 08, fax 022 738 09 15, natel 078 842 16 79, e-mail nadia@milamus.ch
WACK, Elsa, =>, Chemin des Marais 15, 1234 Vessy, tél. privé 022 784 01 13, fax 022 784 08 84, e-mail elsa.wack@geneva-link.ch
ZIMMERMANN, Marie-Claire, =>, 24, avenue de la Gare des Eaux-Vives, 1208 Genève, tél. privé 022 736 46 50, fax 022 736 46 53, natel 079 239 28 79, e-mail bolamz@bluewin.ch
ARABE
AL-KHUDRI, Mounir, <=>, 8, rue du Vieux-Marché, 1207 Genève, tél. privé 022 735 75 53, fax 022 735 75 53, natel 079 679 42 19, e-mail malkhudri@tiscalinet.ch
AMAL, Farid, <=>, rue Gardiol 11, 1218 Grand-Saconnex, tél. privé 022.734.60.64, natel 079.419.88.56, e-mail fariamal@yahoo.fr
BITAR, Fouad, <=>, 43, rue de la Servette, 1202 Genève, tél. privé 022 733 62 19, fax 022 733 62 19, natel 079 230 52 83, e-mail fbitar@bluewin.ch
CHAKROUN, Mohamed, <=>, 18, chemin des Crêts-de-Champel, 1206 Genève, tél. privé 022 346 36 26
LGHAZAOUI, Faissal, <=>, 41, rue de Lyon, 1203 Genève,

tél. privé 022 345 54 78, fax 022 345 54 78, natel 078 649 67 80, e-mail faissal@bluewin.ch
MEKACHER-GHARBI, Fathia, <=>, 41, chemin de la Métairie, 1218 Le Grand-Saconnex, tél. privé 022 785 21 43, natel 078 902 81 72, e-mail fathia.gharbi@bluewin.ch
SIMSAR-TONBAZIAN, Marale, <=>, 58, rue de la Terrassière, 1207 Genève, tél. privé 022 700 36 85, fax 022 700 36 85, natel 078 606 36 85, e-mail msimsar@worldcom.ch
ARMÉNIEN
SIMSAR-TONBAZIAN, Marale, <=>, 58, rue de la Terrassière, 1207 Genève, tél. privé 022 700 36 85, fax 022 700 36 85, natel 078 606 36 85, e-mail msimsar@worldcom.ch
BULGARE
JANEVSKI, Valentina, <=>, 12, boulevard des Philosophes, 1205 Genève, tél. prof 022 320 96 39, fax 022 328 68 01, e-mail valentinaj@bluewin.ch
RADEVA GIROD, Nadina, <=>, 15, rue Charles-Giron, 1203 Genève, tél. privé 022 340 21 81, fax 022 340 21 81, e-mail nadina@span.ch
STATKOW-TZATCHEVA, Boriana, <=>, 6, rue du Roveray, 1207 Genève, tél. privé 022 736 79 09, fax 022 736 79 88, natel 079 479 76 57
CHINOIS
CHU, Ping-An, <=>, 6, boulevard de la Tour, 1205 Genève, tél. privé 022 320 58 32, tél. prof 022 781 48 00, fax 022 781 49 14, natel 079 712 88 43, e-mail chu@consultant.com
ZHANG, Yafei, <=>, 19, rue de la Prairie, 1202 Genève, tél. privé 022 344 63 37, tél. prof 022 309 33 22, fax 022 344 63 38, natel 076 345 76 83, e-mail fym8610@gmail.com
DANOIS
HENRICHSEN, Elisabeth, <=>, 28 A, chemin des Vidollets, 1214 Vernier, tél. privé 022 341 21 71
ESPAGNOL
AGAD, Claudia, <=>, 58, rue de la Terrassière, 1207 Genève, tél. privé 022 840 15 07, tél. prof 022 840 15 05, fax 022 840 15 06, natel 078 841 80 18, e-mail mail@agatrad.com
ARRIBAT PAYCHERE, Elisabeth, <=>, 16, place des Philosophes, 1205 Genève, tél. privé 022 321 42 60
BUSCHI, Ileana, <=>, Avenue de Frontenex 8 - Case postale 6042, 1211 Genève 6, tél. prof 022 849 88 80, fax 022 849 88 77, e-mail ileana.buschi@buschi.ch
CANONICA-MARQUES, Marie-José, <=>, 23, chemin du Champ-Carré, 1256 Troinex, tél. privé 022 343 07 82
ESTEVEZ FERREIRA, Joao, <=>, 1, rue des Barrières, Case postale 3152 1211 Genève 3, tél. prof 022 311 94 55, fax 022 311 94 66, e-mail jef@tradulex.com
GILEAD, Philip, <=>, 40, chemin de la Chevillarde, 1208 Genève, tél. prof 022 786 09 75,

fax 022 786 09 77, e-mail philgil@bluewin.ch
HIDALGO CHATELAIN, Ines, <=>, Rue du Vieux-Collège 3, 1204 Genève, tél. privé 022 791 08 96, tél. prof 022 310 16 24, fax 022 310 16 43, natel 079 459 39 70, e-mail ihidalgo@worldcom.ch
KEPPELER, Bruno, <=>, 32, route de Malagnou, 1208 Genève, tél. prof 022 718 61 61, fax 022 718 61 99, e-mail bkepp@attglobal.net
PEDRAZZINI, Sylvie, <=>, 6, rue de Contamines, 1206 Genève, tél. privé 022 789 15 59, fax 022 789 52 75, natel 076 571 06 59, e-mail spedrazzini@vtx.ch
SARMIENTO, Chantal, <=>, 17, rue de Chêne-Bougeries, 1224 Chêne-Bougeries, tél. privé 022 349 53 20, natel 079 235 52 02, e-mail c.sarmiento@bluewin.ch
AMHARIQUE (Ethiopie)
GEBRE, Berhane, =>, rue de la Gabelle 3, 1227 Carouge, natel 078 838 20 23, e-mail nyala@bluewin.ch
FINNOIS
NIINIKOSKI, Ulla, <=>, 16, chemin des Fiolages, 1285 Sézégny, tél. privé 022 756 23 23, natel 076 530 65 57
GREC
MUTRUX-NAFPLIOTOU, Uranie, =>, Rue du Quartier-Neuf 1, 1205 Genève, tél. privé 022.321.91.26, e-mail u3mutrux@yahoo.fr
RACHOULIS, Georges, <=>, Chemin des Bochattets 11, 1296 Coppet, tél. privé 022 776 15 85, fax 022 776 15 85, e-mail georgerrachoulis@gmail.com
HÉBREU
BITAR, Fouad, <=>, 43, rue de la Servette, 1202 Genève, tél. privé 022 733 62 19, fax 022 733 62 19, natel 079 230 52 83, e-mail fbitar@bluewin.ch
TROYON, Shoshana, <=>, 113, route de Choulex, 1244 Choulex, tél. privé 022 750 17 16, fax 022 750 17 23, natel 078 622 57 34, e-mail sh.troyon@bluewin.ch
HONGROIS
GUTH, Otto Robert, <=>, 2, rue Charles-Bonnet, 1206 Genève, tél. privé 022 347 62 62, fax 022 347 67 96, e-mail otto_robert_guth@yahoo.com
SOMOGYI, Laszlo, <=>, 13, rue Hoffmann, 1202 Genève, tél. privé 022 734 71 93
SZALAI, Zoltan, <=>, Boulevard Saint-Georges 72, 1205 Genève, tél. prof 022.343.16.05, fax 022.343.16.06, natel 076 338 50 15, e-mail trans@szzlegal.ch
WYSS-CHODAT, Gabrielle, <=>, 14, avenue Calas, 1206 Genève, tél. privé 022 347 06 42
ITALIEN
CARDINES McCAREY, Mariarosaria, <=>, 32, chemin des Chèvres, 1292 Chambésy, tél. privé 022 758 28 41, fax 022 758 28 42, natel 079 784 29 41, e-mail cardines@bluewin.ch
(Suite page suivante)

■ CHANCELLERIE (SUITE)

DELETRAZ-CRIVELLARI, Maria Rosa, <=>, 5, chemin des Halliers, 1234 Vessy, tél. privé 022 784 33 93, tél. prof 079 250 74 50, fax 022 784 43 94, natel 079 250 74 50, e-mail mariarosa@bluewin.ch
 DULON, Clotilde, <=>, 2, rue du Nant, 1207 Genève, tél. privé 022 736 37 30, fax 022 736 48 58, e-mail dulon@tele2.ch
 FIGUREK BATTISTA, Maria Teresa, <=>, 11, route du Bout-du-Monde, 1206 Genève, tél. privé 022 346 10 55, fax 022 346 10 55, natel 076 440 94 84, e-mail mf.traductions@gmail.com
 KEPPELER, Bruno, <=>, 32, route de Malagnou, 1208 Genève, tél. prof 022 718 61 61, fax 022 718 61 99, e-mail bkepp@attglobal.net
 LEE-JAHNKE, Hannelore, <=>, 15, Grand-Rue, 1204 Genève, tél. privé 022 311 48 70, tél. prof 022 379 87 38, fax 022 310 54 10, natel 079 433 42 15, e-mail hannelore.lee-jahnke@eti.unige.ch
JAPONAIS
 KOGANEI, Yoshio, <=>, Case postale 227, 1213 Petit-Lancy 2, tél. prof 022 793 27 33, fax 022 792 79 68, natel 079 200 64 30, e-mail info@koganei.ch
 MIYAKUBO, Kayoko, <=>, 5, rue Marie-Brechbühl, 1202 Genève, tél. privé 022 733 25 65, fax 022 733 25 65, natel 078 644 69 43, e-mail miyakubo@bluewin.ch
 PAGANI, Eriko, <=>, 8, avenue Adrien-Jeandin, 1226 Thônex, tél. privé 022 349 15 24, fax 022 349 15 24, e-mail epagani@stepag.com
LATIN
 FRY, Carole, <=>, 32 A, route de Chêne, 1208 Genève, tél. privé 022 786 80 92,

tél. prof 022 379 70 59, e-mail carole.fry@unige.ch
NÉERLANDAIS
 MELIS, Henri, <=>, 41, avenue de Vaudagne, 1217 Meyrin, tél. privé 022 782 49 09, fax 022 782 49 09, natel 079 323 22 20, e-mail melis.henri@gmail.com
 RUEGG, Elsbeth, >, 6, chemin du Claisset, 1256 Troinex, tél. privé 022 342 12 32, e-mail rueggeh@bluewin.ch
 VAN LOON, Potter, <=>, Rue de la Scie 4, Case postale 3799, 1211 Genève 3, tél. prof 022 592 94 94, fax 022 700 03 40, e-mail mail@vanloon-legal.ch
NORVÉGIEN
 HENRICHSEN, Elisabeth, >, 28 A, chemin des Vidollets, 1214 Vernier, tél. privé 022 341 21 71
POLONAIS
 CHRUSCIEL, Magdalena, <=>, 13, chemin de Grange-Canal, 1208 Genève, tél. prof 022 786 56 82, natel 079 307 82 52, e-mail magdalena.chrusciel@gmail.com
PORTUGAIS
 ARRIBAT PAYCHERE, Elisabeth, <=>, 16, place des Philosophes, 1205 Genève, tél. privé 022 321 42 60
 ESTEVES FERREIRA, Joao, <=>, 1, rue des Barrières, Case postale 3152 1211 Genève 3, tél. prof 022 311 94 55, fax 022 311 94 66, e-mail jef@tradulex.com
 GATI, Marie-Louise, <=>, 4, rue Louis-Curval, Case postale 190 1211 Genève 12, tél. privé 022 347 75 93, e-mail mltrad@bluewin.ch
ROUMAIN
 BUSCHI, Ileana, <=>, Avenue de Frontenex 8 - Case postale 6042, 1211 Genève 6,

tél. prof 022 849 88 80, fax 022 849 88 77, e-mail ileana.buschi@buschi.ch
 MIHAI MÜLLER, Mihaela, <=>, 53, route de Frontenex, 1207 Genève, tél. privé 022 735 01 92, tél. prof 022 707 17 45, fax 022 707 17 47, natel 079 332 48 36, e-mail mmm@romandie.com et mmm@amnconsultant.com
 TREUILLAUD-PAUN, Aurélie, <=>, 3, avenue Théodore-Weber, 1208 Genève, tél. privé 022 736 42 16, fax 022 736 42 66, natel 079 413 44 30, e-mail atpaun@vtx.ch
 VERMEULEN, Anne-Marie, <=>, 9, chemin Frisco, 1208 Genève, tél. privé 022 735 03 03, fax 022 735 03 03, natel 079 500 14 15, e-mail verpa@bluewin.ch
RUSSE
 FIGUREK BATTISTA, Maria Teresa, <=>, 11, route du Bout-du-Monde, 1206 Genève, tél. privé 022 346 10 55, fax 022 346 10 55, natel 076 440 94 84, e-mail mf.traductions@gmail.com
 JANEVSKI, Valentina, <=>, 12, boulevard des Philosophes, 1205 Genève, tél. privé 022 320 96 39, fax 022 328 68 01, e-mail valentinaj@bluewin.ch
 KARCEVSKI, Xénia, <=>, 29, rue de Moillebeau, 1209 Genève, tél. privé 022 734 08 55, fax 022 734 08 65, natel 079 447 28 18, e-mail xk77geps@bluewin.ch
 MIHAI MÜLLER, Mihaela, <=>, 53, route de Frontenex, 1207 Genève, tél. privé 022 735 01 92, tél. prof 022 707 17 45, fax 022 707 17 47, natel 079 332 48 36, e-mail mmm@romandie.com et mmm@amnconsultant.com
 MORGOUTINE CASTIGLIONI, Iana, >, rue de Rive 4, case postale 3400 -

1211 Genève 3, tél. prof 022.700.74.94, fax 022.700.74.93, e-mail iana@mogoutine.com
 TOMAN, Jiri, <=>, 5, rue des Pervenches, 1227 Carouge, tél. privé 022 343 92 84, natel 079 332 11 62
 TROYANOV, Tikhon, <=>, 2, rue Charles-Bonnet, 1206 Genève, tél. prof 022 789 70 00, fax 022 789 70 70, e-mail gva.mail@secretantroyanov.com
 VOLTCHKOFF, Branislav, <=>, 7, route de Meyrin, 1202 Genève, tél. privé 022 733 04 04, natel 079 398 28 41
SERBE-CROATE-BOSNIAQUE
 JELINEK, Vesna, <=>, 27a, avenue de Miremont, 1206 Genève, tél. privé 022 346 38 35, tél. prof 022 346 38 35, fax 022 346 35 18, natel 079 200 62 51, e-mail jelinek@geneva-link.ch
 VOLTCHKOFF, Branislav, <=>, 7, route de Meyrin, 1202 Genève, tél. privé 022 733 04 04, natel 079 398 28 41
SLOVAQUE
 TOMAN, Jiri, <=>, 5, rue des Pervenches, 1227 Carouge, tél. privé 022 343 92 84, natel 079 332 11 62
SUÉDOIS
 HENRICHSEN, Elisabeth, >, 28 A, chemin des Vidollets, 1214 Vernier, tél. privé 022 341 21 71
TAMIL
 PFISTER, Mamta, <=>, 3, rue Dejean, 1202 Genève, tél. privé 022 731 07 16, natel 079 641 60 88, e-mail mumtaaz@bluewin.ch
TCHÈQUE
 TOMAN, Jiri, <=>, 5, rue des Pervenches, 1227 Carouge, tél. privé 022 343 92 84, natel 079 332 11 62
TURC
 BABAYIGIT, Mustafa, <=>, 12, rue Vallin, 1201 Genève,

tél. privé 022 732 78 95, e-mail kadir.babayigit@gmail.com
 KAPLUN, Sevil, <=>, 20, quai Gustave-Ador, 1207 Genève, tél. privé 022 735 16 95, fax 022 818 08 16, natel 079 342 93 91, e-mail skaplun@bluewin.ch
 SIMSAR, Ara, <=>, 58, rue de la Terrassière, 1207 Genève, tél. privé 022 700 36 85, fax 022 700 36 85, natel 078 606 36 85, e-mail asimsar@worldcom.ch
UKRAINIEN
 KARCEVSKI, Xénia, <=>, 29, rue de Moillebeau, 1209 Genève, tél. privé 022 734 08 55, fax 022 734 08 65, natel 079 447 28 18, e-mail xk77geps@bluewin.ch

<=> Traduction dans les deux sens,
 => traduction vers le français,
 => traduction à partir du français)

Tarif officiel (extrait de l'art. 9 du règlement relatif aux traducteurs-jurés)

Le tarif des traductions est fixé par groupe de langues. Le prix du groupe de langues le plus élevé est toujours déterminant pour le calcul. Le prix minimum par document unique est de 75 F.

Groupe de langues

Prix par ligne

1. langues latines et germaniques
3,50 F à 4,50 F
2. autres langues européennes
4,50 F à 5,50 F
3. langues non européennes
5,— F à 8,— F

■ SOLIDARITÉ ET EMPLOI

ASSURANCE-MALADIE

Rentier AVS/AI et vous quittez la Suisse pour un pays de l'Union européenne (UE) ou de l'Association européenne de libre échange (AELE)? Cette information vous concerne!

En vertu des accords bilatéraux entre la Suisse et l'Union européenne (UE), les rentiers sont tenus d'être affiliés à une assurance maladie dans le pays où ils ont exercé leur activité lucrative. C'est pourquoi les rentiers AVS/AI quittant la Suisse pour un pays de l'UE ou de l'AELE restent soumis à l'obligation de contracter une assurance maladie en Suisse.

Il existe toutefois quelques exceptions, certains Etats ayant demandé une dérogation à ce principe:

- si vous percevez une rente versée par le système de sécurité sociale de votre nouveau pays de résidence, vous serez obligatoirement soumis au régime d'assurance-maladie de ce pays;
- si vous vous installez au Liechtenstein, vous serez obligatoirement

soumis à son régime d'assurance-maladie;

- si vous vous installez en Autriche, en Allemagne, en Espagne, en France, en Italie ou au Portugal, vous disposez de trois mois à compter de votre changement de domicile pour choisir votre système d'assurance-maladie. Si vous souhaitez opter pour le système d'assurance-maladie de votre nouveau pays de résidence, vous devez impérativement, dans un délai de trois mois, déposer une demande d'exemption de l'assurance-maladie suisse auprès de l'institution commune LAMal (adresse ci-dessous) et vous affilier au système de votre nouveau pays de résidence. Nous vous signalons que votre choix sera irrévocable et qu'il ne peut donc être exercé qu'une seule fois. A l'inverse, si vous ne faites pas usage de ce droit d'option dans ce délai de 3 mois, vous resterez définitivement soumis au régime de l'assurance-maladie suisse.

Les mêmes règles s'appliquent aux membres de votre famille sans activité lucrative vivant avec vous, sauf dans les pays suivants, où ils seront obligatoirement

soumis au régime local: Danemark, Royaume-Uni, Portugal et Suède. Pour toute information complémentaire concernant le régime d'assurance-maladie applicable, pour une éventuelle demande de subsides en faveur des personnes de condition économique modeste ou pour vos demandes d'exemption de l'assurance-maladie suisse, nous vous invitons à vous adresser à:

Institution commune LAMal
 Gibelinstrasse 25 - 4503 Soleure
 Tél. 032 625 30 30

Vous trouverez par ailleurs le détail des règles d'affiliation pour les frontaliers, les rentiers AVS/AI et les membres de leur famille sans activité lucrative sur internet à l'adresse suivante: <http://www.ge.ch/assurances/maladie/doc/assujetties.xls>

Vous êtes frontalier de nationalité suisse ou étrangère, travaillant en Suisse et résidant à l'étranger?

Cette information vous concerne!

En vertu des accords bilatéraux entre la Suisse et l'Union européenne (UE), les frontaliers sont en principe tenus d'être affiliés à une assurance maladie dans le pays où ils exercent leur activité lucrative. En revanche, les person-

nes frontalières résidant en Allemagne, en Autriche, en France et en Italie peuvent choisir entre le système d'assurance de leur lieu de travail et celui de leur pays de résidence.

Si vous travaillez à Genève et vous installez en Allemagne, en Autriche, en France ou en Italie, vous disposez de trois mois à compter de votre changement de domicile pour choisir votre système d'assurance-maladie. Si vous souhaitez opter pour le système d'assurance-maladie de votre nouveau pays de résidence, vous devez impérativement, dans un délai de trois mois, déposer une demande d'exemption de l'assurance-maladie suisse auprès du Service de l'assurance-maladie (adresse ci-dessous) et vous affilier au système de votre nouveau pays de résidence. Nous vous signalons que votre choix sera irrévocable, à moins d'un changement notable de situation (retraite, changement d'état civil, etc.). A l'inverse, si vous ne faites pas usage de ce droit d'option dans ce délai de 3 mois, vous resterez définitivement soumis au régime de l'assurance-maladie suisse. Les membres de votre famille qui n'exercent aucune activité lucrative

devront être assurés dans le même système d'assurance-maladie que vous. Au cas où les deux époux exercent une activité lucrative, les membres de leur famille sans activité lucrative devront obligatoirement être affiliés dans le système d'assurance du conjoint qui exerce son activité lucrative dans le pays de résidence.

Pour toute information complémentaire concernant le régime d'assurance-maladie applicable, pour une éventuelle demande de subsides en faveur des personnes de condition économique modeste ou pour vos demandes d'exemption de l'assurance-maladie suisse, nous vous invitons à vous adresser à:

Service de l'assurance-maladie
 62, route de Frontenex - 1207 Genève
 Tél. 022 546 19 00

Vous trouverez par ailleurs le détail des règles d'affiliation pour les frontaliers, les rentiers AVS/AI et les membres de leur famille sans activité lucrative sur internet à l'adresse suivante: <http://www.ge.ch/assurances/maladie/doc/assujetties.xls>

Le conseiller d'Etat
 François LONGCHAMP

■ AFFAIRES RÉGIONALES, ÉCONOMIE ET SANTÉ

PROCÉDURE DE DEMANDE D'AUTORISATION POUR LES EXHIBITIONS, LES EXPOSITIONS, LA PUBLICITÉ ET LES MARCHÉS AU MOYEN D'ANIMAUX

Conformément aux articles 13 de la loi fédérale sur la protection des animaux du 16 décembre 2005 (LPA, RS 455) et 103 à 107 de l'ordonnance sur la protection des animaux du 23 avril

2008 (OPAn, RS 455.1), une demande d'autorisation pour les exhibitions, les expositions, la publicité et les marchés au moyen d'animaux doit être déposée au service de la consommation et des affaires vétérinaires (SCAV).

Le formulaire «B» y relatif est disponible sur le site Internet du SCAV (www.ge.ch/consommation). La requête doit être transmise au SCAV au minimum 3 semaines avant la date de

l'événement afin qu'elle soit traitée dans les meilleurs délais et sans émollements supplémentaires.

Pour les manifestations publiques (guichet universel) avec présence d'animaux, la formule de demande d'autorisation et l'annexe «7» sont disponibles auprès du service du commerce, centre Bandol, 1, rue de Bandol, 1213 Onex (e-mail: scm@etat.ge.ch), ou du service de la sécu-

rité et de l'espace publics, 29, boulevard Helvétique, 1207 Genève (e-mail: manifestations.seep@ville-ge.ch).

LÉGALISATIONS DE PASSEPORTS ET DE CERTIFICATS SANITAIRES POUR ANIMAUX DE COMPAGNIE

Horaires: du lundi au vendredi de 9 h à 11 h 30 et de 14 h à 16 h ou sur rendez-

vous uniquement (tél. 022 546 56 00).

Pièces et documents à apporter: Veuillez consulter préalablement le site www.bvet.admin.ch > importation/exportation ou vous renseigner auprès des services vétérinaires du pays dans lequel vous désirez vous rendre ou auprès de votre vétérinaire praticien.

Le conseiller d'Etat
 Pierre-François UNGER.

■ INTÉRIEUR ET MOBILITÉ

PROPRIÉTAIRES DE PISCINES FAMILIALES

Attention aux risques liés aux produits de traitement des eaux!

Les produits de traitement utilisés pour la désinfection des eaux des piscines (hypochlorite de sodium, eau de Javel, acide chlorhydrique, etc.) sont toxiques. Leur manipulation et leur élimination nécessitent certaines précautions afin d'éviter toute atteinte

aux personnes ou à l'environnement. Vu la loi fédérale sur la protection des eaux (LEaux) et son ordonnance d'application (OEaux), les propriétaires de piscines familiales sont tenus de respecter les mesures suivantes:

- choisir un produit de traitement des eaux adapté au style de piscine et en ajuster le dosage;
- cesser tout apport de produit de traitement de l'eau de baignade 48 heures au minimum avant la

vidange de la piscine afin de permettre l'évaporation du désinfectant;

- déverser les eaux de nettoyage du bassin dans le réseau des eaux usées;
- maintenir en parfait état de fonctionnement les installations de dosage du désinfectant et de traitement des eaux;
- récupérer immédiatement les produits chimiques accidentellement

répandus et les éliminer comme déchets spéciaux (au besoin aviser le SIS au 118).

Les restes de produits de traitement sont des déchets spéciaux qui doivent être retournés au fournisseur ou déposés dans l'un des trois espaces récupération (ESREC) de Châtillon, de La Praille ou des Chânets. La «Directive sur l'évacuation des eaux des piscines familiales» vous informe des bonnes pratiques en la matière.

Elle est disponible sur le site Internet de l'Etat de Genève www.ge.ch/eau/directives

Pour tout renseignement complémentaire: secteur de l'inspection et de la police de la protection des eaux, direction générale de l'eau, tél. 022 388 64 00.

La conseillère d'Etat
 Michèle KÜNZLER.

SÉCURITÉ, POLICE ET ENVIRONNEMENT

OFFICE CANTONAL DES AUTOMOBILES ET DE LA NAVIGATION

NOTIFICATION PAR PUBLICATION

En application de l'article 46, alinéa 4, de la loi sur la procédure administrative, les personnes suivantes, sans domicile connu, sont invitées à se présenter auprès de l'Office cantonal des automobiles et de la navigation, 86, route de Veyrier, 1227 Carouge, pour prendre connaissance d'une décision les concernant:

Abbaslaib Janila, née le 4 mai 1972; Adam Josette, né le 10 juillet 1961; Alfonso Mario, né le 11 mai 1971; Aime François Edouard, né le 22 décembre 1967; Alidema Bujar, né le 2 janvier 1976; Allovis Gerald, né le 8 décembre 1984; Almeida Nascimento André, né le 23 septembre 1987; Ambrosio Julien, né le 9 avril 1981; Amdouni Monir, né le 2 octobre 1972; Arnaud Oriane, né le 30 mars 1975; Asensio Julien, né le 2 juin 1985; Ashby John, né le 1er septembre 1953; Ashraf Waseem, né le 15 mai 1959; Aslam Khan, né le 6 avril 1980; Auspert Alvan, né le 27 mai 1986; Auto Ray, Howori Raymond, 43, avenue St-Cécile, 1217 Meyrin; Avomo Ndong Jeanette-Blanche, née le 15 juillet 1961; Ayari Khelifa, né le 30 mai 1941; Badaoui Wahid, né le 26 juillet 1977; Baillard Julien, né le 19 février 1983; Baillet Anais, née le 24 mars 1986; Bakayoko Mamadou, né le 1er janvier 1970; Ballivet Jean, né le 16 février 1969; Balz Traugott, né le 8 janvier 1941; Barbato Julien, né le 26 janvier 1980; Barbieri Feliciano Antonio Carlo, né le 23 janvier 1974; Bares Costa Sébastien, né le 14 mars 1986; Barnabe Asseseiro José Antonio, né le 29 avril 1954; Barros Da Silva Adelino, né le 7 mars 1985; Barros Pereira Sandro, né le 20 octobre 1970; Bau Quentin, né le 15 août 1982; Baubigeat Yves René, né le 2 novembre 1943; Bay Halil Ibrahim, né le 1er janvier 1966; Beert Tiphaine, née le 31 août 1971; Begolli Adem, 45, route de Divonne, 1260 Nyon; Bellossat Karine, née le 23 juillet 1972; Ben Azouz Samir, né le 2 octobre 1975; Bencheikh Faouzi, né le 1er janvier 1958; Ben Tili Imen, né le 2 janvier 1984; Benzair Mohammed, né le 1er janvier 1957; Bergione & Fils SNC, 42, rue de la Filature, 1227 Carouge; Bergmann David, né le 2 janvier 1980; Bergmann Peter Viktor, né le 20 avril 1947; Berne Laetitia, née le 31 août 1983; Beytout Coline, né le 26 septembre 1980; Bielecki Jérôme, né le 13 mars 1982; Bilac de Azevedo Ana Carolina, née le 3 mai 1983; Binsultan Fares, né le 5 février 1979; Blasco Jonathan, né le 4 octobre 1983; Bohnenblust Melanie, né le 9 juillet 1982; Bonansea Jonathan, né le 23 novembre 1986; Bongard Monique, née le 15 octobre 1951; Bonnet Colette, née le 1er mars 1953; Bouillon Peter, né le 5 août

1980; Bouloussa Saïda, né le 11 mai 1978; Bourgeois Ludovic, né le 23 juin 1976; Bozghiba Yahia, né le 18 octobre 1984; Bredean Gavril, né le 8 juin 1964; Breuil Michel, né le 16 octobre 1949; Brinsi Alaeddine, né le 17 juillet 1982; Brule Michel, né le 29 octobre 1947; Brulhart Meriyem, né le 6 octobre 1965; Cafiero Cyril, né le 24 novembre 1972; Calloni Vincent, né le 25 mai 1976; Campos Anna Rita, née le 8 juin 1977; Caso Ciro, né le 21 juillet 1970; Castreje Duran Alberto, né le 23 septembre 1973; Castro Goncalves Alvaro, né le 6 septembre 1984; Chataigner David, né le 10 avril 1979; Chatelain Edouard, né le 14 juin 1926; Chatila Ryan, né le 24 décembre 1981; Chauveau Joel, né le 9 février 1952; Cheron David, né le 19 janvier 1980; Chiovetta Alessandro, né le 25 avril 1979; Chretien Christelle, née le 8 février 1972; Cissokho Boulaye, né le 3 mars 1985; Coly Emeric, né le 21 mai 1984; Da Costa Esteves Leandro, né le 12 février 1985; Claus-Krinzman Robin, né le 27 novembre 1954; Comier Frédéric, né le 24 août 1967; Crown Financial & Holdings SA, 8, quai du Rhône, 1205 Genève; Cursaz Jean-Jacques, né le 11 octobre 1955; Curtet Nicolas, né le 2 septembre 1980; Damilaville Rodolphe, né le 6 juillet 1971; Da Silva Marcos Paulo, né le 17 décembre 1974; Da Silva Leao Paulo César, né le 4 janvier 1984; Da Silva Vieira Maria Paula, née le 7 septembre 1982; De Almeida Bergmann Johann, né le 17 mars 1987; D.E. Baumann Consulting Sàrl, 81, avenue Louis-Casaï, 1216 Cointrin; Deco-Sols SA, 113, rue de Genève, 1226 Thônex; Delpierre Jean-Philippe, né le 15 janvier 1967; De Luca Ivan, né le 19 février 1974; De Oliveira Henriques Bras Garcia Maria Alice, née le 22 décembre 1945; Dettenhofer Jean-Pierre, né le 20 mars 1970; Doucoure Elhadji-Moye, 111, impasse des Artisans, 74460 Marnez/France; Dourlens Christophe, né le 19 mai 1966; Dubos Franck, né le 10 mars 1983; Du Verdier de Genouillac Philippe Alain François, né le 12 juin 1957; El Bargui Hicham, né le 29 août 1974; El Mantih Larry, né le 11 mars 1966; Ercolino Maria Antonietta, née le 16 juin 1946; Esreb Firas, né le 21 juin 1971; Favier Frédéric, né le 20 mai 1969; Fawaz Hannaz, B77, 102, avenue de Monte-Carlo, 1190 Forest/Belgique; Figueiredo de Jesus Ramos Bruno Filipe, né le 3 juin 1982; Fink Daniel, né le 12 octobre 1973; First Diamond SA, 2, rue Sigismond-Thalberg, 1201 Genève; Fitzpatrick Alison, née le 14 octobre 1965; Fitzpatrick Edward, né le 2 février 1967; Flammang Richard, né le 9 janvier 1961; Foudral Juliette, née le 9 novembre 1953; Fourny Jean-Louis, né le 30 juillet 1957; Fraga Carlos, né le 7 septembre 1977; Francey Marie-Pierre, né le 24 mars 1954; Francois Frédéric, né le 24 novembre 1972; Fremont Marylène, 36, avenue de Menival, 69005 Lyon/France;

ce; Frevent Raphaël Guy Martial, né le 29 août 1977; Gaillard Nama Victorine, née le 3 juin 1966; Gally Floriane, née le 16 septembre 1977; Gattuso Angelo, né le 15 février 1978; Geiger André, né le 21 août 1977; Genillard Damien, né le 6 février 1983; Gentile Pascal, né le 7 mai 1970; Gerwer Cédric, né le 15 janvier 1964; Gery Charley, né le 30 juillet 1985; Ghemiri Farith, né le 11 octobre 1967; Girardet Marc Laurent, né le 24 juin 1953; Girard Emmanuel, né le 7 mai 1985; Glauser Jonas, né le 5 août 1988; Gmaizi Halima, né le 9 décembre 1960; Goncalves de Melo Lucinei, né le 16 juin 1976; Goncalves Graca de Brum Feijao Pedro, né le 20 juin 1975; Gracio Bernardino Edgar, né le 3 décembre 1979; Griffiths Dana Joann, né le 15 avril 1965; Groscol Clarice, née le 1er octobre 1961; Guelpa Rollone Valérie, née le 11 août 1966; Guggisberg Coline, née le 17 mars 1982; Guillard Gwenaël, né le 4 novembre 1975; Guisolan Renée Marcelle, né le 25 avril 1932; Guitton Thomas, né le 28 octobre 1982; Habbul Turhan, né le 14 juillet 1973; Hallmann Michael, né le 21 août 1959; Harri Vanessa, née le 6 octobre 1976; Hehlen Marie, née le 27 août 1957; Helary Michel, né le 26 avril 1963; Helfer Liselotte, né le 4 septembre 1944; Hernandez David, né le 13 mars 1975; Hoarreau Louis, né le 20 juillet 1960; Hollins Andrew, né le 31 juillet 1970; Homrani Amri Linda, née le 22 décembre 1975; Hoshiro Yui-chiro, né le 26 septembre 1970; Hosselet Philippe, né le 8 décembre 1975; Hyka Ermal, né le 7 juillet 1983; Ibrahim Fatmir, né le 5 novembre 1962; Ider Alain, né le 23 janvier 1970; Jarosz Geoffrey Michaël, né le 21 juillet 1981; Jeronimo dos Santos Manuel, né le 12 juillet 1966; Kagnassi Maria, né le 24 octobre 1971; Khouna Hamid, né le 1er février 1984; Kismmodi Eszter, né le 16 mai 1973; Korichi Imad, né le 18 août 1986; Kourouma Amadou, né le 24 mars 1986; Kressmann Sandrine, née le 15 octobre 1970; Krystek Pascal, né le 17 août 1963; Kuhn Eric, né le 9 juin 1962; Labet David, né le 11 août 1973; Lage Brito Robson, né le 13 octobre 1970; Laib Shéhérazad, né le 19 mars 1975; Lallemand Nicolas, né le 16 mars 1968; Lalonde Denis, né le 6 décembre 1951; Lamouret Régis, né le 5 août 1972; Landreau Gaël, né le 1er octobre 1971; Laurent Frédéric, né le 11 février 1974; Lauriston Maymucka, né le 8 juin 1976; Lavier Cédric Jean, né le 15 janvier 1975; Lazzaroni Michaël, né le 12 septembre 1979; Le-francs Cindy, née le 12 septembre 1981; Leguainnet Franck, né le 16 décembre 1972; Leutert Stéphanie, né le 23 avril 1978; Leva Isabelle, né le 25 avril 1964; Libon Ludovic, né le 20 juin 1970; Liggieri Orazio, né le 24 août 1974; Lopez Lopez Francisco Javier, né le 21 juin 1946; Lourenco Lopes Luis Manuel, né le 21 septembre 1975; Mabika Mabinkit, né le 1er octobre

1980; Magalhaes Maria, née le 7 juillet 1966; Maguin Sophie, née le 7 septembre 1988; Mahfouz Dany, né le 18 mai 1974; Marchand Magali, née le 18 juin 1979; Marchand Véronique, née le 25 janvier 1965; Marques Picarra Miguel Angelo, né le 4 août 1984; Mar Solutions IIC, Albany succursale de Genève, c/o Sagesco Sàrl, 40, rue de l'Athénée, 1206 Genève; Massonaz Rémy, né le 6 décembre 1986; Maximin Marie-Françoise, née le 11 mars 1950; Mcbrayer John Lawton, né le 3 juillet 1970; Me be to Sàrl, 112, rue de Lyon, 1203 Genève; Mehrdad Esfandiari, né le 8 juillet 1948; Memon Asif Iqbal, né le 11 juin 1980; Menier Patrice, né le 12 avril 1953; Miller Kirk, né le 8 avril 1971; Mohamed Abdirahman, né le 1er janvier 1978; Monin Joanny, né le 28 novembre 1980; Monteiro Ulisses Joaquim, né le 1er mars 1976; Mossiere Patrick, né le 24 avril 1963; Motari Ibrahim, né le 15 décembre 1979; Moukoko Junior, né le 19 juin 1985; Moulin Laurent, né le 2 mars 1987; Mourgues Agnès Robert, née le 28 septembre 1950; Mukoleche Serge, né le 9 août 1983; Mulot Nicolas, né le 29 avril 1980; Munster Christophe, né le 30 mai 1977; Musto Guillaume, né le 3 août 1960; Nascimento Silva Maria da Luz, née le 16 janvier 1976; Navarro Acevedo Carlos Alberto, né le 4 juin 1984; Nefil Larbi, né le 30 octobre 1948; Nekkaa Abdelkarim, né le 27 juin 1972; Neves Moreira Hernani, né le 10 avril 1964; N Har Fatima, née le 26 septembre 1974; Nier Marechal Didier, né le 24 février 1974; Nouri Malik, né le 18 décembre 1965; N'ti Malanda Armel, né le 9 mars 1975; Nury Vincent, né le 24 août 1977; Oates Thomas Andrew, né le 24 octobre 1959; Odet Jean-Marc, né le 15 août 1965; Ogunlade Olanrewaju, né le 7 juin 1979; Oneyama Shigeko, né le 3 juillet 1926; Ouena Mohamed Ridha, né le 21 juin 1956; Oz Gürbuz, né le 6 août 1986; Pacy Sébastien, né le 12 décembre 1977; Pajean Jimmy, né le 5 février 1982; Parmas Yvon, né le 24 mars 1972; Pascoet Freddy, né le 28 août 1966; Pedata Domenico, né le 22 août 1941; Pena Bustabad Cristobal, né le 25 avril 1984; Perez Daniel, BPS - Brigade privée du stat., 6, chemin du Repos, 1213 Petit-Lancy; Perez Franck, né le 12 mai 1970; Petro Sébastien, né le 20 juin 1975; Picard Freddy, né le 11 septembre 1982; Pierrat Jean-Louis, né le 16 mai 1948; Pilard Fabrice, né le 12 mai 1979; Pillard Vincent, né le 5 décembre 1985; Pollien Gérard, né le 16 mai 1947; Portela de Freitas José Fernando, né le 7 mai 1973; Powell Jérôme, né le 22 août 1954; Prevel Claire, né le 25 février 1987; Projet-Finance Sàrl c/o Consul-Assistance Giorgio Lucchinetti, 42, rue de Lausanne, 1201 Genève; Rafia Kaled, né le 28 décembre 1984; Rajeb Abdel Menaim, né le 1er septembre 1969; Ramachandra Sujatha, né le 2 août 1971; Ravonel Julien, né le 17 novembre 1982;

Razafimamonjy Nicolas, né le 31 décembre 1977; Rey Georges, né le 23 septembre 1962; Rezeg Saadeddine, né le 22 octobre 1973; Ribeiro de Andrade Sabrina, née le 30 avril 1985; Rillardon Cyril, né le 2 mars 1970; Roberts Carl, né le 4 septembre 1976; Rodrigues Soares Augusto Manuel, né le 31 octobre 1970; Rossier Juan-Carlos, né le 24 septembre 1959; Rutigliano Mathieu, né le 22 février 1981; Saadi Samir, né le 12 juillet 1981; Mustapha Sajib, né le 1er janvier 1950; Salcedo Jesus, né le 7 septembre 1957; Sanchez Sébastien, né le 7 novembre 1969; Sauvage Gérald, né le 27 octobre 1969; Savoldelli Carole, né le 24 décembre 1971; Schlapfer Vanessa, née le 4 octobre 1978; Schneider Johann, né le 5 août 1977; Schneider Julien, né le 11 août 1979; Scholer Patrick, né le 8 décembre 1983; Shirokovskikh Victor, né le 21 juillet 1985; SIDAM (Suisse) SA, 414, route de Chancy, 1236 Cartigny; Sidoti Francesco, né le 24 juin 1982; SIKIC Marine GmbH, Freiburgstrasse 47, 3174 Thörishaus; Soares Antonio, né le 10 septembre 1979; Sobczack Sacha, né le 21 janvier 1984; Stampf Jean-Luc, né le 20 janvier 1973; Strong Madelin, né le 14 juin 1962; Stryker-Osteonics SA, succ. de Plan-les-Ouates, 5, chemin des Aulx, 1228 Plan-les-Ouates; Stucki Mathias, né le 30 novembre 1986; Suno Victor Ludvig, né le 20 novembre 1976; Youssef Tabit, né le 23 août 1980; Teixeira Cabrita Pedro, né le 15 janvier 1978; Tendon Sisia Catherine, née le 12 avril 1974; Teodoro Dias Leonardo, né le 27 juillet 1971; Thomas Catherine, née le 10 mai 1962; Thomasset Johan, né le 30 juillet 1985; Tissot Alexandra, née le 15 avril 1968; Tonda Patrice, né le 21 novembre 1975; Veillet Stéphanie, né le 15 juin 1973; Vidal Daniel, né le 13 mai 1977; Vidal da Silva Ramos, né le 16 juillet 1980; Vidoni Corrado, né le 11 novembre 1984; Viventini Daniel, né le 3 septembre 1966; Viviano Giuseppe, né le 16 janvier 1941; Vivier Xanthe Jeanette, née le 8 septembre 1989; Vlacic Nikola, né le 17 mai 1968; Voiry Cédric, né le 19 mars 1982; Volery Barbey Marie-Noël, né le 16 décembre 1965; Volpe Jessica, né le 9 décembre 1986; von Aschen-Al-Mallah Beate, née le 1er novembre 1957; Vuattoux Gilles, né le 8 juillet 1959; Vucic Anica, né le 17 décembre 1967; Walters-Ballet Diana, née le 16 avril 1955; Wespi Karim, né le 31 janvier 1984; Wolbert Didier, né le 6 juillet 1962; Zamudio Gonzalez Victor, né le 22 octobre 1947; Zapata Montalvo Luis, né le 10 août 1961; Zaugg Pascale, né le 8 juin 1965; Zermati Daniel Paul, né le 23 juillet 1950; Zolly Antoine, né le 16 mars 1979;

Décision à retirer auprès du service comptabilité.

Les délais procéduraux ne sont ni prolongés ni suspendus par la présente publication.

La conseillère d'Etat
Isabel ROCHAT.

CONSTRUCTIONS ET TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

ENQUÊTE PUBLIQUE No 1699 LANCY / VILLAGE DU GRAND-LANCY

Création d'une zone 4B protégée Plan N 29759-543

Le projet de modification des limites de zones No 29759-543 situé à l'ouest de la route du Grand-Lancy, au lieu-dit «village du Grand-Lancy», sur le territoire de la commune de Lancy, est déposé:

- au **Département des constructions et des technologies de l'information**, services généraux de la direction générale de l'aménagement du territoire, 5, rue David-Dufour, 5e étage (heures d'ouverture: de lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h), tél. 022 546 73 00 et sur internet à l'adresse suivante: www.geneve.ch/amenagement/procedures;
 - à la **mairie de Lancy**, 41, route du Grand-Lancy (heures d'ouverture: de lundi au vendredi de 8 h 30 à 11 h 30 et de 14 h à 16 h 30, mardi de 8 h 30 à 11 h 30 et de 14 h à 18 h), tél. 022 706 15 11,
- où il peut être consulté du **14 juin au 14 juillet 2010** inclusivement.
- Le projet est également affiché, en dehors des jours et heures d'ouver-

ture, dans la vitrine située devant le Département des constructions et des technologies de l'information (5, rue David-Dufour).

Les observations relatives à ce projet doivent être adressées, par écrit, durant ce délai, au Département des constructions et des technologies de l'information, direction générale de l'aménagement du territoire, case postale 224, 1211 Genève 8.

PROCÉDURE D'APPROBATION DES PROJETS D'INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES

Commune de Cartigny Mise à l'enquête publique

pour:
S-153123 - Nouvelle station transformatrice «Croix-en-Champagne No 1780» en remplacement de deux stations existantes
L-211650 - Nouvelle liaison souterraine entre «Moulin-de-la-Ratte No 1779» et «Petite Grave Village No 1187»
L-211651 - Nouvelle liaison souterraine entre «Croix-en-Champagne No 1780» et «Petite Grave Village No 1187»
L-211652 - Nouvelle liaison souterraine

entre «Croix-en-Champagne No 1780» et «Cartigny Stand No 1196»
L-211653 - Nouvelle liaison aéro-souterraine pour la station «Croix-en-Champagne No 1780»

La demande d'approbation des plans susmentionnés a été soumise à l'Inspection fédérale des installations à courant fort ESTI.

Requérants: Services industriels de Genève.

Les dossiers seront mis à l'enquête du 14 juin jusqu'au 14 juillet 2010 dans la commune de Cartigny.

La mise à l'enquête publique entraîne, selon les articles 42-44 de la loi fédérale sur l'expropriation (RS 711), le ban d'expropriation.

Pendant le délai de mise à l'enquête, quiconque ayant qualité de partie en vertu de la loi sur la procédure administrative (RS 172.021) ou de la loi sur l'expropriation peut faire opposition auprès de l'Inspection fédérale des installations à courant fort ESTI, 3, chemin de Mornex, 1003 Lausanne. Toute personne qui n'a pas fait opposition est exclue de la suite de la procédure.

Toutes les objections en matière d'expropriation et toutes les demandes

d'indemnité ou de réparation en nature doivent être déposées dans le même délai. Les oppositions et les demandes déposées ultérieurement en vertu des articles 39 et 51 de la loi sur l'expropriation doivent également être adressées à l'Inspection fédérale des installations à courant fort.

18-675370

PROCÉDURE D'APPROBATION DES PROJETS D'INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES

Commune d'Aire-la-Ville Mise à l'enquête publique

pour:
S-153122 - Nouvelle station transformatrice «Moulin-de-la-Ratte No 1779» en remplacement de deux stations existantes
L-211650 - Nouvelle liaison souterraine entre «Moulin-de-la-Ratte No 1779» et «Petite Grave Village No 1187»

La demande d'approbation des plans susmentionnés a été soumise à l'Inspection fédérale des installations à courant fort ESTI.

Requérants: Services industriels de Genève.

Les dossiers seront mis à l'enquête du 14 juin jusqu'au 14 juillet 2010 dans la commune d'Aire-la-Ville.

La mise à l'enquête publique entraîne, selon les articles 42-44 de la loi fédérale sur l'expropriation (RS 711), le ban d'expropriation.

Pendant le délai de mise à l'enquête, quiconque ayant qualité de partie en vertu de la loi sur la procédure administrative (RS 172.021) ou de la loi sur l'expropriation peut faire opposition auprès de l'Inspection fédérale des installations à courant fort ESTI, 3, chemin de Mornex, 1003 Lausanne. Toute personne qui n'a pas fait opposition est exclue de la suite de la procédure.

Toutes les objections en matière d'expropriation et toutes les demandes d'indemnité ou de réparation en nature doivent être déposées dans le même délai. Les oppositions et les demandes déposées ultérieurement en vertu des articles 39 et 51 de la loi sur l'expropriation doivent également être adressées à l'Inspection fédérale des installations à courant fort.

18-675368

Le conseiller d'Etat
Mark MULLER.

COMMUNES

VILLE DE VERSOIX

Le Conseil municipal de la Ville de Versoix est convoqué en séance ordinaire le **lundi 21 juin 2010, à 20 h 30**, à la Maison du Charron. L'ordre du jour de cette séance est le suivant:

1. Nomination au grade de lieutenant d'un sapeur-pompier.
2. Approbation du procès-verbal du 17 mai 2010.
3. Communications du bureau du Conseil municipal.
4. Communications du Conseil administratif.
5. Crédit de 290050 F: nouveaux panneaux de Versoix.
6. Echange de terrain au chemin du Levant sans compensation financière (66 m²).
7. Ventes des parcelles dites du Levant à la Fondation communale de Versoix-Samuel May, pour un

- montant de 2000000 F.
8. Crédit de 330000 F: achat véhicules STVE, gérance et pompiers.
9. Crédit de 340000 F: réaménagement canal et bief de Pont-Céard.
10. Crédit de 30000 F: étude pour estimer les coûts de construction d'une piscine couverte à Versoix.

11. Fondation Crèche Fleurimage: comptes 2009.
12. Fondation communale de Versoix-Samuel May: comptes 2009.
13. Propositions individuelles et divers. Parole au public.

Versoix, le 10 juin 2010.

18-675367

POUVOIR JUDICIAIRE

TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE

Nous, greffier au Tribunal de première instance, en application de l'article 16 de la loi de procédure civile, assignons **M. Jean-Baptiste Muaka Kuta**, actuellement sans domicile ni résidence connus, à comparaître le jeudi 16 septembre 2010 à 8 h 30, devant le Tribunal de première instance, salle K3, pour l'introduction de la demande, cause C/10990/2010-21, formée par le mineur **Dodie Mbugu**.

La greffière de chambre:
E. DE BORTOLI.

Une copie de l'assignation destinée à M. Jean-Baptiste Muaka Kuta a été remise, vu son domicile inconnu, au Parquet du procureur général, Palais de justice, 1, place du Bourg-de-Four, Genève, 1re cour, 3e étage, où il peut la retirer.

18-675390

Par jugement du jeudi 3 juin 2010, le Tribunal de première instance de la République et canton de Genève a ordonné la dissolution et la liquidation selon les dispositions applicables à la faillite de la **Société immobilière Versoix-La-Scie SA**, ayant anciennement son siège c/o Alain Bordier & Cie, 8, rue du Vieux-Collège, 1204 Genève, actuellement sans adresse.

A condamné la Société immobilière Versoix-La-Scie SA aux dépens, lesquels comprennent un émoluments de 400 F.

A débouté tout opposant de toute autre conclusion.

Le greffier: E. FILLET.

18-675406

Par ordonnance du 7 juin 2010, cause No C/10429/2010-SP, le Tribunal de première instance de la République et canton de Genève somme le **détenteur inconnu** du livret d'épargne No K 3204.45.54 de la Banque Cantonale de Genève établi au nom de Mme Yolande Schaedelin de le produire et de le déposer au greffe du Tribunal de première instance à Genève dans le délai de trois mois dès l'insertion de la présente publication (1 insertion), faute de quoi l'annulation en sera prononcée.

P.o. le greffier: C. NOIR.

18-675384

1er avis

Par ordonnance du 7 juin 2010, cause No C/8878/2010-SP, le Tribunal de première instance de la République et canton de Genève somme le **détenteur inconnu** des cédules hypothécaires suivantes:

- 1 cédule hypothécaire au porteur de 200000 F, inscrite au registre foncier le 11 août 1981 sous PjB 3573, grevant en 1er rang et avec profit des cases libres la parcelle No 2268 de la commune de Vandœuvres;
- 1 cédule hypothécaire au porteur de 200000 F, inscrite au registre foncier le 11 août 1981 sous PjB 3573.1, grevant en 1er rang et avec profit des cases libres la parcelle No 2268 de la commune de Vandœuvres;
- 1 cédule hypothécaire au porteur de 200000 F, inscrite au registre foncier le 11 août 1981 sous PjB 3573.2, grevant en 1er rang et avec profit des cases libres la parcelle No 2268 de la commune de Vandœuvres;
- 1 cédule hypothécaire au porteur de 100000 F, inscrite au registre foncier le 11 août 1981 sous PjB 3573.3, grevant en 1er rang et avec profit des cases libres la parcelle No 2268 de la commune de Vandœuvres;
- 1 cédule hypothécaire au porteur de 100000 F, inscrite au registre foncier le 11 août 1981 sous PjB

3573.4, grevant en 1er rang et avec profit des cases libres la parcelle No 2268 de la commune de Vandœuvres, de les produire et de les déposer au greffe du Tribunal de première instance à Genève dans le délai d'une année dès la première insertion des présentes publications (3 insertions à 8 semaines d'intervalle), faute de quoi l'annulation en sera prononcée.

P.o. le greffier: I. VALANTIN.

18-675393

1er avis

Par ordonnance du 7 juin 2010, cause No C/10528/2010-SP, le Tribunal de première instance de la République et canton de Genève somme le **détenteur inconnu** de la cédule hypothécaire au porteur de 200000 F, inscrite au registre foncier le 30 mars 1995 sous Pj 1662.1, grevant en 3e rang et avec profit des cases libres la parcelle No 13276 de la commune de Meyrin, sise 11, avenue de Vaudagne, de la produire et de la déposer au greffe du Tribunal de première instance à Genève dans le délai d'une année dès la première insertion des présentes publications (3 insertions à 8 semaines d'intervalle), faute de quoi l'annulation en sera prononcée.

P.o. le greffier: C. NOIR.

18-675382

1er avis

Par ordonnance du 7 juin 2010, cause No C/10035/2010-SP, le Tribunal de première instance de la République et canton de Genève somme le **détenteur inconnu** de la cédule hypothécaire au porteur de 717000 F, inscrite au registre foncier le 2 octobre 2002, sous Pj. 8318 grevant en 1er rang l'unité de PPE Genève-Petit-Saconnex Nos 3663-3, 3663-4 et 3663-16, de la produire et de la déposer au greffe du Tribunal de première instance à Genève dans le délai d'une année dès la première insertion des présentes publications (3 insertions à 8 semaines d'intervalle), faute de quoi l'annulation en sera prononcée.

P.o. le greffier: C. NOIR.

18-675374

1er avis

Par ordonnance du 7 juin 2010, cause No C/11185/2010-SP, le Tribunal de première instance de la République et canton de Genève somme le **détenteur inconnu** de la cédule hypothécaire au porteur de 58000 F, inscrite au registre foncier le 3 octobre 1962 sous PjB 3365 grevant en 1er rang la parcelle No 2213 de la commune de Vernier, sise 13, chemin des Platières à Aire, de la produire et de la déposer au greffe du Tribunal de première instance à Genève dans le délai d'une année dès la première insertion des présentes publications (3 insertions à 8 semaines d'intervalle), faute de quoi l'annulation en sera prononcée.

P.o. le greffier: C. NOIR.

18-675377

2e avis

Par ordonnance du 12 avril 2010, cause No C/6184/2010-SP, le Tribunal de première instance de la République et canton de Genève somme le **détenteur inconnu** de la cédule hypothécaire au porteur de 561000 F, inscrite en premier rang au registre foncier le 4 août 2005 sous Pj 3693.14 du 26 avril 2004 avec droit de gage collectif, les feuillets 3028 Nos 3 et 18 de Carouge, de la produire et de la déposer au greffe du Tribunal de première instance à Genève dans le délai d'une année dès la première insertion des présentes publications (3 insertions à 8 semaines d'intervalle), faute de quoi l'annulation en sera prononcée.

P.o. le greffier: I. VALANTIN.

18-668299

3e avis

Par ordonnance du 12 avril 2010 dans la cause No C/2952/2010, le Tribunal de première instance de la République et canton de Genève somme toutes les personnes concernées par l'inscription de la commune de Collonge-Bellerive comme propriétaire de la parcelle No 3935, plan 48, de la commune de Collonge-Bellerive (GE), de faire opposition à cette inscription dans un délai de 3 mois dès la première publication des présents dispositifs, faute de quoi l'inscription en sera ordonnée par le tribunal.

Genève, le 12 avril 2010.

P.o. le greffier: C. NOIR.

18-668298

TRIBUNAL D'APPLICATION DES PEINES ET DES MESURES

M. Dario Lonardi, né le 11 août 1956, dernière adresse connue: 26, chemin des Serves, 1228 Plan-les-Ouates, est informée qu'un jugement a été prononcé à son encontre par le Tribunal d'application des peines et des mesures en son audience du 3 juin 2010.

Un délai de dix jours, à compter de la présente publication, lui est imparti pour retirer la communication du jugement auprès du greffe du Tribunal de police.

Le greffier: p.o. S.-J. GOLAY.

18-675373

TRIBUNAL DE LA JEUNESSE

M. Da Costa Ferreira Bruno, né le 1er avril 1992, à Chêne-Bougeries/GE, dernier domicile connu, chez Mme Cindy Clément, 6/64, chemin des Deux-Communes, 1226 Thônex, est informé qu'un jugement le concernant a été rendu par le Tribunal de la jeunesse lors de l'audience du 27 mai 2010.

Un délai de dix jours, à compter de la présente publication, lui est imparti pour retirer la communication du jugement auprès du greffe du Tribunal de la jeunesse.

P.o. la greffière: L. HERMANN.

JURIDICTION DES PRUD'HOMMES

Nous, greffiers de la juridiction des prud'hommes, en application de l'article 148 de la loi de procédure civile, avisons **Lion's Investment Group AG**, c/o Revides AG, Limmatquai 1, 8001 Zürich, actuellement sans domicile connu, que la juridiction des prud'hommes n'a pas pu lui faire parvenir par courrier recommandé les convocations dans le cadre d'une demande formulée le 25 mars 2010 par Claudia Zanette. Etant introuvable à l'adresse en notre possession, vous êtes cité à comparaître par devant le Tribunal de la juridiction des prud'hommes le lundi 26 juillet 2010, salle B5, à 18 h 30, Palais de justice, Bâtiment B, 1er étage, 1, place du Bourg-de-Four, à Genève.

Lion's Investment Group AG est informée de ce que sa convocation, ainsi que la demande de Mme Claudia Zanette sont à sa disposition au greffe de la juridiction des Prud'hommes, 27, boulevard Helvétique, 1207 Genève.

La greffière:
V. BULUNDWE-LÉVY.

COMMISSION CANTONALE DE RECOURS EN MATIÈRE ADMINISTRATIVE

Par acte déposé le 26 mai 2010, au nom de **M. Paul Edmond Brugger**, la commission a été saisie d'un recours contre la décision du Département

des constructions et des technologies de l'information du **26 avril 2010, dossier No DD 102756**, rejetant la demande d'autorisation d'édifier une construction sur la parcelle **71, feuille 4** de la commune de **Vernier**.

En application de l'article 147, alinéa 2, LCI, les tiers disposent d'un délai de 30 jours, dès la présente parution, pour intervenir dans la procédure et, s'ils s'abstiennent de cette démarche, ils n'auront plus la possibilité de recourir contre la décision de la commission, ni de participer aux procédures ultérieures. articiper aux procédures ultérieures.

PARQUET

M. Alexandre Raffin-Peyloz, né le 18 octobre 1973, ressortissant français, dernier domicile connu: 61, rue du Château-Rouge, F-74100 Annemasse, est informé qu'une ordonnance de condamnation a été prononcée à son encontre par le procureur général, en date du 27 avril 2010.

Un délai de 10 jours à compter de la présente publication lui est imparti pour retirer la communication du jugement auprès du greffe du Parquet du procureur général, Palais de justice, 1, place du Bourg-de-Four, 1re cour, 3e étage.

Pour le procureur général:
C. SZABO, huissière.

18-675455

M. Guillaume Gauthier, né le 19 juin 1985, ressortissant français, dernier domicile connu: 117, route de Genève, F-74240 Gaillard, est informé qu'une ordonnance de condamnation a été prononcée à son encontre par le procureur général, en date du 15 avril 2010.

Un délai de 10 jours à compter de la présente publication lui est imparti pour retirer la communication du jugement auprès du greffe du Parquet du procureur général, Palais de justice, 1, place du Bourg-de-Four, 1re cour, 3e étage.

Pour le procureur général:
C. SZABO, huissière.

18-675463

M. José Esperança Fula, né le 30 août 1965, ressortissant angolais, dernier domicile connu: 39, rue du Docteur-Coquand, F-93270 Paris, est informé qu'une ordonnance de condamnation a été prononcée à son encontre par le procureur général, en date du 31 mai 2010.

Un délai de 10 jours à compter de la présente publication lui est imparti pour retirer la communication du jugement auprès du greffe du Parquet du procureur général, Palais de justice, 1, place du Bourg-de-Four, 1re cour, 3e étage.

Pour le procureur général:
C. SZABO, huissière.

18-675435

Mme Majokuka Sompa, née le 9 juin 1960, ressortissante congolaise, dernier domicile connu: 51, rue Michelet, F-93270 Paris, est informée qu'une ordonnance de condamnation a été prononcée à son encontre par le procureur général, en date du 31 mai 2010.

Un délai de 10 jours à compter de la présente publication lui est imparti pour retirer la communication du jugement auprès du greffe du Parquet du procureur général, Palais de justice, 1, place du Bourg-de-Four, 1re cour, 3e étage.

Pour le procureur général:
C. SZABO, huissière.

18-675438

M. Aniceto Pinhel Ferreira, né le 5 juin 1970, ressortissant français, dernier domicile connu: 59 bis, avenue de Novel, F-74000 Annecy, est informé

qu'une ordonnance de condamnation a été prononcée à son encontre par le procureur général, en date du 27 avril 2010.

Un délai de 10 jours à compter de la présente publication lui est imparti pour retirer la communication du jugement auprès du greffe du Parquet du procureur général, Palais de justice, 1, place du Bourg-de-Four, 1re cour, 3e étage.

Pour le procureur général:
C. SZABO, huissière.

18-675453

M. Christophe Fernier, né le 21 janvier 1985, ressortissant français, dernier domicile connu: 6, chemin du Gue, F-01210 Ferney-Voltaire, est informé qu'une ordonnance de condamnation a été prononcée à son encontre par le procureur général, en date du 28 mai 2010.

Un délai de 10 jours à compter de la présente publication lui est imparti pour retirer la communication du jugement auprès du greffe du Parquet du procureur général, Palais de justice, 1, place du Bourg-de-Four, 1re cour, 3e étage.

Pour le procureur général:
C. SZABO, huissière.

18-675442

M. Thomas Girod, né le 6 juin 1986, originaire d'Alterswil (FR), dernier domicile connu: 225, rue de Velard, F-01710 Thoiry, est informé qu'une ordonnance de condamnation a été prononcée à son encontre par le procureur général, en date du 31 mai 2010.

Un délai de 10 jours à compter de la présente publication lui est imparti pour retirer la communication du jugement auprès du greffe du Parquet du procureur général, Palais de justice, 1, place du Bourg-de-Four, 1re cour, 3e étage.

Pour le procureur général:
C. SZABO, huissière.

18-675445

M. François Magnin, né le 13 juillet 1951, ressortissant français, dernier domicile connu: Laprau, F-74500 Feternes, est informé qu'une ordonnance de condamnation a été prononcée à son encontre par le procureur général, en date du 27 avril 2010.

Un délai de 10 jours à compter de la présente publication lui est imparti pour retirer la communication du jugement auprès du greffe du Parquet du procureur général, Palais de justice, 1, place du Bourg-de-Four, 1re cour, 3e étage.

Pour le procureur général:
C. SZABO, huissière.

18-675448



MARCHÉS PUBLICS

AVIS DE SOUMISSION PUBLIQUE

En application de son règlement immobilier, la CAP, Caisse d'Assurance du Personnel de la Ville de Genève et des Services Industriels de Genève, ouvre une inscription pour la mise en soumission des travaux de rénovation de l'enveloppe et des communs ainsi que de la création possible de 4 nouveaux logements en toiture.

Objet du marché: Immeubles angle 29, rue Schaub - 12, rue Racine.

Lot 1: CFC 211.6, Maçonnerie et béton armé: 505 000 F HT;

Lot 4: CFC 221.2, Fenêtres en PVC, variantes bois et bois-métal: 215 000 F HT;

Lot 5: CFC 221.6, Portes et fenêtres extérieures en acier: 157 000 F HT

Lot 6: CFC 242, Installation de chauffage solaire thermique: 240 000 F HT

Lot 7: CFC 261, Ascenseurs: 227 000 F HT

Lot 8: CFC 271, Plâtrerie et peinture: 218 000 F HT

Lot 9: CFC 272, Serrurerie courante: 163 000 F HT

Ouverture du chantier: automne 2010.

Type de procédure: ouverte.

Conditions de participation: peuvent participer les entreprises domiciliées en Suisse respectant les usages de leur profession en vigueur dans le canton de Genève.

Les attestations justifiant la qualité de l'entreprise, ses effectifs, l'application des conventions collectives de travail et le paiement des prestations sociales seront exigées à la remise des offres.

Critères d'aptitude: fournir une liste de références.

Critères d'adjudication:

a) Coût et crédibilité de l'offre.

b) Compétences dans le domaine de l'objet à réaliser

c) Références et aptitudes générales.

Lieu d'inscription: CAP - Section Travaux - 93, rue de Lyon - C.P. 123, 1211 Genève 13, tél. 022 338 10 50.

Délai d'inscription: 25 juin 2010.

Emolument d'inscription: ne seront prises en considération que les inscriptions accompagnées d'un versement de 50 F par lot et d'une copie du récépissé postal justifiant de ce paiement au compte postal 12-1300-6, mentionnant: «Soumission Schaub - Racine, lot No. ..., CFC No. ...».

Cette somme ne sera pas remboursée. Les entreprises remplissant les conditions de participation et inscrites dans les délais prescrits recevront les formulaires de soumission en temps opportun.

Le présent appel d'offres n'est pas soumis à l'accord intercantonal sur les marchés publics (AIMP).

ÉTAT DE GENÈVE

- Pouvoir adjudicateur
 - Nom officiel et adresse du pouvoir adjudicateur: Service d'achat/Entité adjudicatrice: Etat de Genève - Office des bâtiments Service organisateur/Entité organisatrice: Direction des Investissements, du patrimoine et des actifs, à l'attention de Manuel Garcia, 5, rue David-Dufour - CP 22, 1211 Genève 8, Suisse, Téléphone: 022 546 62 36, Fax: 022 546 61 81, e-mail: manuel.garcia@etat.ge.ch
 - Les offres sont à envoyer à l'adresse suivante: Direction des Investissements, du patrimoine et des actifs, à l'attention de Manuel Garcia, 5, rue David-Dufour - CP 22, 1211 Genève 8, Suisse, Téléphone: 022 546 62 36, Fax: 022 546 61 81, e-mail: manuel.garcia@etat.ge.ch
 - Délai souhaité pour poser des questions par écrit - Remarques: L'adjudicateur n'accepte aucune question par téléphone.
 - Délai de clôture pour le dépôt des offres: 24 jours après la publication. Exigences formelles: Seules les offres arrivées à l'adresse du chapitre 1.2 ci-dessus, dans le délai fixé, signées, datées et complètes seront prises en considération. Les offres arrivées après le délai fixé seront exclues de l'adjudication.
 - Genre de pouvoir adjudicateur: Commune/Ville
 - Mode de procédure choisi: Procédure ouverte

- Genre de marché: Marché de travaux de construction
- Conformément à l'accord de l'OMC/GATT: Oui
- Objet du marché
- Genre du marché de travaux de construction: Exécution
- Titre du projet du marché: Justice 2010 - Saint-Georges - Bâtiment S - Anneville 1-3 / Transformation partielle - Installation Ventilation
- Référence / numéro de projet: Justice 2010 Anneville1-3 / Instal. ventilation
- Vocabulaire commun des marchés publics: CPV: 45331000 - Travaux d'installation de matériel de chauffage, de ventilation et de climatisation.
- Description détaillée du projet: Transformation de surfaces de bureaux. Installation de ventilation, rafraîchissement. CFC: 243 - Distribution de chaleur - 244 - installation de ventilation - 245 - Installation de rafraîchissement
- Lieu de l'exécution: Chemin Anneville 1-3, route de Chancy 6 bis
- Marché divisé en lots? Non
- Des variantes sont-elles admises? Oui - Remarques: Une variante d'offre est admise, mais pas obligatoire.
- Le soumissionnaire peut donc proposer une variante sur les produits, matériaux et/ou fournitures décrits dans le cahier des charges (proposition d'un autre produit, matériau et/ou fourniture).
- Des offres partielles sont-elles admises? Non
- Délai d'exécution: début 15.07.2010 - fin 12.11.2010
- Remarques: Travaux d'urgence pour mise en place de la justice 2010.
- Des travaux seront probablement exécutés hors des horaires normaux.
- Conditions
- Conditions générales de participation: Ne seront retenues que les offres émanant de soumissionnaires qui respectent les usages locaux, qui paient les charges sociales conventionnelles selon l'article 32 du règlement cantonal sur la passation des marchés publics (L 6 05.01) et qui apportent la preuve qu'ils exercent une activité en rapport quant à sa nature et à son importance avec celle dont relève le marché concerné (diplôme, certificat, maîtrise, inscription au RC ou sur un registre professionnel). L'appel d'offres est soumis à l'OMC, tous les soumissionnaires établis en Suisse ou dans un Etat signataire de l'accord OMC sur les marchés publics qui offre la réciprocité aux entreprises suisses peuvent participer.
- Communauté de soumissionnaires: Admises selon l'art. 34 du règlement cantonal. Tous les membres doivent respecter les conditions.
- Sous-traitance: Admis selon l'art. 35 du règlement cantonal. Les sous-traitants doivent également respecter les conditions.
- Critères d'aptitude: conformément aux critères cités dans les documents
- Justificatifs requis: conformément aux justificatifs requis dans le dossier
- Critères d'adjudication: conformément aux critères suivants: Montant de l'offre Pondération 40% - Capacité à respecter les délais d'exécution Pondération 25% - Organisation et références Pondération 25% - Formation professionnelle Pondération 10%.
- Conditions à l'obtention du dossier d'appel d'offres
- Prix: aucun
- Conditions de paiement: Aucun emolument de participation n'est requis
- Langues acceptées pour les offres: Français
- Validité de l'offre: 6 mois à partir de la date limite d'envoi
- Obtention du dossier d'appel d'offres sous www.simap.ch
- Dossier disponible à partir du: 14.06.2010
- Langues du dossier d'appel d'offres: Français

- Autres informations pour l'obtention du dossier d'appel d'offres: L'inscription sur www.simap.ch n'équivaut pas à une inscription officielle ou à une demande de dossier. Seule la soumission remplie et retournée à l'adresse du chapitre 1.2 fait preuve d'inscription officielle.
- Autres informations
 - Conditions générales: Conformément aux conditions fixées dans le dossier. Conditions également téléchargeables sur le site internet www.simap.ch onglet «Aspects juridiques/infos», canton de Genève.
 - Négociations: Les négociations sur les prix, les remises de prix et les prestations sont interdites.
 - Autres indications: La loi sur les marchés publics applicable à Genève est la L 6 05.0 et son règlement d'application le L 6 05.01. Ces documents sont téléchargeables sur www.simap.ch, page genevoise. En cas d'inscription ou de téléchargement sur www.simap.ch, nous vous recommandons de conserver le code d'accès jusqu'à la fin de la procédure.
 - Organe de publication officiel: Feuille d'avis officielle du canton de Genève.
 - Indication des voies de recours: Le présent appel d'offres peut faire l'objet d'un recours au Tribunal administratif genevois dans un délai de 10 jours à compter de la date de la publication.

HÔPITAUX UNIVERSITAIRES DE GENÈVE

- Pouvoir adjudicateur
 - Nom officiel et adresse du pouvoir adjudicateur: Service d'achat/Entité adjudicatrice: Hôpitaux universitaires de Genève Service organisateur/Entité organisatrice: Centrale d'achats et d'ingénierie biomédicale des hôpitaux universitaires Vaud-Genève, Avenue de la Roseraie 70, 1205 Genève, Suisse
 - Genre de pouvoir adjudicateur: Canton
 - Mode de procédure choisi: Procédure de gré à gré
 - Genre de marché: Marché de fournitures
 - Conformément à l'accord de l'OMC/GATT: Oui
 - Objet du marché
 - Titre du projet du marché: 4 ventilateurs d'anesthésie (Servo-i) pour les HUG
 - Vocabulaire commun des marchés publics: CPV: 33172100 - Appareils d'anesthésie
 - Décision d'adjudication
 - Adjudicataire: Maquet AG, Wilerstrasse 75, 9200 Gossau SG, Suisse Prix: CHF 272'214.40 Remarque: TVA incluse
 - Raisons de la décision d'adjudication: Article 15 c) du règlement sur la passation des marchés publics (L 6 05.01): Un seul prestataire entre en considération en raison des particularités techniques du marché.
 - Autres informations
 - Date de l'adjudication: 14.06.2010
 - Indication des voies de recours: La présente décision d'adjudication peut faire l'objet d'un recours dûment motivé dans les 10 jours à compter de la date de publication de la présente notification, auprès du Tribunal administratif de Genève: Rue du Mont-Blanc 18, Case postale 1956, 1211 Genève 1.

HÔPITAUX UNIVERSITAIRES DE GENÈVE

- Pouvoir adjudicateur
 - Nom officiel et adresse du pouvoir adjudicateur: Service d'achat/Entité adjudicatrice: Hôpitaux universitaires de Genève Service organisateur/Entité organisatrice: Centrale d'achats et d'ingénierie biomédicale des hôpitaux universitaires Vaud-Genève, Avenue de la Roseraie 70, 1205 Genève, Suisse

- Genre de pouvoir adjudicateur: Canton
- Mode de procédure choisi: Procédure de gré à gré
- Genre de marché: Marché de fournitures
- Conformément à l'accord de l'OMC/GATT: Oui
- Objet du marché
- Titre du projet du marché: 2 ventilateurs d'anesthésie (Servo-i) pour les HUG
- Vocabulaire commun des marchés publics: CPV: 33172100 - Appareils d'anesthésie
- Décision d'adjudication
- Adjudicataire: Maquet AG, Wilerstrasse 75, 9200 Gossau SG, Suisse Prix: CHF 228'061.80 Remarque: TVA incluse
- Raisons de la décision d'adjudication: Article 15 f) du règlement sur la passation des marchés publics (L 6 05.01): Les prestations destinées à remplacer, à compléter ou à accroître des prestations déjà fournies doivent être acquises auprès de l'adjudicataire initial, étant donné que la compatibilité avec du matériel ou des services existants ne peut être garantie que de cette façon.
- Autres informations
- Date de l'adjudication: 14.06.2010
- Indication des voies de recours: La présente décision d'adjudication peut faire l'objet d'un recours dûment motivé dans les 10 jours à compter de la date de publication de la présente notification, auprès du Tribunal administratif de Genève: Rue du Mont-Blanc 18, Case postale 1956, 1211 Genève 1.

FACULTÉ DE MÉDECINE DE L'UNIVERSITÉ DE GENÈVE

- Pouvoir adjudicateur
 - Nom officiel et adresse du pouvoir adjudicateur: Service d'achat/Entité adjudicatrice: Faculté de médecine de l'Université de Genève Service organisateur/Entité organisatrice: Administrateur de la Faculté de médecine, à l'attention de Eric Arm, Centre médical universitaire, 1 rue Michel-Servet, 1211 Genève 4, Suisse, Téléphone: 022 379 51 35, Fax: 022 379 50 02, E-mail: Eric.Arm@unige.ch
 - Les offres sont à envoyer à l'adresse suivante: Proteomics Core Facility - CMU - Faculté de médecine, à l'attention de Dr Alexander Scherl, Rue Michel-Servet 1, 1211 Genève 4, Suisse, e-mail: alexander.scherl@unige.ch
 - Délai souhaité pour poser des questions par écrit: 28.06.2010
 - Remarques: L'adjudicateur n'accepte aucune question par téléphone.
 - Délai de clôture pour le dépôt des offres: 26.07.2010 - 12 h. Exigences formelles: Seules les offres arrivées à l'adresse du chapitre 1.2 ci-dessus, dans le délai fixé, signées, datées et complètes seront prises en considération. Les offres arrivées après le délai fixé seront exclues de l'adjudication.
 - Genre de pouvoir adjudicateur: Autres collectivités assumant des tâches cantonales
 - Mode de procédure choisi: Procédure ouverte
 - Genre de marché: Marché de fournitures
 - Conformément à l'accord de l'OMC/GATT: Oui
 - Objet du marché
 - Genre du marché de fournitures: Achat
 - Titre du projet du marché: l'acquisition d'équipements de spectrométrie de masse pour Le Département de Biologie Structurale et Bioinformatique de la Faculté de médecine de l'Université de Genève
 - Vocabulaire commun des marchés publics: CPV: 45214630 - Installations scientifiques
 - Description détaillée des produits: l'acquisition d'équipements de spectrométrie de masse
 - Lieu de la fourniture: Centre médical universitaire

- Marché divisé en lots? Non
- Des variantes sont-elles admises? Non
- Des offres partielles sont-elles admises? Non
- Délai de livraison - Remarques: octobre 2010
- Conditions
- Conditions générales de participation: Ne seront retenues que les offres émanant de soumissionnaires qui respectent les usages locaux, qui paient les charges sociales conventionnelles selon l'article 32 du règlement cantonal sur la passation des marchés publics (L 6 05.01) et qui apportent la preuve qu'ils exercent une activité en rapport quant à sa nature et à son importance avec celle dont relève le marché concerné (diplôme, certificat, maîtrise, inscription au RC ou sur un registre professionnel). Si l'appel d'offres est soumis à l'OMC, tous les soumissionnaires établis en Suisse ou dans un Etat signataire de l'accord OMC sur les marchés publics qui offre la réciprocité aux entreprises suisses peuvent participer. Dans le cas contraire, seuls les soumissionnaires établis en Suisse peuvent participer.
- Sous-traitance: Admis selon l'art. 35 du règlement cantonal. Les sous-traitants doivent également respecter les conditions.
- Critères d'aptitude: conformément aux critères suivants: Le soumissionnaire doit remplir les critères ci-dessous: Présenter des garanties de solvabilité et de pérennité de l'entreprise - Justifier de l'existence d'une hot line ou d'un service technique basé en Suisse - Offrir des garanties organisationnelles et d'infrastructure notamment en ce qui concerne la disponibilité et les compétences de son personnel pour réaliser le marché (respect des délais, livraison, installation, entretien etc.) - Justifier du respect des principes du développement durable.
- Justificatifs requis: conformément aux justificatifs suivants: Ne seront prises en considération que les offres contenant les pièces suivantes (ou pièces jugées équivalentes pour un prestataire étranger): 1. Attestations (trois documents) justifiant que la couverture du personnel en matière d'assurances sociales obligatoires (AVS/AI/AC/APG/Lmat; LAA; LPP) est garantie conformément à la législation en vigueur au siège social de l'entreprise et que celle-ci est à jour avec le paiement de ses cotisations; 2. Attestation certifiant, pour le personnel travaillant sur le territoire genevois, soit que le soumissionnaire est lié par la convention collective de travail de sa branche, applicable à Genève, soit qu'il a signé auprès de l'Office cantonal de l'inspection et des relations du travail (OCIRT), un engagement à respecter les usages de sa profession en vigueur à Genève, notamment en ce qui concerne la couverture du personnel en matière de retraite, de perte de gain en cas de maladie, d'assurance accident et d'allocations familiales. (Attention: prendre contact avec l'OCIRT, tél. +41 22 388 29 29; fax +41 22 388 29 69, au minimum dix jours avant le délai de remise des offres); 3. Attestation émise par l'autorité fiscale compétente, justifiant que le soumissionnaire s'est acquitté de ses obligations en matière d'impôts à la source retenus sur les salaires du personnel qui y est soumis ou qu'il n'a pas de personnel soumis à cet impôt; 4. Déclaration du respect du principe d'égalité des droits entre hommes et femmes au sein de l'entreprise du soumissionnaire.
- Critères d'adjudication: conformément aux indications suivantes: Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant présenté l'offre économiquement la plus avantageuse au regard des critères suivants énoncés dans l'ordre d'importance décroissant: Prix - Compatibilité avec exigences -

(Suite page suivante)

MARCHÉS PUBLICS (SUITE)

- Qualité technique de l'offre (équipement, implantation, adéquation aux objectifs d'utilisation)- Qualité du partenariat (modalités et coûts).
- 3.10 Conditions à l'obtention du dossier d'appel d'offres
Déclaration d'acquisition du dossier d'appel d'offre souhaitée jusqu'au: 28.06.2010
Prix: aucun
Conditions de paiement: Aucun émolument de participation n'est requis
- 3.11 Langues acceptées pour les offres: Français
- 3.12 Validité de l'offre: 12 mois à partir de la date limite d'envoi
- 3.13 Obtention du dossier d'appel d'offres sous www.simap.ch ou à l'adresse suivante: Administrateur de la Faculté de médecine, à l'attention de Eric Arm, Centre médical universitaire, 1, rue Michel-Servet, 1211 Genève 4, Suisse, Téléphone: 022 379 51 35, Fax: 022 379 50 02, e-mail: Eric.Arm@unige.ch
Dossier disponible à partir du: 14.06.2010 jusqu'au 28.06.2010
Langues du dossier d'appel d'offres: Français
Autres informations pour l'obtention du dossier d'appel d'offres: L'inscription sur www.simap.ch n'équivaut pas à une inscription officielle ou à une demande de dossier.
4. Autres informations
- 4.3 Négociations: Les négociations sur les prix, les remises de prix et les prestations sont interdites.
- 4.7 Indication des voies de recours: Le présent appel d'offres peut faire l'objet d'un recours au Tribunal administratif genevois dans un délai de 10 jours à compter de la date de la publication.
- ÉTAT DE GENÈVE**
1. Pouvoir adjudicateur
1.1 Nom officiel et adresse du pouvoir adjudicateur: Service d'achat/Entité adjudicatrice: Etat de Genève représenté par Service organisateur/Entité organisatrice: Centrale Commune d'Achats (CCA), Rue du Stand 15, 1204 Genève, Suisse
- 1.2 Genre de pouvoir adjudicateur: Canton
- 1.3 Mode de procédure choisi: Procédure ouverte
- 1.4 Genre de marché: Marché de fournitures
- 1.5 Conformément à l'accord de l'OMC/GATT: Oui
2. Objet du marché
- 2.1 Titre du projet du marché: Remplacement d'un véhicule poids lourd Mercedes Unimog
- 2.2 Vocabulaire commun des marchés publics: CPV: 34100000 - Véhicules à moteur
3. Décision d'adjudication
- 3.2 Adjudicataire: Larag SA Satigny, Rue de la Bergère 42, 1217 Meyrin, Suisse
Prix: CHF 478'000.00
- 3.3 Raisons de la décision d'adjudication: Art. 15 al 3 lettre c et f du RMP, règlement genevois sur les marchés publics.
4. Autres informations
- 4.2 Date de l'adjudication: 14.06.2010
- 4.5 Indication des voies de recours: Un recours peut être déposé contre le présent appel d'offres, auprès du Tribunal administratif du canton de Genève, rue du Mont-Blanc 18, case postale 1956, 1211 Genève 1, dans les 10 jours à compter de sa publication dans la Feuille d'Avis Officielle de la République et canton de Genève.
- VILLE DE GENÈVE**
1. Pouvoir adjudicateur
1.1 Nom officiel et adresse du pouvoir adjudicateur: Service d'achat/Entité adjudicatrice: Ville de Genève
Service organisateur/Entité organisatrice: Centrale municipale d'achat et d'impression, à l'attention de Mme Masha-Hélène Alimi, Chemin Château-Bloch 19 - Case postale 164, 1219 Le Lignon, Suisse, Téléphone: +4122 418 58 00, Fax: +4122 418 58 01, E-mail: achats.cmai@ville-ge.ch
- 1.2 Genre de pouvoir adjudicateur: Commune/Ville
- 1.3 Mode de procédure choisi: Procédure ouverte
- 1.4 Genre de marché: Marché de services
- 1.5 Conformément à l'accord de l'OMC/GATT: Oui
2. Objet du marché
- 2.1 Titre du projet du marché: Prestations de nettoyage de bâtiments administratifs de la Ville de Genève
Lot No 2
Brève description: SAT - Musée de l'horlogerie, Domaine d'art et culture Malagnou 17, Domaine d'art et culture Malagnou 19, Club des aînés de Champel, CASS de Champel (rdc et 1er étage), Délégation à la petite enfance Dumas 22-24, Délégation à la petite enfance Dumas 23
- 2.2 Catégorie de services CPC: [14] Nettoyage de locaux et gestion de propriétés
- 2.3 Vocabulaire commun des marchés publics: CPV: 90910000 - Services de nettoyage
3. Décision d'adjudication
- 3.1 Critères d'adjudication: Prix - Respect de l'environnement - Formation du personnel - Nombre d'heures-personne proposé - Qualité et fiabilité du système de contrôle des prestations.
- 3.2 Adjudicataire: ONET (Schweiz) AG, rue Alexandre-Gavard 16, 1227 Carouge, Suisse
Prix: CHF 53'162.00
- 3.3 Raisons de la décision d'adjudication: Offre économiquement la plus avantageuse au regard des critères d'adjudication.
4. Autres informations
- 4.1 Appel d'offres
Publication du: 29.03.2010
Numéro de la publication 471369
- 4.2 Date de l'adjudication: 08.06.2010
- 4.3 Nombre d'offres contractées: 14
- 4.5 Indication des voies de recours: Le présent appel d'offres peut faire l'objet d'un recours au Tribunal administratif genevois dans un délai de 10 jours à compter de la date de la publication.
- VILLE DE GENÈVE**
1. Pouvoir adjudicateur
1.1 Nom officiel et adresse du pouvoir adjudicateur: Service d'achat/Entité adjudicatrice: Ville de Genève
Service organisateur/Entité organisatrice: Centrale municipale d'achat et d'impression, à l'attention de Mme Masha-Hélène Alimi, Chemin Château-Bloch 19 - Case postale 164, 1219 Le Lignon, Suisse, Téléphone: +4122 418 58 00, Fax: +4122 418 58 01, E-mail: achats.cmai@ville-ge.ch
- 1.2 Genre de pouvoir adjudicateur: Commune/Ville
- 1.3 Mode de procédure choisi: Procédure ouverte
- 1.4 Genre de marché: Marché de services
- 1.5 Conformément à l'accord de l'OMC/GATT: Oui
2. Objet du marché
- 2.1 Titre du projet du marché: Prestations de nettoyage de bâtiments administratifs de la Ville de Genève
Lot No 3
Brève description: SPO - Piscine de Varembe, SOC - Espace quartier «La Palette», Club des aînés des Grottes, SEEP - Poste des Grottes, CASS des Grottes
- 2.2 Catégorie de services CPC: [14] Nettoyage de locaux et gestion de propriétés
- 2.3 Vocabulaire commun des marchés publics: CPV: 90910000 - Services de nettoyage
3. Décision d'adjudication
- 3.1 Critères d'adjudication: Prix - Respect de l'environnement - Formation du personnel - Nombre d'heures-personne proposé - Qualité et fiabilité du système de contrôle des prestations
- 3.2 Adjudicataire: ONET (Schweiz) AG, rue Alexandre-Gavard 16, 1227 Carouge, Suisse
Prix: CHF 35'181.54
- 3.3 Raisons de la décision d'adjudication: Offre économiquement la plus avantageuse au regard des critères d'adjudication.
4. Autres informations
- 4.1 Appel d'offres
Publication du: 29.03.2010
Numéro de la publication 471369
- 4.2 Date de l'adjudication: 08.06.2010
- 4.3 Nombre d'offres contractées: 14
- 4.5 Indication des voies de recours: Le présent appel d'offres peut faire l'objet d'un recours au Tribunal administratif genevois dans un délai de 10 jours à compter de la date de la publication.
- VILLE DE GENÈVE**
1. Pouvoir adjudicateur
1.1 Nom officiel et adresse du pouvoir adjudicateur: Service d'achat/Entité adjudicatrice: Ville de Genève
Service organisateur/Entité organisatrice: Centrale municipale d'achat et d'impression, à l'attention de Mme Masha-Hélène Alimi, Chemin Château-Bloch 19 - Case postale 164, 1219 Le Lignon, Suisse, Téléphone: +4122 418 58 00, Fax: +4122 418 58 01, E-mail: achats.cmai@ville-ge.ch
- 1.2 Genre de pouvoir adjudicateur: Commune/Ville
- 1.3 Mode de procédure choisi: Procédure ouverte
- 1.4 Genre de marché: Marché de services
- 1.5 Conformément à l'accord de l'OMC/GATT: Oui
2. Objet du marché
- 2.1 Titre du projet du marché: Prestations de nettoyage de bâtiments administratifs de la Ville de Genève
Lot No 5
Brève description: SOC - Club des aînés des Asters, SIS - Caserne II, DEJ - ECO - Délégation à la jeunesse et Service des écoles et institutions pour l'enfance, SOC - CASS Servette / Pt-Saconnex, Bibliothèque de la Servette, SEEP - Poste des Charmilles, DEJ - Rue de Lyon 99
- 2.2 Catégorie de services CPC: [14] Nettoyage de locaux et gestion de propriétés
- 2.3 Vocabulaire commun des marchés publics: CPV: 90910000 - Services de nettoyage
3. Décision d'adjudication
- 3.1 Critères d'adjudication: Prix - Respect de l'environnement - Formation du personnel - Nombre d'heures-personne proposé - Qualité et fiabilité du système de contrôle des prestations
- 3.2 Adjudicataire: La Genevoise d'Entretien SA, chemin J.-Philibert-De-Sauvage 37, 1219 Châtelaine, Suisse
Prix: CHF 186'718.04
- 3.3 Raisons de la décision d'adjudication: Offre économiquement la plus avantageuse au regard des critères d'adjudication.
- 1.5 Conformément à l'accord de l'OMC/GATT: Oui
2. Objet du marché
- 2.1 Titre du projet du marché: Prestations de nettoyage de bâtiments administratifs de la Ville de Genève
Lot No 4
Brève description: CMAI - Centrale municipale d'achat et d'impression, SAT - Atelier de décors, SAT - Scènes culturelles, BMU - Dépôt des Bibliobus, SEEP - Sports 87, SOC - Club des aînés de Vieusseux, BMU - Discothèque de Vieusseux, SIS - Centre de formation
- 2.2 Catégorie de services CPC: [14] Nettoyage de locaux et gestion de propriétés
- 2.3 Vocabulaire commun des marchés publics: CPV: 90910000 - Services de nettoyage
3. Décision d'adjudication
- 3.1 Critères d'adjudication: Prix - Respect de l'environnement - Formation du personnel - Nombre d'heures-personne proposé - Qualité et fiabilité du système de contrôle des prestations
- 3.2 Adjudicataire: ONET (Schweiz) AG, rue Alexandre-Gavard 16, 1227 Carouge, Suisse
Prix: CHF 86'985.96
- 3.3 Raisons de la décision d'adjudication: Offre économiquement la plus avantageuse au regard des critères d'adjudication.
4. Autres informations
- 4.1 Appel d'offres
Publication du: 29.03.2010
Numéro de la publication 471369
- 4.2 Date de l'adjudication: 08.06.2010
- 4.3 Nombre d'offres contractées: 14
- 4.5 Indication des voies de recours: Le présent appel d'offres peut faire l'objet d'un recours au Tribunal administratif genevois dans un délai de 10 jours à compter de la date de la publication.
- VILLE DE GENÈVE**
1. Pouvoir adjudicateur
1.1 Nom officiel et adresse du pouvoir adjudicateur: Service d'achat/Entité adjudicatrice: Ville de Genève
Service organisateur/Entité organisatrice: Département de l'aménagement et des constructions - Unité Soumissions, à l'attention de Véronique Bertrand, Rue de l'Hôtel-de-Ville 4, Case postale 3983, 1211 Genève 3, Suisse, Téléphone: +41 22 418 20 46, Fax: +41 22 418 20 31, E-mail: soumissions.dca@ville-ge.ch
- 1.2 Les offres sont à envoyer à l'adresse suivante: Selon l'adresse indiquée au point 1.1
- 1.3 Délai souhaité pour poser des questions par écrit: 02.07.2010
Remarques: L'adjudicateur n'accepte aucune question par téléphone.
- 1.4 Délai de clôture pour le dépôt des offres: 27.07.2010 - 11 h.
Exigences formelles: Seules les offres arrivées à l'adresse du chapitre 1.2 ci-dessus, dans le délai fixé, signées, datées et complètes seront prises en considération. Les offres arrivées après le délai fixé seront exclues de l'adjudication.
- 1.5 Genre de pouvoir adjudicateur: Commune/Ville
- 1.6 Mode de procédure choisi: Procédure ouverte
- 1.7 Genre de marché: Marché de services
- 1.8 Conformément à l'accord de l'OMC/GATT: Non
2. Objet du marché
- 2.1 Genre du marché de services - Prestations de construction - Catégorie de services CPC: [12] Architecture, conseils et études techniques, services techniques intégrés, aménagement urbain et architecture paysagère; conseils afférents à caractère scientifique et technique
- 2.2 Titre du projet du marché: Création d'une crèche et de locaux pour les ASM (M92PL) Mandat d'architecte
- 2.3 Référence / numéro de projet: M92PL
- 2.4 Vocabulaire commun des marchés publics: CPV: 71200000 - Services d'architecture
- 2.5 Description détaillée des tâches: Mandat d'architecte: appel d'offre et réalisation.
Transformation de l'actuelle surface administrative du 1er étage et de l'arcade des agents de sécurité municipaux (ASM) en 2 structures distinctes: une crèche au 1er étage, indépendante de la crèche «La Pirouette» sise au rez-de-chaussée ainsi qu'un poste complet pour la police municipale en reliant le 1er étage de l'arcade.
- 2.6 Lieu de la fourniture du service: rue Rothschild 27, 1202 Genève.
- 2.7 Marché divisé en lots? Non
- 2.8 Des variantes sont-elles admises? Non
- 2.9 Des offres partielles sont-elles admises? Non
- 2.10 Délai d'exécution - Remarques: sept. 2010 - juillet 2012
3. Conditions
- 3.1 Conditions générales de participation: Ne seront retenues que les offres émanant de soumissionnaires qui respectent les usages locaux, qui paient les charges sociales conventionnelles selon l'article 32 du règlement cantonal sur la passation des marchés publics (L 6 05.01) et qui apportent la preuve qu'ils exercent une activité en rapport quant à sa nature
- (Suite page suivante)

MARCHÉS PUBLICS (SUITE)

- ture et à son importance avec celle dont relève le marché concerné (diplôme, certificat, maîtrise, inscription au RC ou sur un registre professionnel). Tous les soumissionnaires établis en Suisse ou dans un Etat signataire de l'accord OMC sur les marchés publics qui offre la réciprocité aux entreprises suisses peuvent participer.
- 3.5 Communauté de soumissionnaires: Pas admise.
- 3.6 Sous-traitance: Pas admise.
- 3.7 Critères d'aptitude: conformément aux critères cités dans les documents
- 3.8 Justificatifs requis: conformément aux justificatifs requis dans le dossier
- 3.9 Critères d'adjudication: conformément aux critères cités dans les documents
- 3.10 Conditions à l'obtention du dossier d'appel d'offres
Prix: aucun
Conditions de paiement: Aucun émoluments de participation n'est requis
- 3.11 Langues acceptées pour les offres: Français
- 3.13 Obtention du dossier d'appel d'offres sous www.simap.ch
Langues du dossier d'appel d'offres: Français
Autres informations pour l'obtention du dossier d'appel d'offres: L'inscription sur www.simap.ch n'équivaut pas à une inscription officielle ou à une demande de dossier.
4. Autres informations
- 4.3 Négociations: Les négociations sur les prix, les remises de prix et les prestations sont interdites.
- 4.6 Organe de publication officiel: FAO
- 4.7 Indication des voies de recours: Le présent AO peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal administratif genevois dans un délai de 10 jours à compter de la date de publication.
- Les questions sont à envoyer à l'adresse suivante exclusivement: M. Lorenz Kirchofer, Akinoa Sàrl, e-mail: lorenz.kirchofer@akinoa.ch - objet: «AO services de téléphonie».
- 1.4 Délai de clôture pour le dépôt des offres: 11.08.2010 - 14 h.
Exigences formelles: Seules les offres arrivées à l'adresse du chapitre 1.2 ci-dessus, dans le délai fixé, signées, datées et complètes seront prises en considération. Les offres arrivées après le délai fixé seront exclues de l'adjudication.
- 1.5 Genre de pouvoir adjudicateur: Autres collectivités assumant des tâches cantonales
- 1.6 Mode de procédure choisi: Procédure ouverte
- 1.7 Genre de marché: Marché de services
- 1.8 Conformément à l'accord de l'OMC/GATT: Non
2. Objet du marché
- 2.1 Genre du marché de services - Autres services - Catégorie de services CPC: [5] Télécommunications
- 2.2 Titre du projet du marché: APPEL D'OFFRES MARCHÉ PUBLIC POUR LES SERVICES DE TÉLÉPHONIE FIXE ET MOBILE - Aéroport International de Genève (AIG)
- 2.4 Vocabulaire commun des marchés publics: CPV: 64200000 - Services de télécommunications, 64212000 - Services de téléphonie mobile
- 2.5 Description détaillée des tâches: Le marché porte sur les services de téléphonie fixe et mobile de l'AIG.
Pour la téléphonie fixe, le marché couvre les accès au réseau public et les communications. Les centraux téléphoniques et les contrats de maintenance sur ces derniers ne font pas partie du marché.
Pour la téléphonie mobile, le marché comprend la couverture du site, les services de téléphonie et de transmissions de données mobiles et les terminaux.
- 2.6 Lieu de la fourniture du service: Genève pour la téléphonie fixe (lot 1)
Genève, Suisse et reste du monde pour la téléphonie mobile (lot 2)
- 2.7 Marché divisé en lots? Oui
Les offres sont possibles pour plusieurs lots
Lot No 1
Vocabulaire commun des marchés publics CPV: 64200000 - Services de télécommunications
Brève description: Le premier lot représente le marché des services de la téléphonie fixe, à l'exception du trafic fixe national destiné à des téléphones mobiles (trafic fixe-mobile national).
Début de l'exécution: 31.12.2010
Lot No 2
Vocabulaire commun des marchés publics CPV: 64212000 - Services de téléphonie mobile
Brève description: Le second lot représente le marché des services de la téléphonie mobile. Il inclut également l'ensemble du trafic fixe-mobile national.
Début de l'exécution: 31.12.2010
- 2.8 Des variantes sont-elles admises? Oui - Remarques: Une variante n'est toutefois prise en considération que si: une offre a été déposée conformément aux exigences du cahier des charges (offre de base) - l'offre de base est recevable - elle est déposée dans le délai de dépôt de l'offre de base - elle respecte les exigences essentielles du cahier des charges - elle est considérée comme au moins de même niveau qualitatif que les caractéristiques et spécifications techniques que doit obligatoirement respecter l'offre de base.
- 2.9 Des offres partielles sont-elles admises? Non
Remarques: Les offres partielles à l'intérieur d'un lot ou pour l'ensemble du marché ne sont pas acceptées. Le cas échéant, l'offre sera exclue de la procédure.
3. Conditions
- 3.1 Conditions générales de participation: Ne seront retenues que les offres émanant de soumissionnaires qui respectent les usages locaux, qui paient les charges sociales conventionnelles selon l'article 32 du règlement cantonal sur la passation des marchés publics (L 6 05.01) et qui apportent la preuve qu'ils exercent une activité en rapport quant à sa nature et à son importance avec celle dont relève le marché concerné (diplôme, certificat, maîtrise, inscription au RC ou sur un registre professionnel). Si l'appel d'offres est soumis à l'OMC, tous les soumissionnaires établis en Suisse ou dans un Etat signataire de l'accord OMC sur les marchés publics qui offre la réciprocité aux entreprises suisses peuvent participer. Dans le cas contraire, seuls les soumissionnaires établis en Suisse peuvent participer.
- 3.3 Conditions de paiement: Selon document «Procédure».
- 3.4 Coûts à inclure dans le prix offert: Selon document «Procédure».
- 3.5 Communauté de soumissionnaires: Admises selon l'art. 34 du règlement cantonal. Tous les membres doivent respecter les conditions.
- 3.6 Sous-traitance: Admis selon l'art. 35 du règlement cantonal. Les sous-traitants doivent également respecter les conditions.
- 3.7 Critères d'aptitude: conformément aux critères cités dans les documents
- 3.8 Justificatifs requis: conformément aux justificatifs requis dans le dossier
- 3.9 Critères d'adjudication: conformément aux critères cités dans les documents
- 3.10 Conditions à l'obtention du dossier d'appel d'offres
Prix: aucun
Conditions de paiement: Aucun émoluments de participation n'est requis
- 3.11 Langues acceptées pour les offres: Français
- 3.12 Validité de l'offre: 6 mois à partir de la date limite d'envoi
- 3.13 Obtention du dossier d'appel d'offres sous www.simap.ch
Dossier disponible à partir du: 14.06.2010 jusqu'au 10.08.2010
Langues du dossier d'appel d'offres: Français
Autres informations pour l'obtention du dossier d'appel d'offres: L'inscription sur www.simap.ch n'équivaut pas à une inscription officielle ou à une demande de dossier.
4. Autres informations
- 4.2 Conditions générales: Selon document «Procédure»
- 4.3 Négociations: Les négociations sur les prix, les remises de prix et les prestations sont interdites.
- 4.4 Conditions régissant la procédure: Selon document «Procédure».
- 4.7 Indication des voies de recours: Le candidat est informé que les décisions suivantes sont sujettes à recours: l'appel d'offres - l'exclusion de la procédure - l'interdiction de la procédure - l'adjudication - la révocation de l'adjudication - la décision de sanction administrative.
Le recours doit être adressé au Tribunal administratif dans les 10 jours dès la notification de la décision. Les fêtes judiciaires ne s'appliquent pas.
Le recours n'a pas d'effet suspensif, sauf s'il est accordé d'office, ou sur demande du candidat, par l'autorité de recours.
3. Décision d'adjudication
- 3.2 Adjudicataire: Sté coopérative-atelier coopératif d'architecture et d'urbanisme acau, Bld des Promenades 20, 1227 Carouge, Suisse
Prix: sans indication
4. Autres informations
- 4.1 Appel d'offres
Publication du: 23.11.2009
Organe de publication: La FAO du canton de Genève du 23.11.2009
Numéro de la publication 425981
Date de l'adjudication: 25.05.2010
- 4.3 Nombre d'offres contractées: 14
- 4.5 Indication des voies de recours: Le présent appel d'offres peut faire l'objet d'un recours au tribunal administratif genevois dans un délai de 10 jours à compter de la date de publication.

COMMUNE DE PLAN-LES-OUATES

1. Pouvoir adjudicateur
- 1.1 Nom officiel et adresse du pouvoir adjudicateur: Service d'achat/ Entité adjudicatrice: Commune de Plan-les-Ouates
Service organisateur/Entité organisatrice: Service Construction et aménagement, à l'attention de Antonio Ventruto, Route des Chevaliers-de-Malte, 3, 1224 Plan-les-Ouates, Suisse, Téléphone: 022 884 64 20, Fax: 022 884 64 29, E-mail: a.ventruto@plan-les-ouates.ch
- 1.2 Genre de pouvoir adjudicateur: Commune/Ville
- 1.3 Mode de procédure choisi: Procédure ouverte
- 1.4 Genre de marché: Marché de travaux de construction
- 1.5 Conformément à l'accord de l'OMC/GATT: Non
2. Objet du marché
- 2.1 Titre du projet du marché: Commune de Plan-les-Ouates - Chemin de la Commanderie
- 2.2 Vocabulaire commun des marchés publics: CPV: 45000000 - Travaux de construction
3. Décision d'adjudication
- 3.1 Critères d'adjudication: Prix Pondération 50% - Organisation des soumissionnaires Pondération 30% - Qualités techniques de l'offre Pondération 20%
- 3.2 Adjudicataire: Jean Piasio SA, 4, chemin du Champ-des-Filles, 1228 Plan-les-Ouates, Suisse
Prix: CHF 785'000.00
- 3.3 Raisons de la décision d'adjudication: Offre économiquement la plus avantageuse
4. Autres informations
- 4.1 Appel d'offres
Publication du: 01.03.2010
Numéro de la publication 458093
- 4.2 Date de l'adjudication: 09.06.2010
- 4.3 Nombre d'offres contractées: 9
- 4.5 Indication des voies de recours: Les décisions mentionnées à l'article 55 du règlement L 6 05.01 sont sujettes à recours dans les 10 jours par écrit de la décision auprès du Tribunal administratif du canton de Genève.

COMMUNE DE MEYRIN

1. Pouvoir adjudicateur
- 1.1 Nom officiel et adresse du pouvoir adjudicateur: Service d'achat/ Entité adjudicatrice: Commune de Meyrin
Service organisateur/Entité organisatrice: Service de l'urbanisme, des travaux publics et de l'énergie, à l'attention de Serge Omarini, 2, rue des Boudines, 1217 Meyrin, Suisse, Tél. +41 22 782 82 82, Fax: +41 22 782 30 94, e-mail: serge.omarini@meyrin.ch
- 1.2 Genre de pouvoir adjudicateur: Commune/Ville
- 1.3 Mode de procédure choisi: Procédure sélective
- 1.4 Genre de marché: Marché de services
- 1.5 Conformément à l'accord de l'OMC/GATT: Oui
2. Objet du marché
- 2.1 Titre du projet du marché: Rénovation de l'école des Boudines
- 2.2 Catégorie de services CPC: [12] Architecture, conseils et études techniques, services techniques intégrés, aménagement urbain et architecture paysagère; conseils afférents à caractère scientifique et technique
- 2.3 Vocabulaire commun des marchés publics: CPV: 71000000 - Services d'architecture, services de construction, services d'ingénierie et services d'inspection

AÉROPORT INTERNATIONAL DE GENÈVE

1. Pouvoir adjudicateur
- 1.1 Nom officiel et adresse du pouvoir adjudicateur: Service d'achat/ Entité adjudicatrice: Aéroport International de Genève - Division Technique
Service organisateur/Entité organisatrice: Aéroport International de Genève, Division Technique, Case postale 100, 1215 Genève 15, Suisse, www.gva.ch
- 1.2 Les offres sont à envoyer à l'adresse suivante: Aéroport International de Genève, Division Technique, Appel d'offres services de téléphonie fixe et mobile, à l'attention de M. R. Preisig, Case postale 100, 1215 Genève 15, Suisse.
- 1.3 Délai souhaité pour poser des questions par écrit: 02.07.2010
Remarques: L'adjudicateur n'accepte aucune question par téléphone.

REGISTRE DU COMMERCE

Extrait de la Feuille officielle suisse du commerce

La présente publication a un caractère informatif, seule la publication faite antérieurement dans la Feuille officielle suisse du commerce ayant valeur légale.

FOSC DU 2 JUIN 2010, No 104.

MUTATIONS

- **OXIAL SUISSE SA**, à Genève, CH-550-1011891-8 (FOSC du 10.09.2009, p. 10/5241422). Nouveau but: exécution de mandats de conseil, ainsi que développement et commerce de logiciels informatiques (cf. statuts pour but complet). Statuts modifiés le 21.05.2010.
Registre journalier No 8901 du 27.05.2010 (05656636 / CH-550.1.011.891-8)
- **Parindus SA, en liquidation**, à Genève, CH-660-0469987-8 (FOSC du 16.12.2009, p. 9/5395324). L'inscription No

19309 du 10.12.2009 est complétée en ce sens que Cudré-Mauroux Alfred n'est plus administrateur; ses pouvoirs sont radiés.
Registre journalier No 8902 du 27.05.2010 (05657622 / CH-660.0.469.987-8)

■ **Pictet Asset Management SA**, à Carouge (GE), CH-660-1773005-1 (FOSC du 26.05.2010, p. 8/5647216). Banz Rolf et Sharpe Gavin ne sont plus administrateurs; leurs pouvoirs sont radiés. Barde Xavier, de et à Genève, et Burnham Nigel, de Grande-Bretagne, à Londres, GB, sont membres du conseil d'administration avec signature collective à deux.
Registre journalier No 8903 du 27.05.2010 (05657624 / CH-660.1.773.005-1)

■ **Plastinum Polymer Technologies Corp., Dover, Geneva branch**, à Genève, CH-660-0430007-0 (FOSC du 20.05.2008, p. 8/4483542). L'administrateur Mot Jacques signe désormais individuellement.
Registre journalier No 8904 du 27.05.2010 (05657626 / CH-660.0.430.007-0)

■ **ROLEX SA**, à Genève, CH-660-0012920-4 (FOSC du 28.04.2010, p. 10/5608080). Les pouvoirs de Riedo Daniel sont radiés.
Registre journalier No 8905 du 27.05.2010 (05657628 / CH-660.0.012.920-4)

■ **RUNHUA HOLDING SA**, à Vernier, CH-660-2529009-0 (FOSC du 07.12.2009, p. 10/5378998). Bourqui Bernard n'est plus administrateur; ses pouvoirs sont radiés. Signature individuelle a été conférée à Murray Leo K., de Wimmis, à Genève, directeur.
Registre journalier No 8906 du 27.05.2010 (05657630 / CH-660.2.529.009-0)

■ **Sandra B. Sàrl**, à Bernex, CH-660-2040003-7 (FOSC du 27.03.2008, p. 6/4402406). Selon déclaration de la gérante du 22.06.2009, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et renonce à un contrôle restreint.
Registre journalier No 8907 du 27.05.2010 (05657632 / CH-660.2.040.003-7)

■ **Serena Tourism Promotion Services SA**, à Genève, CH-660-0326985-9 (FOSC du 03.08.2009, p. 12/5175926). Poonawala Anwar est maintenant domicilié à Genève.
Registre journalier No 8908 du 27.05.2010 (05657634 / CH-660.0.326.985-9)

■ **Setex, Yersin**, à Cartigny, CH-660-0705990-2 (FOSC du 19.02.2010, p. 10/5505482). Transfert de patrimoine: selon contrat du 25.05.2010, le titulaire a transféré des actifs pour CHF 340'068.90 et des passifs envers les tiers pour CHF 125'314.74, à SETEX à Cartigny (CH-660-1373010-9). Contre-prestation: 100 actions de CHF 1'000, ainsi qu'une créance de CHF 25'314.74.
Registre journalier No 8909 du 27.05.2010 (05657636 / CH-660.0.705.990-2)

■ **SI Rieu-Tour SA**, à Genève, CH-660-0008975-0 (FOSC du 29.03.2010, p. 10/5563724). Les administrateurs Camilleri Elisabeth et Camilleri Pierre sont maintenant domiciliés à Feusisberg.

Registre journalier No 8910 du 27.05.2010 (05657638 / CH-660.0.008.975-0)

■ **Société coopérative de constructions urbaines**, à Genève, CH-660-0038949-5 (FOSC du 19.05.1999, p. 3320). Organe de révision: BfB Fiduciaire Bourquin Frères & Béran SA (CH-660-0069957-0), à Genève.
Registre journalier No 8911 du 27.05.2010 (05657640 / CH-660.0.038.949-5)

■ **Société Coopérative d'Habitation Thônex Les Verchères**, à Genève, CH-660-1847997-3 (FOSC du 02.03.2007, p. 7/3805390). Fellay Monika, Fiala Gabrielle, Kasteler André ne sont plus membres du conseil; leurs pouvoirs sont radiés. Décurnex Cécile, du Chenit, à Thônex, secrétaire, de Peyer Bertrand, de Versoix, à Thônex, et Verneret Delphine, de Veyrier, à Thônex, sont membres du conseil avec signature collective à deux.
Registre journalier No 8912 du 27.05.2010 (05657642 / CH-660.1.847.997-3)
(Suite page suivante)

REGISTRE DU COMMERCE (SUITE)

■ **Socim SA**, à Genève, CH-660-0093957-1, achat, vente, construction et exploitation de tous immeubles. (FOSC du 05.09.2007, p. 7/4096954). Gritti Pierre Jean est maintenant domicilié à Corsier. Nouvelle adresse: cours de Rive 4, c/o Agence Immobilière Bertrand Tournier, 1204 Genève. Registre journalier No 8913 du 27.05.2010 (05657644 / CH-660.0.093.957-1)

■ **SOFIGEST SA**, à Genève (précédemment à Lucerne), CH-660-0261989-0 (FOSC du 24.08.2009, p. 9/5211466). Buchs Jean-Bernard n'est plus administrateur; ses pouvoirs sont radiés. Egger Daniel, d'Alterswil, à Genève, est membre et président du conseil d'administration avec signature individuelle. Egger Marie-Noëlle, d'Alterswil, à Genève, est membre et secrétaire du conseil d'administration avec signature collective à deux a été conférée à Mahon-Egger Joëlle, d'Alterswil, à Genève. Nouvelle adresse: rue de Berne 9, 1201 Genève. Registre journalier No 8914 du 27.05.2010 (05657646 / CH-660.0.261.989-0)

■ **Taxi Plus Sàrl**, à Pregny-Chambésy, CH-660-0319010-7 (FOSC du 15.02.2010, p. 10/5495664). Nouveau but: exploitation d'une entreprise de taxis et de garages automobiles; commerce et location de véhicules avec ou sans chauffeur; exploitation d'une auto-école et formation de chauffeurs professionnels; prise de participations dans d'autres entreprises ou sociétés exerçant dans la branche du taxi (cf. statuts pour but complet). Statuts modifiés le 25.05.2010. Registre journalier No 8915 du 27.05.2010 (05657648 / CH-660.0.319.010-7)

■ **TRS Tyre and Rubber Supplies SA**, à Genève, CH-660-0936004-9 (FOSC du 10.07.2008, p. 7/4568508). Bregy Oswald n'est plus administrateur; ses pouvoirs sont radiés. Registre journalier No 8916 du 27.05.2010 (05657650 / CH-660.0.936.004-9)

■ **Valdissimo SA**, à Genève, CH-660-1700001-1 (FOSC du 30.12.2009, p. 15/5423530). Marchon Régis n'est plus administrateur; ses pouvoirs sont radiés. Registre journalier No 8917 du 27.05.2010 (05657652 / CH-660.1.700.001-1)

■ **VMV Montage SA**, à Meyrin, CH-660-0926987-4 (FOSC du 30.04.2010, p. 10/5611672). Maktouf Ridha n'est plus administrateur; ses pouvoirs sont radiés. Registre journalier No 8918 du 27.05.2010 (05657654 / CH-660.0.926.987-4)

RADIATIONS

■ **Atelier d'architecture Erhard Tschanz**, à Genève, CH-660-1297006-8 (FOSC du 02.06.2006, p. 7/3402290). L'inscription est radiée par suite de cessation de l'exploitation. Registre journalier No 8919 du 27.05.2010 (05656638 / CH-660.1.297.006-8)

■ **ATF Ambrosetti Travaux de Fondations SA, en liquidation concordataire**, à Genève, CH-660-0415986-8 (FOSC du 01.03.2000, p. 1421). La liquidation concordataire étant terminée, la société est radiée conformément à l'article 161, alinéas 4 et 5, ORC. Registre journalier No 8920 du 27.05.2010 (05656640 / CH-660.0.415.986-8)

■ **Boutique Othilie, Mahdad**, à Carouge (GE), CH-660-7855008-6 (FOSC du 26.02.2010, p. 7/5516438). Aucune opposition n'ayant été formée, l'entreprise est radiée d'office conformément à l'article 159, alinéa 5, ORC. Registre journalier No 8921 du 27.05.2010 (05656642 / CH-660.7.855.008-6)

■ **CIC coaching, A. Gonzalez**, à Genève, CH-660-2014009-5 (FOSC du 10.09.2009, p. 9/5239974). L'inscription est radiée par suite de cessation de l'exploitation. Registre journalier No 8922 du 27.05.2010 (05656644 / CH-660.2.014.009-5)

■ **«Espaces Verts» Eric Heuberger**, à Troinex, CH-660-0113977-2 (FOSC du 29.10.2007, p. 6/4174978). L'inscription est radiée par suite de cessation de l'exploitation. Registre journalier No 8923 du 27.05.2010 (05656646 / CH-660.0.113.977-2)

■ **MBS Ascenseurs SA**, à Lancy, CH-660-1715000-3 (FOSC du 19.01.2010, p. 11/5448700). Les actifs et les passifs envers les tiers sont repris par la société Otis SA, à Fribourg (CH-217-0130243-9). La société est radiée par suite de fusion. Registre journalier No 8924 du 27.05.2010 (05657656 / CH-660.1.715.000-3)

■ **SOS SINISTRES SA, Victoria, Mahé, Seychelles, succursale de Vernier, en liquidation**, à Vernier, CH-660-0972005-3 (FOSC du 26.02.2010, p. 8/5516502). Aucune opposition n'ayant été formée, la société est radiée d'office conformément à l'article 159, alinéa 5, lettre a, ORC. Registre journalier No 8925 du 27.05.2010 (05656648 / CH-660.0.972.005-3)

■ **TradeMed, MAHDAD**, à Genthod, CH-660-0262007-3 (FOSC du 26.02.2010, p. 8/5516512). Aucune opposition n'ayant été formée, l'entreprise est radiée d'office conformément à l'article 159, alinéa 5, ORC. Registre journalier No 8926 du 27.05.2010 (05656650 / CH-660.0.262.007-3)

FOSC DU 3 JUIN 2010, No 105.

NOUVELLES INSCRIPTIONS

■ **A & D Medical Technologies Sàrl [A & D Medical Technologies GmbH] [A & D Medical Technologies LLC]**, à Genève, rue Charles-BONNET 4, c/o Fropiep Renggli, avocats, 1206 Genève, CH-660-1391010-1. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts du 21.05.2010. But: commerce, distribution, installation et entretien d'équipement médical ainsi que de ses composants; services dans les domaines médical et commercial; conseil; services d'intermédiaire; commerce de détail et commerce de gros (cf. statuts pour but complet). Obligation de fournir des prestations accessoires, droits de préférence, de pré-emption ou d'emption: pour les détails, voir les statuts. Obligation d'effectuer des versements supplémentaires selon statuts. Capital: CHF 20'000. Organe de publication: Feuille Officielle Suisse du Commerce. Communication aux associés: par écrit ou par courriel. Associés: Bugorskiy Evgeny, de Russie, à Moscou, RUS, et Kemalov Askat, du Kazakhstan, à Almaty, KAZ, pour une part de CHF 10'000 chacun. Gérant: de Montmolin Jérôme, de Neuchâtel, à Lausanne, avec signature individuelle; les associés n'exercent pas la signature sociale. FIDUCIAIRE CHAVAZ SA (CH-660-2117002-6), à Carouge (GE). Registre journalier No 8927 du 28.05.2010 (05658468 / CH-660.1.391.010-1)

■ **Axoone Sàrl**, à Genève, avenue de Châtelaine 5, Pennone & Partners SA, 1203 Genève, CH-660-1390010-0. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts du 20.05.2010. But: toutes prestations de conseil, d'analyse, et d'évaluation ainsi que toutes autres formes de services en relation avec l'optimisation de processus de gestion et l'organisation d'entreprise (cf. statuts pour but complet). Capital: CHF 20'000. Organe de publication: Feuille Officielle Suisse du Commerce. Communication aux associés: lettre, fax ou e-mail. Associés: Dury Sébastien, de France, à Saint-Julien-en-Genevois, F, pour 200 parts de CHF 100. Gérants: l'associé Dury Sébastien avec signature collective à deux, et Pennone Véronique, de Bagnes, à Mies, avec signature individuelle. Selon déclaration des gérants du 20.10.2010, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et renonce à un contrôle restreint. Registre journalier No 8928 du 28.05.2010 (05658470 / CH-660.1.390.010-0)

■ **borgovia sa**, à Genève, rue Adrien-Lachenal 26, c/o Bancosta SA, 1207 Genève, CH-660-1342010-9. Nouvelle société anonyme. Statuts du 19.05.2010. But: négoce international de matières premières, transport maritime ainsi qu'opérations financières y afférent; prestations de services, courtage, représentation et gestion pour le compte de tiers dans le domaine maritime ainsi que courtage dans d'autres domaines; prises de participations, à l'exclusion des opérations prohibées par la LFAIE (cf. statuts pour but complet). Capital-actions: CHF 100'000, entièrement libéré, divisé en 100 actions de CHF 1'000, nominatives, liées selon statuts. Organe de publication: Feuille Officielle Suisse du Commerce. Communication aux actionnaires: lettre recommandée, remise contre récépissé, télégramme, télex, téléfax ou courriel. Administration: Pasquier Jacqueline, de et à Genève est administratrice unique avec signature individuelle. Selon déclaration de l'administratrice du 19.05.2010, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et renonce à un contrôle restreint. Registre journalier No 8929 du 28.05.2010 (05658472 / CH-660.1.342.010-9)

■ **DUPIN & CO**, à Genève, rue Fendt 6, 1201 Genève, CH-660-1250010-9. Nouvelle société en commandite qui a commencé le 01.04.2010. But: gestion et fabrication de contenu Web (textes, images, vidéos), éditeur internet. Associé indéfiniment responsable:

Dupin Mathieu, de Carouge, à Genève, avec signature individuelle. Associé-commanditaire: Harsch Robin, de et à Genève, avec une commandite de CHF 100. Registre journalier No 8931 du 28.05.2010 (05659966 / CH-660.1.250.010-9)

■ **Easy ink Sàrl**, à Genève, rue de Montchoisy 40, 1207 Genève, CH-660-1362010-1. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts du 20.05.2010. But: importation, exportation et commerce de textiles; conception et réalisation de vêtements; intermédiaire dans ce domaine (cf. statuts pour but complet). Capital: CHF 20'000. Organe de publication: Feuille Officielle Suisse du Commerce. Communication aux associés: par écrit ou par courriel. Associé-gérant: Fidalgo Roberto, d'Espagne, à Genève, pour 20 parts de CHF 1'000, avec signature individuelle. Selon déclaration du gérant du 20.05.2010, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et renonce à un contrôle restreint. Registre journalier No 8932 du 28.05.2010 (05658474 / CH-660.1.362.010-1)

■ **EXECUTIVE PROTECTION SECURITY KELLER**, à Genève, boulevard Carl-Vogt 38, 1205 Genève, CH-660-1392010-3. Nouvelle entreprise individuelle. Titulaire: Keller Bernard, de Genève, à Avusy. But: sécurité des personnes et des biens, surveillance, formation. Registre journalier No 8933 du 28.05.2010 (05659968 / CH-660.1.392.010-3)

■ **Fondation INSTITUT SUISSE DE THERAPIES CELLULAIRES (ISTC) [SWISS INSTITUTE OF CELL THERAPIES Foundation (SICT)] [SCHWEIZERISCHES INSTITUT FÜR ZELLTHERAPIEN Stiftung (SIZT)] [Fondazione ISTITUTO SVIZZERO DI TERAPIE CELLULARI (ISTC)]**, à Genève, chemin Rieu 17, c/o Fondation Louis-Jeantet, 1208 Genève, CH-660-1319010-8. Nouvelle fondation. Acte constitutif du 03.05.2010. But: promouvoir les thérapies cellulaires innovantes en établissant des banques de cellules souches d'origine variée et par la production de préparations thérapeutiques dérivées de ces cellules et procéder au dépôt, à la gestion et à l'exploitation de brevets en lien avec ces thérapies; exploiter et promouvoir la création d'installations spécialisées et les procédures nécessaires pour la mise en place de thérapies cellulaires innovantes en collaboration avec les hôpitaux universitaires suisses; établir et coordonner des programmes de mise en œuvre de thérapies cellulaires innovantes pour les membres du SICT et leurs partenaires associés; réunir dans le SICT toutes équipes cliniques et groupes de recherches des hautes écoles suisses qui sont innovateurs en thérapies cellulaires et y associer leurs partenaires privés; définir un cadre légal et éthique en accord avec la législation helvétique et des directives européennes régissant tous les aspects des thérapies cellulaires innovantes et établir un code de conduite (label Swiss-ICT) pour ses membres et partenaires associés; former des spécialistes des thérapies cellulaires innovantes à tous les niveaux, procéder à ces publications et entreprendre ou participer à des enseignements (cf. acte de fondation pour but complet). Mention d'une réserve de modification du but en faveur du fondateur selon l'article 86a CC. Organisation: conseil de fondation et organe de révision. Conseil de fondation: Meyer Thérèse, de Cerniat (FR), à Estavayer-le-Lac, présidente, Gruson Bernard, de et à Vandœuvres, vice-président, Carpentier Jean-Louis, de Belgique, à Veyrier, Geiser Thomas, de Walliswil bei Niederbipp, à Saint-Gall, Jaconi Marisa, de Sonvico, à Genève, Leyvraz Pierre-François, de Rivaz, à Saint-Légier-La Chiésaz, Rochat Nicole, de et à Genève, et Tobler Andreas, de et à Berne, tous avec signature collective à deux. Organe de révision: ORFA Audit SA, succursale de Genève (CH-660-1713006-5), à Genève. Registre journalier No 8934 du 28.05.2010 (05658994 / CH-660.1.319.010-8)

■ **Ofigest Sàrl**, à Veyrier, chemin de la Tour-de-Pinchat 12A, 1234 Vessy, CH-660-1361010-0. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts du 21.05.2010. But: toutes activités et opérations dans le domaine de la gestion de valeur mobilière et dans le secteur de la finance; commerce, administration et gérance de biens immobiliers de toute nature, en Suisse, dans le respect des prescriptions de la LFAIE et à l'étranger (cf. statuts pour but complet). Obligation de fournir des prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: pour les détails, voir les statuts. Capital: CHF 20'000. Organe de publication: Feuille Officielle Suisse du Commerce. Communication aux associés: par lettre, téléfax ou e-mail. Associés: Schurink Anne Valérie, de Ge-

nève, à Onex, pour 180 parts de CHF 100, et Secrétan Pierre, de Genève, à Veyrier, pour 20 parts de CHF 100. Gérante: l'associée Schurink Anne Valérie avec signature individuelle; l'autre associé n'exerce pas la signature sociale. Selon déclaration de la gérante du 21.05.2010, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et renonce à un contrôle restreint. Registre journalier No 8935 du 28.05.2010 (05659970 / CH-660.1.361.010-0)

■ **Suisse Sàrl**, au Grand-Saconnex, chemin Henry-Schmitt 8, c/o Olga Issakova, 1218 Le Grand-Saconnex, CH-660-1355010-3. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts du 21.05.2010. But: conception, développement, création et production de nouveaux matériaux et de produits nécessaires à la santé de l'homme et des animaux utilisant notamment les technologies modernes suisses, ainsi que tout autre prestation de service dans ce domaine d'activité, notamment recherche scientifique, conseil professionnel, formation continue des médecins, des pharmaciens, des esthéticiens et autres spécialistes; toute activité commerciale et financière liée à la représentation et la distribution de produits médicaux, paramédicaux, pharmaceutiques et cosmétiques (cf. statuts pour but complet). Capital: CHF 20'000. Organe de publication: Feuille Officielle Suisse du Commerce. Communication aux associés: par écrit ou par courriel. Associés: Khabarov Vladimir Nikolaevich, de la Fédération de Russie, à Moscou, RUS, pour 28 parts de CHF 100, et Selyanin Mikhail Anatolievich, de la Fédération de Russie, à Moscou, RUS, pour 172 parts de CHF 100. Gérante: Issakova Olga, du et au Grand-Saconnex avec signature individuelle; les associés n'exercent pas la signature sociale. Selon déclaration de la gérante du 21.05.2010, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et renonce à un contrôle restreint. Registre journalier No 8937 du 28.05.2010 (05659974 / CH-660.1.355.010-3)

■ **Variations IDS SA**, à Genève, rue des Rois 4, 1204 Genève, CH-660-1340010-3. Nouvelle société anonyme. Statuts du 19.05.2010. But: exploitation de show-rooms spécialisés dans le domaine de l'intérieur design, l'agence général, la décoration ainsi que tout aménagement d'intérieur; fabrication, importation, exportation, distribution, représentation de mobilier, luminaires, objets de décoration et tout type de revêtements muraux et sols (moquettes, parquets, linoléums, tapis, tissus d'ameublement, rideaux, tapisserie, peinture, etc.) pour l'habitat, les bureaux et les collectivités ainsi que tous autres articles touchant à l'aménagement intérieur; services et prestations connexes; toutes activités entrant dans le cadre d'une agence d'architecture, soit conception, suivi et exécution de projets d'architectures; pilotage, courtage, promotion et commerce de tous biens immobiliers dans le respect de la LFAIE, ainsi que conseils dans ce domaine (cf. statuts pour but complet). Capital-actions: CHF 100'000, entièrement libéré, divisé en 100 actions de CHF 1'000, nominatives, liées selon statuts. Reprise de biens envisagée: le fonds de commerce de l'entreprise individuelle exploitée sous la raison de commerce «VARIATIONS.CH, Ursini», à Genève (CH-660-1870002-9), à savoir l'agencement, le mobilier de bureau, l'informatique et le téléphone de l'arcade sise rue des Rois 4, un stock de meubles, luminaires et d'objets de décoration selon inventaire au 28.02.2010, et le goodwill, pour le prix maximal de CHF 320'000. Organe de publication: Feuille Officielle Suisse du Commerce. Communication aux actionnaires: lettre, téléfax ou e-mail ou, au besoin, Feuille Officielle Suisse du Commerce. Administration: Beaud Christian, de Versoix, à Commugny, président, Moachon Jean-Paul, de Genève, à Collonge-Bellerive, et Ursini Régis, de et à Genève, tous avec signature collective à deux. Organe de révision: AUDIT & CO SA (CH-660-2573000-3), à Genève. Registre journalier No 8938 du 28.05.2010 (05659976 / CH-660.1.340.010-3)

MUTATIONS

■ **ACCTEN SA, en liquidation**, à Genève, CH-660-0492006-7 (FOSC du 23.07.2009, p. 9/5156456). Roch Guy n'est plus organe de révision. Registre journalier No 8939 du 28.05.2010 (05659978 / CH-660.0.492.006-7)

■ **ADNA Sàrl**, à Vandœuvres, CH-660-0130000-6 (FOSC du 30.03.2005, p. 9/2767584). Selon déclaration du gérant du 20.05.2010, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et renonce à un contrôle restreint. Registre journalier No 8940 du 28.05.2010 (05659980 / CH-660.0.130.000-6)

■ **Adclick SA**, à Meyrin, CH-550-1037864-6 (FOSC du 20.01.2010, p. 9/

5450868). La société est dissoute par suite de faillite prononcée par jugement du Tribunal de première instance du 22.04.2010, avec effet à partir du 22.04.2010 à 17 h. Par conséquent, sa raison sociale devient: **Adclick SA, en liquidation**. Registre journalier No 8941 du 28.05.2010 (05658202 / CH-550.1.037.864-6)

■ **ADX Clean Sàrl**, à Versoix, CH-660-1305002-1 (FOSC du 06.12.2007, p. 7/4232940). Nouvelle adresse: avenue De-Choiseul 19, 1290 Versoix. Registre journalier No 8942 du 28.05.2010 (05659982 / CH-660.1.305.002-1)

■ **Alain Cloux SA**, à Genève, CH-660-0357990-5 (FOSC du 30.01.2006, p. 8/3218434). «Fiduciaire Belzer et Cie SA» n'est plus organe de révision. Nouvel organe de révision: Multirévision, Belzer & Cie SA (CH-660-1632009-9), à Genève. Registre journalier No 8943 du 28.05.2010 (05659984 / CH-660.0.357.990-5)

■ **a-taste Sàrl**, à Collonge-Bellerive, CH-660-0982006-2 (FOSC du 29.06.2009, p. 13/5098684). La société est dissoute par suite de faillite prononcée par jugement du Tribunal de première instance du 22.04.2010, avec effet à partir du 22.04.2010 à 14 h 15. Par conséquent, sa raison sociale devient: **a-taste Sàrl, en liquidation**. Registre journalier No 8944 du 28.05.2010 (05658204 / CH-660.0.982.006-2)

■ **Benjamin Etanchéité Sàrl**, à Vernier, CH-660-0550003-5 (FOSC du 18.03.2003, p. 5). Organe de révision: SFD Swisscontrol SA (CH-660-0185007-1), à Carouge (GE). Registre journalier No 8945 du 28.05.2010 (05659986 / CH-660.0.550.003-5)

■ **BFWARE Sàrl**, à Confignon, CH-660-1786006-0 (FOSC du 21.07.2008, p. 8/4582700). Ricci Marino n'est plus associé ni gérant; ses pouvoirs sont radiés et ses 42 parts de CHF 500 ont été cédées à Bernardin Serge, de France, à Versoix, et Fontaine Kilpéric, de France, à Sallanches, F, pour 21 parts de CHF 500 chacun. Gérants: les associés Bernardin Serge, président, et Fontaine Kilpéric, tous deux avec signature individuelle. Registre journalier No 8946 du 28.05.2010 (05659988 / CH-660.1.786.006-0)

■ **Bourqui, Live poker**, à Genève, CH-660-1708009-3 (FOSC du 28.07.2009, p. 9/5165244). Le titulaire a été déclaré en état de faillite par jugement du Tribunal de première instance du 26.04.2010, avec effet à partir du 26.04.2010 à 15 h 15. Registre journalier No 8947 du 28.05.2010 (05658206 / CH-660.1.708.009-3)

■ **BUDICO SA**, à Carouge (GE), CH-660-1047998-4 (FOSC du 10.08.2009, p. 9/5188386). La société est dissoute par suite de faillite prononcée par jugement du Tribunal de première instance du 22.04.2010, avec effet à partir du 22.04.2010 à 14 h 27. Par conséquent, sa raison sociale devient: **BUDICO SA, en liquidation**. Registre journalier No 8948 du 28.05.2010 (05658208 / CH-660.1.047.998-4)

■ **CAPITAL SYSTEME INVESTISSEMENTS SA**, à Genève, CH-660-0865001-9 (FOSC du 24.02.2006, p. 7/3259348). But modifié: études et conseils dans le domaine de la finance d'entreprise (cf. statuts pour but complet). Augmentation ordinaire du capital-actions de CHF 260'700 à CHF 500'000 par l'émission de 23'930 actions de CHF 10, nominatives, liées selon statuts. Capital-actions: CHF 500'000, entièrement libéré, divisé en 50'000 actions de CHF 10, nominatives, liées selon statuts. L'assemblée générale du 06.05.2010 a décidé de créer une augmentation autorisée du capital-actions selon statuts. Communication aux actionnaires: pli recommandé, courrier simple, courriel ou Feuille Officielle Suisse du Commerce. Nouveaux statuts du 06.05.2010. «Fiduciaire Didier Poncioni SA» n'est plus organe de révision. Nouvel organe de révision: DRP SA (CH-660-0837997-8), à Genève. Registre journalier No 8949 du 28.05.2010 (05659990 / CH-660.0.865.001-9)

(Suite page suivante)

REGISTRE
DU COMMERCE
(SUITE)

■ **CAPPADOCE, CANKARA**, à Genève, CH-660-2850009-4 (FOSC du 14.12.2009, p. 8/5391166). Le titulaire a été déclaré en état de faillite par jugement du Tribunal de première instance du 26.04.2010, avec effet à partir du 26.04.2010 à 15 h 15. Registre journalier No 8950 du 28.05.2010 (05658210 / CH-660.2.850.009-4)

■ **Consulting Services Schweizer SA**, à Genève, CH-100-3011851-9 (FOSC du 21.04.2010, p. 7/5597342). La société est dissoute par suite de faillite prononcée par jugement du Tribunal de première instance du 22.04.2010, avec effet à partir du 22.04.2010 à 15 h 33. Par conséquent, sa raison sociale devient: **Consulting Services Schweizer SA, en liquidation**. Registre journalier No 8951 du 28.05.2010 (05658212 / CH-100.3.011.851-9)

■ **Crossoil SA**, à Genève, CH-660-0947996-5 (FOSC du 10.05.2006, p. 8/3368796). Nouveaux statuts du 30.04.2010. Bétemps Marc, Frautschi Jean-Michel et Rossé Michel ne sont plus administrateurs; leurs pouvoirs sont radiés. Registre journalier No 8952 du 28.05.2010 (05659992 / CH-660.0.947.996-5)

■ **Dino Peinture Sàrl**, à Genève, CH-660-2437005-8 (FOSC du 15.11.2005, p. 6/3104734). Organe de révision: PROFIDUCIA Conseils SA (CH-550-0107620-1), à Prévèrenges. Registre journalier No 8953 du 28.05.2010 (05659994 / CH-660.2.437.005-8)

■ **Fisotra Management SA**, à Genève, CH-660-1223994-7 (FOSC du 13.04.2010, p. 9/5584452). Nouveaux statuts du 20.05.2010. Epifanov Vladimir, jusqu'ici directeur, nommé administrateur unique, continue de signer individuellement. Selon déclaration de l'administrateur du 01.06.2009 et décision de l'assemblée générale du 20.05.2010, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et renonce à un contrôle restreint. GAS Global Audit Services SA (CH-660-0377985-6) n'est plus organe de révision. Registre journalier No 8954 du 28.05.2010 (05659996 / CH-660.1.223.994-7)

■ **Fondation des Grangettes**, à Chêne-Bougeries, CH-660-1340003-9 (FOSC du 09.03.2007, p. 8/3831022). Meyer Jean-Marc n'est plus membre du conseil; ses pouvoirs sont radiés. Sappino André Pascal, de Genève, à Vandœuvres, est membre et président du conseil avec signature collective à deux. Registre journalier No 8955 du 28.05.2010 (05659998 / CH-660.1.340.003-9)

■ **Fondation patronale de secours en faveur du personnel employé de PEG SA**, à Genève, CH-660-0046974-0 (FOSC du 30.01.2008, p. 7/4314758). Dumas Corinne n'est plus membre du conseil; ses pouvoirs sont radiés. Laperrière Claire, de France, à Cran Gevrier, F, est membre et secrétaire du conseil avec signature collective à deux. Registre journalier No 8956 du 28.05.2010 (05660000 / CH-660.0.046.974-0)

■ **FOOD & BUSINESS MANAGEMENT Sàrl**, à Carouge (GE), CH-660-1611009-3 (FOSC du 20.07.2009, p. 8/5149004). La société est dissoute par décision de l'assemblée générale du 26.05.2010. Sa liquidation est opérée sous la raison sociale: **FOOD & BUSINESS MANAGEMENT Sàrl, en liquidation**. Liquidateurs: les associés El Ouakyly Mohamed jusqu'ici gérant et président, Talamti Jalal, jusqu'ici gérant, lesquels continuent à signer collectivement à deux. Registre journalier No 8957 du 28.05.2010 (05658214 / CH-660.1.611.009-3)

■ **GLOBAL DALER SA**, à Genève, CH-660-2063009-7 (FOSC du 23.09.2009, p. 9/5260754). MAZARS CORESA (CH-660-0058975-4) n'est plus organe de révision. Nouvel organe de révision: RFC - Révision Fiscalité Conseils SA (CH-660-2670009-2), à Satigny. Registre journalier No 8958 du 28.05.2010 (05660002 / CH-660.2.063.009-7)

■ **Hiljak SA**, à Veyrier, CH-660-1203002-9 (FOSC du 11.01.2010, p. 9/5434762). Radiation de la mention de l'existence d'une succursale à Bagnes (CH-621-9006882-8). Registre journalier No 8959 du 28.05.2010 (05660004 / CH-660.1.203.002-9)

(Suite page suivante)

LÉGISLATION

Loi modifiant les limites de zones sur le territoire de la commune de Lancy (création d'une zone de développement 3, d'une zone 2 et d'une zone ferroviaire) au lieu-dit « Pont-Rouge » (10568)

du 27 mai 2010

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève décrète ce qui suit :

Art. 1 Approbation du plan

¹ Le plan N° 29560-543, dressé par le département du territoire le 9 août 2006, modifiant les limites de zones sur le territoire de la commune de Lancy (création d'une zone de développement 3, d'une zone 2 et d'une zone ferroviaire) au lieu-dit « Pont-Rouge » est approuvé.

² Les plans de zones annexés à la loi d'application de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire, du 4 juin 1987, sont modifiés en conséquence.

Art. 2 Degrés de sensibilité

En conformité aux articles 43 et 44 de l'ordonnance sur la protection contre le bruit, du 15 décembre 1986, il est attribué le degré de sensibilité II aux biens-fonds compris dans le périmètre de la zone de développement 3 et le degré de sensibilité III aux biens-fonds compris dans le périmètre de la zone 2.

Art. 3 Opposition

L'opposition à la modification des limites de zones formée par l'Asloca est rejetée dans la mesure où elle est recevable pour les motifs exposés dans le rapport de la commission chargée de l'examen de la présente loi.

Art. 4 Dépôt

Un exemplaire du plan N° 29560-543 susvisé, certifié conforme par la présidence du Grand Conseil, est déposé aux Archives d'Etat.

Le Conseil d'Etat est chargé de promulguer les présentes dans la forme et le terme prescrits.

Fait et donné à Genève, le vingt-sept mai deux mille dix sous le sceau de la République et les signatures du président et du membre du bureau du Grand Conseil.

Guy METTAN
Président du Grand Conseil

Elisabeth CHATELAIN
Membre du bureau du Grand Conseil

LE CONSEIL D'ÉTAT

arrête :

La loi ci-dessus doit être publiée dans la Feuille d'avis officielle.

Le délai de référendum expire le 26 juillet 2010.

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours au Tribunal administratif dans un délai de six jours dès le lendemain de sa publication dans la Feuille d'avis officielle.

Genève, le 9 juin 2010.

Certifié conforme

La chancelière d'Etat : Anja WYDEN GUELPA



RÉPUBLIQUE ET CANTON DE GENÈVE


DÉPARTEMENT DU TERRITOIRE

Direction générale de l'aménagement du territoire Service des plans d'affectation et requêtes

LANCY

Feuilles cadastrales N° : 26, 27, 39, 40 et 41
Parcelles N° : 1952, 1970, 1971, 3177, DP 3812,
DP 3819, DP 3888 et dp 3889**Modification des limites de zones**

PONT-ROUGE ; GARE CEVA

 Zone de développement 3 DS OPS II

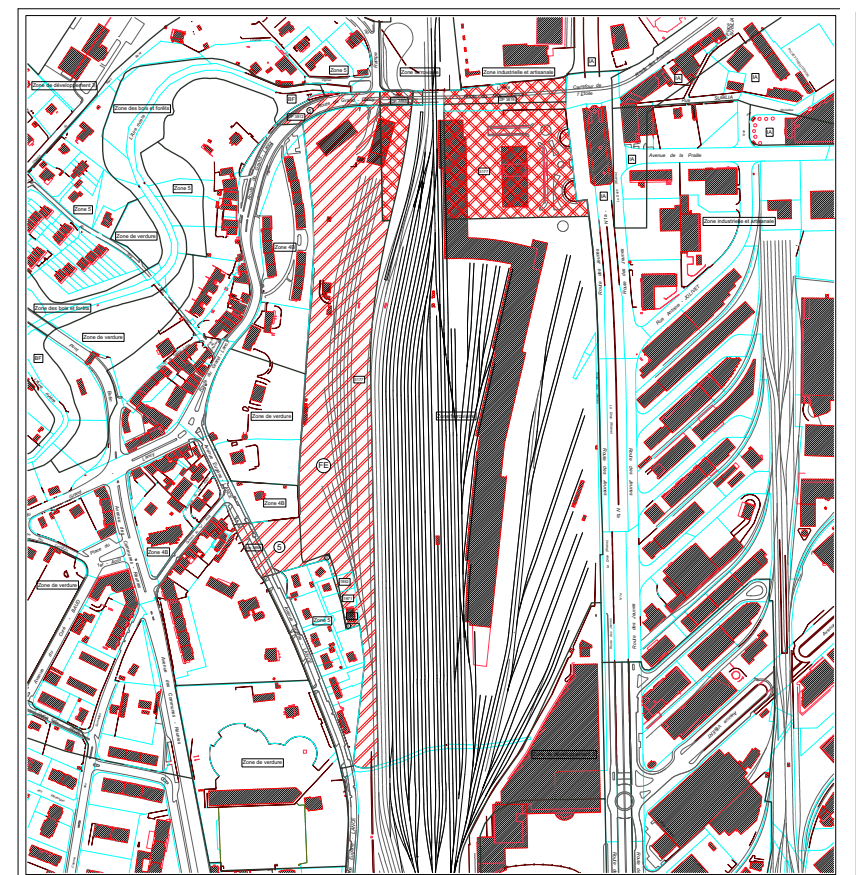
 Zone 2 DS OPS III

 Zone ferroviaire

 Zone préexistante

PROCÉDURE D'OPPOSITION

Adopté par le Conseil d'Etat le :		Visa :	Timbres :
Adopté par le Grand Conseil le :			
Echelle	1 / 2500	Date	09.08.2006
Modifications		Dessin	MB
Code GIREC		Secteur / Sous-secteur statistique	Code alphabétique
		28 00 051-052-141	LCY
Code Aménagement (Commune / Quartier)			
		543	
Archives Internes		Plan N°	Indice
		29560	
CDU			
		7 1 1 . 6	

**Initiative populaire****« Accueil continu des élèves » (IN 141)**

Les citoyens soussignés, électeurs et électrices du canton de Genève, en application de l'article 65A de la constitution de la République et canton de Genève, du 24 mai 1847, et des articles 86 à 94 de la loi sur l'exercice des droits politiques, du 15 octobre 1982, appuient la présente initiative modifiant la constitution :

Projet de loi constitutionnelle modifiant la constitution de la République et canton de Genève (A 2 00)**Art. 1**

La constitution de la République et canton de Genève, du 24 mai 1847, est modifiée comme suit :

Art. 10A Accueil à journée continue (nouveau)

¹ Pendant toute la durée de la scolarité obligatoire, tous les enfants suivant leur scolarité dans l'enseignement public et dont les parents exercent une activité lucrative ou suivent une formation professionnelle intensive peuvent bénéficier d'un accueil continu garanti, du lundi au vendredi, de 07 h 30 à 18 h.

² L'accueil à journée continue est une tâche conjointe du canton et des communes, qui collaborent étroitement avec le tissu associatif pour son accomplissement.

³ L'accueil à journée continue implique :

- dès 07 h 30 et jusqu'au début des cours, la surveillance des préaux d'école pour garantir la sécurité des enfants;
- les restaurants scolaires proposant des menus équilibrés et sains durant la pause de midi;
- durant la pause de midi, ainsi qu'après les cours et jusqu'à 18 h, une offre tenant compte des besoins pédagogiques, artistiques et sportifs des enfants.

⁴ Une partie de cet accueil peut être confiée à des associations privées à but non lucratif dont les activités sont soumises à l'approbation du département de l'instruction publique, de la culture et du sport, qui s'assure de son adéquation avec l'âge des enfants et avec le caractère laïque et apolitique de l'école publique.

Art. 10B (nouveau numéro d'article pour l'article 10A actuel)**Art. 2**

Le Conseil d'Etat fixe la date d'entrée en vigueur de la présente loi.

Loi constitutionnelle modifiant la constitution de la République et canton de Genève (Contreprojet à l'IN 141) (10639)

A 2 00

du 27 mai 2010

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève décrète ce qui suit :

Article unique

La constitution de la République et canton de Genève, du 24 mai 1847, est modifiée comme suit :

Art. 10A Accueil à journée continue (nouveau, l'art. 10A ancien devenant l'art. 10B)

¹ Les familles peuvent bénéficier, pour leurs enfants qui suivent leur scolarité obligatoire dans l'enseignement public, d'un accueil à journée continue,

LÉGISLATION (SUITE)

REGISTRE
DU COMMERCE
(SUITE)

chaque jour scolaire. Les activités et prestations proposées aux enfants et aux adolescents sont différenciées. La fréquentation de l'accueil à journée continue est facultative.

² L'accueil à journée continue est complémentaire au temps scolaire.

³ L'organisation et le financement de l'accueil à journée continue incombent selon le degré d'enseignement aux communes et à l'Etat. L'accueil à journée continue s'effectue en partenariat avec les organismes, institutions ou associations publiques ou privées soumises à l'agrément de l'Etat et des communes. L'Etat veille à la diversité et à la qualité de l'offre sur l'ensemble du territoire.

⁴ Une participation financière est demandée aux parents.

Le Conseil d'Etat est chargé de promulguer les présentes dans la forme et le terme prescrits.

Fait et donné à Genève, le vingt-sept mai deux mille dix sous le sceau de la République et les signatures du président et du membre du bureau du Grand Conseil.

Guy METTAN
Président du Grand Conseil

Elisabeth CHATELAIN
Membre du bureau du Grand Conseil

LE CONSEIL D'ÉTAT

arrête :

L'initiative constitutionnelle et le contreprojet ci-dessus doivent être publiés dans la Feuille d'avis officielle avant d'être soumis au vote du Conseil général.

Il est rappelé que :

- le Grand Conseil, dans sa séance du 25 juin 2009, a refusé cette initiative et, dans sa séance du 27 mai 2010, a adopté un contreprojet;
- l'initiative et le contreprojet doivent être soumis au vote du corps électoral;
- pour chacun des textes, l'électeur qui l'accepte doit voter « oui », celui qui le rejette doit voter « non »; l'électeur indique ensuite sa préférence en répondant à une question subsidiaire.

La date du scrutin est fixée par arrêté séparé.

Le retrait éventuel de l'initiative est régi par l'article 93 de la loi sur l'exercice des droits politiques, du 15 octobre 1982.

Genève, le 9 juin 2010.

Certifié conforme
La chancelière d'Etat : Anja WYDEN GUELPA

Loi modifiant la loi sur
l'inspection et les relations du
travail (LIRT) (10450)

J 1 05

du 28 mai 2010

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève décrète ce qui suit :

Art. 1 Modifications

La loi sur l'inspection et les relations du travail, du 12 mars 2004, est modifiée comme suit :

9° considérant (abrogé)

Art. 1, al. 1, lettre b (abrogée, les lettres c à f anciennes devant les lettres b à e)

Art. 6, al. 4 (abrogé)

Chapitre III (abrogé, le chapitre IIIA ancien devant le chapitre III)

Art. 17 (abrogé)

Art. 48, al. 1, lettre b (abrogée, les lettres c à g anciennes devant les lettres b à f)

Art. 2 Entrée en vigueur

Le Conseil d'Etat fixe la date d'entrée en vigueur de la présente loi.

Le Conseil d'Etat est chargé de promulguer les présentes dans la forme et le terme prescrits.

Fait et donné à Genève, le vingt-huit mai deux mille dix sous le sceau de la République et les signatures du président et du membre du bureau du Grand Conseil.

Guy METTAN
Président du Grand Conseil

Elisabeth CHATELAIN
Membre du bureau du Grand Conseil

LE CONSEIL D'ÉTAT

arrête :

La loi ci-dessus doit être publiée dans la Feuille d'avis officielle.

Le délai de référendum expire le 26 juillet 2010.

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours au Tribunal administratif dans un délai de six jours dès le lendemain de sa publication dans la Feuille d'avis officielle.

Genève, le 9 juin 2010.

Certifié conforme
La chancelière d'Etat : Anja WYDEN GUELPA

Loi modifiant les limites de zones sur le territoire de la commune de Meinier (création d'une zone de hameaux au lieu-dit « hameau de Corsinge ») (10609)

du 28 mai 2010

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève décrète ce qui suit :

Art. 1 Approbation

¹ Le plan n° 29542-525, dressé à l'initiative de la commune de Meinier en septembre 2007, modifiant les limites de zones de la commune de Meinier (création d'une zone de hameaux au lieu-dit « hameau de Corsinge »), est approuvé.

² Les plans de zones annexés à la loi d'application de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire, du 4 juin 1987, sont modifiés en conséquence.

Art. 2 Degré de sensibilité

En conformité aux articles 43 et 44 de l'ordonnance sur la protection contre le bruit, du 15 décembre 1986, il est attribué un degré de sensibilité III aux biens-fonds compris dans la zone de hameaux créée par le plan visé à l'article 1.

Art. 3 Dépôt aux Archives d'Etat

Un exemplaire du plan n° 29542-525 susvisé, certifié conforme par la présidence du Grand Conseil, est déposé aux Archives d'Etat.

Le Conseil d'Etat est chargé de promulguer les présentes dans la forme et le terme prescrits.

Fait et donné à Genève, le vingt-huit mai deux mille dix sous le sceau de la République et les signatures du président et du membre du bureau du Grand Conseil.

Guy METTAN
Président du Grand Conseil

Elisabeth CHATELAIN
Membre du bureau du Grand Conseil

LE CONSEIL D'ÉTAT

arrête :

La loi ci-dessus doit être publiée dans la Feuille d'avis officielle.

Le délai de référendum expire le 26 juillet 2010.

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours au Tribunal administratif dans un délai de six jours dès le lendemain de sa publication dans la Feuille d'avis officielle.

Genève, le 9 juin 2010.

Certifié conforme
La chancelière d'Etat : Anja WYDEN GUELPA

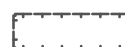


RÉPUBLIQUE ET CANTON DE GENÈVE

COMMUNE DE MEINIER
Conseil municipal et mairie

Commune de Meinier
Hameau de Corsinge

Feuilles cadastrales : 29, 30

Modification des limites de zones

Zone de hameaux
DS CPB II

Procédure d'opposition

Adopté par le Conseil d'Etat le :		Date :		Timbres :	
Adopté par le Grand Conseil le :		Date :		Timbres :	
Echelle	1 / 1000	Date	07.2007	Code GIBEC	
		Dessin	KR	Secteur / Sous-secteur statistique	
Modifications				Code alphabétique	MNR
Indice	Objets	Date	09.2007	Code Aménagement (Commune / Quartier)	
	Adaptations		SMAS	525	
				Plan N°	
				Archives Internes	
				8-2	29 542
				CDU	
					7 1 1 . 5 2 : 9 3 0 . 2 6

■ **IAM Independent Asset Management SA**, à Genève, CH-660-0157995-9 (FOSC du 10.06.2008, p. 8/4515930). Longo Marco, jusqu'ici directeur, a été nommé membre du conseil d'administration et continue à signer collectivement à deux.
Registre journalier No 8960 du 28.05.2010 (05660006 / CH-660.0.157.995-9)

■ **IG Interconsult Geneva SA**, à Genève, CH-660-0358007-4 (FOSC du 10.07.2008, p. 7/4568482). Bregy Oswald n'est plus administrateur; ses pouvoirs sont radiés.
Registre journalier No 8961 du 28.05.2010 (05660056 / CH-660.0.358.007-4)

■ **INDUSTRIAL ENGINEERING COMPANY SA**, à Genève, CH-660-1726009-5 (FOSC du 29.07.2009, p. 10/5167826). Bregy Oswald n'est plus administrateur; ses pouvoirs sont radiés.
Registre journalier No 8962 du 28.05.2010 (05660058 / CH-660.1.726.009-5)

■ **Intellart SA**, à Satigny, CH-660-0786996-5 (FOSC du 31.03.2010, p. 9/5568788). La société est dissoute par suite de faillite prononcée par jugement du Tribunal de première instance du 26.04.2010, avec effet à partir du 26.04.2010 à 16 h. Par conséquent, sa raison sociale devient: **Intellart SA, en liquidation**.
Registre journalier No 8963 du 28.05.2010 (05658216 / CH-660.0.786.996-5)

■ **INVAL SA**, à Plan-les-Ouates, CH-660-0313996-6 (FOSC du 24.01.2005, p. 8/2666480). Communication aux actionnaires: Feuille Officielle Suisse du Commerce ou par courrier simple, fax, ou courriel s'ils sont tous connus. Nouveaux statuts du 30.03.2010. Vischer André U., Freymond Alain et Staub Martin ne sont plus administrateurs; leurs pouvoirs sont radiés. Hieber Andreas, de Schangnau, à Zurich, est nommé administrateur, secrétaire avec signature collective à deux. Selon déclaration du conseil d'administration du 30.03.2010, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et renonce à un contrôle restreint. Tutorial Sàrl n'est plus organe de révision.
Registre journalier No 8964 du 28.05.2010 (05660060 / CH-660.0.313.996-6)

■ **IP Socotab Frana**, à Genève, CH-660-0433976-4 (FOSC du 05.12.2007, p. 7/4231936). Selon décision du Service de surveillance des fondations et des institutions de prévoyance du 15.04.2010, la fondation est dissoute. Sa liquidation est opérée sous la raison sociale: **IP Socotab Frana, en liquidation**. Liquidateurs: Ballesteros José Maria et D'Alfonso Ennio, jusqu'ici membres du conseil, continuent à signer collectivement à deux sauf entre eux, et Robertson Susan et Rozat Serge, jusqu'ici membres du conseil, continuent à signer collectivement à deux sauf entre eux.
Registre journalier No 8965 du 28.05.2010 (05660008 / CH-660.0.433.976-4)

■ **Ise SA**, à Genève, CH-660-0228994-7 (FOSC du 14.10.2009, p. 9/5293100). Leone Tonino n'est plus administrateur; ses pouvoirs sont radiés. Anes Pires Davide, de Zurich, à Genève, est membre du conseil d'administration avec signature individuelle.
Registre journalier No 8966 du 28.05.2010 (05660062 / CH-660.0.228.994-7)

■ **LES REGISSEURS ASSOCIES SA**, à Genève, CH-660-2040002-9 (FOSC du 24.02.2009, p. 9/4896590). La procuration de Tomasino Loris est radiée. Nouvelle adresse: rue Maunoir 13, 1207 Genève.
Registre journalier No 8967 du 28.05.2010 (05660064 / CH-660.2.040.002-9)

■ **Luxline Services Sàrl**, à Genève, CH-660-6638008-6 (FOSC du 19.03.2009, p. 9/4934492). La société est dissoute par suite de faillite prononcée par jugement du Tribunal de première instance du 26.04.2010, avec effet à partir du 26.04.2010 à 16 h 40. Par conséquent, sa raison sociale devient: **Luxline Services Sàrl, en liquidation**.
Registre journalier No 8968 du 28.05.2010 (05658218 / CH-660.6.638.008-6)

■ **Maximus Capital S.A.**, à Genève, CH-660-2830009-9 (FOSC du 28.05.2010, p. 9/5649866). Conversion des 100 actions de CHF 1'000, jusqu'ici au porteur, en actions nominatives. Capital-actions: CHF 100'000, entièrement libéré, divisé en 100 actions de CHF 1'000, nominatives. Communication aux actionnaires: lettre recommandée. Nouveaux statuts du 27.05.2010.
Registre journalier No 8969 du 28.05.2010 (05660010 / CH-660.2.830.009-9)

(Suite page suivante)

LÉGISLATION (SUITE)

REGISTRE
DU COMMERCE
(SUITE)**Art. 2 Budget d'investissement**

Ce crédit extraordinaire d'investissement ne figure pas au budget d'investissement 2010. Il sera comptabilisé dès 2010 sous les rubriques N°s 05.04.06.00 50400000, 04.05.02.00 50610000 et 05.08.00.00 50620000.

Ce crédit se décompose de la manière suivante :

- Construction (05.04.06.00 50400000)	24 072 200 F
- Equipement (04.05.02.00 50610000)	839 900 F
- Equipement informatique (05.08.00.00 50620000)	71 900 F
Total	24 984 000 F

Art. 3 Utilité publique

Les travaux prévus à l'article 1 sont déclarés d'utilité publique.

Art. 4 Financement et charges financières

Le financement du crédit est assuré, au besoin par le recours à l'emprunt, dans le cadre du volume d'investissement « nets-nets » fixé par le Conseil d'Etat, dont les charges financières en intérêts et en amortissements sont à couvrir par l'impôt.

Art. 5 Amortissement

L'amortissement de l'investissement est calculé chaque année sur la valeur d'acquisition (ou initiale) selon la méthode linéaire et est porté au compte de fonctionnement.

Art. 6 Loi sur la gestion administrative et financière de l'Etat de Genève

La présente loi est soumise aux dispositions de la loi sur la gestion administrative et financière de l'Etat de Genève, du 7 octobre 1993.

Le Conseil d'Etat est chargé de promulguer les présentes dans la forme et le terme prescrits.

Fait et donné à Genève, le vingt-huit mai deux mille dix sous le sceau de la République et les signatures du président et du membre du bureau du Grand Conseil.

Guy METTAN Elisabeth CHATELAIN
Président du Grand Conseil Membre du bureau du Grand Conseil

LE CONSEIL D'ÉTAT

arrête :

La loi ci-dessus doit être publiée dans la Feuille d'avis officielle.

Le délai de référendum expire le 26 juillet 2010.

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours au Tribunal administratif dans un délai de six jours dès le lendemain de sa publication dans la Feuille d'avis officielle.

Genève, le 9 juin 2010.

Certifié conforme

La chancelière d'Etat : Anja WYDEN GUELPA

Loi accordant des indemnités aux établissements accueillant des personnes handicapées adultes (EPH) d'un montant total de 470 573 984 F pour les exercices 2010 à 2013 :

- a) Etablissements publics pour l'intégration (EPI)
- b) Centre Espoir
- c) Fondation PRO entreprise sociale privée
- d) Association Point du Jour
- e) Fondation Aigues-Vertes
- f) Fondation Foyer-Handicap
- g) Association La Corolle
- h) Fondation Trajets
- i) Maison des Champs
- j) Association pour l'Appartement de Jour (APAJ)
- k) Association Arcade 84
- l) Association Réalise (10621)

du 28 mai 2010

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève décrète ce qui suit :

Art. 1 Contrat de prestations

¹ Les contrats de prestations conclus entre l'Etat et le bénéficiaire sont ratifiés.

² Ils sont annexés à la présente loi.

Art. 2 Indemnité

¹ L'Etat verse sous la forme d'indemnités de fonctionnement au sens de l'article 2 de la loi sur les indemnités et les aides financières, du 15 décembre 2005, un montant total (hors mécanismes salariaux et indexation) de 470 573 984 F (dont un montant de subventions non monétaires de 5 237 868 F) pour les exercices 2010 à 2013 qui se répartit comme suit entre les établissements accueillant des personnes handicapées adultes (EPH) :

a) Etablissements publics pour l'intégration (EPI) :	51 057 949 F
- dont monétaires :	47 093 617 F
- dont non monétaires :	3 964 332 F
b) Centre Espoir (subvention monétaire) :	4 244 066 F
c) Fondation PRO entreprise sociale privée (subvention monétaire) :	3 047 996 F
d) Association Point du Jour (subvention monétaire) :	291 009 F
e) Fondation Aigues-Vertes :	15 503 744 F
- dont monétaires :	14 509 424 F
- dont non monétaires :	994 320 F
f) Fondation Foyer-Handicap :	18 077 203 F
- dont monétaires :	17 816 383 F
- dont non monétaires :	260 820 F
g) Association La Corolle (subvention monétaire) :	2 503 197 F
h) Fondation Trajets :	5 753 392 F
- dont monétaires :	5 734 996 F
- dont non monétaires :	18 396 F
i) Maison des Champs (subvention monétaire) :	1 548 344 F
j) Association pour l'Appartement de Jour (APAJ) (subvention monétaire) :	533 295 F
k) Association Arcade 84 (subvention monétaire) :	421 530 F
l) Association Réalise (subvention monétaire) :	676 062 F
m) enveloppe pour annualisation et ouverture de nouvelles places 2010	5 350 709 F
n) enveloppe pour annualisation et ouverture de nouvelles places 2011	12 250 709 F
o) enveloppe pour annualisation et ouverture de nouvelles places 2012	16 270 709 F
p) enveloppe pour annualisation et ouverture de nouvelles places 2013	20 070 709 F
q) enveloppe 2010 pour l'hébergement de personnes handicapées psychiques	500 000 F
r) enveloppe 2011 pour l'hébergement de personnes handicapées psychiques	500 000 F
s) enveloppe 2012 pour l'hébergement de personnes handicapées psychiques	500 000 F
t) enveloppe 2013 pour l'hébergement de personnes handicapées psychiques	500 000 F

² Il est accordé, au titre des mécanismes salariaux annuels, un complément d'indemnité calculé sur la masse salariale de l'entité et au prorata de la participation de l'Etat à la couverture des charges. Ce ratio est déterminé sur la base des derniers états financiers approuvés ou, en cas de changement important, sur la base du dernier budget élaboré, sous réserve de l'approbation du Grand Conseil.

³ L'indexation décidée par le Conseil d'Etat donne également lieu à une augmentation de l'indemnité. Ce complément est calculé sur la masse salariale de l'entité au prorata de la participation de l'Etat à la couverture des charges. Ce ratio est déterminé sur la base des derniers états financiers approuvés ou, en cas de changements importants, sur la base du dernier budget élaboré.

Art. 3 Budget de fonctionnement

Ces indemnités sont inscrites au budget annuel de fonctionnement pour les exercices 2010 à 2013 sous les rubriques suivantes :

a) Etablissements publics pour l'intégration (EPI) :	
Rubrique budgétaire	Montant 2010
07 14 11 00 363 0 0501	47 093 617 F
07 14 11 00 363 1 0801	3 799 332 F
07 14 11 00 363 1 0802	165 000 F
05 04 04 01 427 1 5254	3 964 332 F
b) Centre Espoir :	
Rubrique budgétaire	Montant 2010
07 14 11 00 365 0 0232	4 244 066 F
c) Fondation PRO entreprise sociale privée :	
Rubrique budgétaire	Montant 2010
07 14 11 00 365 0 0235	3 047 996 F

fiduciaire, services dans les domaines du marketing et de l'organisation d'événements liés aux activités de la société (cf. statuts pour but complet). Petretti Vincenzo détient maintenant 3 parts de CHF 1'000 et a cédé 12 parts à Bonotis Konstantinos qui détient désormais 27 parts de CHF 1'000. Division des 30 parts de CHF 1'000, formant le capital de CHF 30'000, en 300 parts de CHF 100. Capital réduit de CHF 20'826 pour supprimer un excédent passif constaté au bilan, par réduction de la valeur nominale des 300 parts de CHF 100 à CHF 30.58, et simultanément augmenté de CHF 20'826 par l'augmentation de la valeur nominale des 300 parts de CHF 30.58 à CHF 100, réparties entre les associés Petretti Vincenzo, pour 30 parts de CHF 100, et Bonotis Konstantinos, pour 270 parts de CHF 100. Capital porté de CHF 30'000 à CHF 300'000 par l'émission de 2'700 parts de CHF 100 souscrites par les associés Petretti Vincenzo et Bonotis Konstantinos pour respectivement 221 et 2'050 nouvelles parts de CHF 100, et la société Gordian Group S.A. à Luxembourg, LUX, nouvelle associée pour 429 parts de CHF 100, toutes avec obligation statutaire de fournir des prestations accessoires y compris les droits de préférence, de préemption et d'emption (cf. statuts pour les détails). Statuts modifiés le 26.04.2010. Transformation: la société à responsabilité limitée a été transformée en société anonyme conformément au projet de transformation du 26.04.2010 et bilan au 31.03.2010, présentant des actifs de CHF 31'571 et des pas-sifs envers les tiers de CHF 1'571, contre attribution aux associés de 300'000 actions de CHF 1, nominatives, liées selon statuts. Nouvelle forme de droit: société anonyme. Nouvelle raison sociale: **Pitagora Management SA**. Capital-actions: CHF 300'000, entièrement libéré, divisé en 300'000 actions de CHF 1, nominatives, liées selon statuts. Communication aux actionnaires: lettre recommandée. Nouveaux statuts du 26.04.2010. Administration: Bonotis Konstantinos, jusqu'ici gérant, président, et Petretti Vincenzo, maintenant domicilié à Prangins, jusqu'ici gérant, lesquels signent désormais individuellement. Radiation de la mention relative à la renonciation à un contrôle restreint. Organe de révision: Cofigen SA (CH-660-0332987-3), à Genève. Registre journalier No 8936 du 28.05.2010 (05659972 / CH-550.1.048.990-9)

■ **RHR Balanced Venture Capital Investments SA**, à Genève, CH-660-6636008-4 (FOSC du 18.02.2010, p. 9/5501702). Bregy Oswald n'est plus administrateur; ses pouvoirs sont radiés. Registre journalier No 8977 du 28.05.2010 (05658476 / CH-660.6.636.008-4)

■ **Rustal SA**, à Genève, CH-660-1217995-2 (FOSC du 21.01.2002, p. 7). La société est dissoute par suite de faillite prononcée par jugement du Tribunal de première instance du 26.04.2010, avec effet à partir du 26.04.2010 à 14 h 15. Par conséquent, sa raison sociale devient: **Rustal SA, en liquidation**. Registre journalier No 8978 du 28.05.2010 (05658478 / CH-660.1.217.995-2)

■ **SAG Swiss Alliance Group SA**, à Genève, CH-660-1501007-6 (FOSC du 31.03.2008, p. 9/4406822). Bregy Oswald n'est plus administrateur; ses pouvoirs sont radiés. Registre journalier No 8979 du 28.05.2010 (05660076 / CH-660.1.501.007-6)

■ **Sesame Partners Sàrl**, à Genève, CH-660-2267006-4 (FOSC du 11.12.2006, p. 8/3675248). La société est dissoute par suite de faillite prononcée par jugement du Tribunal de première instance du 26.04.2010, avec effet à partir du 26.04.2010 à 15 h 15. Par conséquent, sa raison sociale devient: **Sesame Partners Sàrl, en liquidation**. Registre journalier No 8980 du 28.05.2010 (05658480 / CH-660.2.267.006-4)

■ **SMILING CHILDREN FOUNDATION**, à Carouge (GE), CH-660-1424005-8 (FOSC du 16.12.2008, p. 13/4784468). Sautereau Alexis n'est plus membre du conseil; ses pouvoirs sont radiés. Registre journalier No 8981 du 28.05.2010 (05660078 / CH-660.1.424.005-8)

■ **Société Immobilière de Terrains Nord-Aviation SA**, à Genève, CH-660-0002950-6 (FOSC du 28.04.2010, p. 10/5607166). Adresse actuelle: rue du Stand 26, M. Soom Daniel, direction générale AFC, 1204 Genève. Registre journalier No 8982 du 28.05.2010 (05660080 / CH-660.0.002.950-6)

(Suite page suivante)

REGISTRE
DU COMMERCE
(SUITE)

■ **TEXICAN (SERVICES) Sarl**, à Genève, CH-660-0653004-2 (FOSC du 26.03.2004, p. 7/2187880). L'associé Baudenet d'Annoux Hugues Marie Joseph Simon n'est plus gérant; ses pouvoirs sont radiés. Renaud Michel Alain, de Gimel, à Pully, est gérant unique avec signature individuelle.
Registre journalier No 8983 du 28.05.2010 (05660082 / CH-660.0.653.004-2)

■ **THE DIGITAL RADIO MONDIALE ASSOCIATION**, au Grand-Saconnex, CH-660-2158998-0 (FOSC du 25.06.2008, p. 9/4542192). Statuts modifiés le 25.03.2010 sur un point non soumis à publication.
Registre journalier No 8984 du 28.05.2010 (05660084 / CH-660.2.158.998-0)

■ **UNIGESTION HOLDING SA**, à Genève, CH-660-0627988-7 (FOSC du 14.07.2009, p. 13/5137704). Réduction du capital-actions d'un montant de CHF 17'370'606.75 par réduction de la valeur nominale des 2'535'855 actions de CHF 7 à CHF 0.15 et remboursement aux actionnaires. Capital-actions: CHF 380'378,25, entièrement libéré, divisé en 2'535'855 actions de CHF 0.15, nominatives, liées selon statuts. Statuts modifiés le 19.03.2010. L'accomplissement des formalités légales a été constaté par acte authentique du 27.05.2010. De Planta Marina est maintenant domiciliée à Cologny.
Registre journalier No 8985 du 28.05.2010 (05660014 / CH-660.0.627.988-7)

■ **VALAVRAN PARC SA**, à Genève, CH-660-1284004-0 (FOSC du 29.01.2007, p. 8/3747708). Divisions de 13 actions de CHF 1'000 en 26 actions de CHF 500. Capital-actions: CHF 100'000, entièrement libéré, divisé en 87 actions de CHF 1'000 et 26 actions de CHF 500, au porteur. Communication aux actionnaires: Feuille Officielle Suisse du Commerce ou par courrier, courriel ou lettre recommandée s'ils sont tous connus. Nouveaux statuts du 18.05.2010. Honoré Edmond n'est plus administrateur; ses pouvoirs sont radiés. Administration: Golinelli Jean, de Genève, à Gaillard, F, président, et Spoerri Beat, de et à Thônex, secrétaire, tous deux avec signature individuelle. Nouvelle adresse: rue des Bains 33, c/o PI Performance (Genève) SA, 1205 Genève.
Registre journalier No 8986 du 28.05.2010 (05660016 / CH-660.1.284.004-0)

■ **VALORITIS SA**, à Genève, CH-660-7212008-0 (FOSC du 24.02.2009, p. 10/4896648). Chanas Romain n'est plus administrateur; ses pouvoirs sont radiés. Jeunet Frédéric, de France, à Megève, F, président, et Bossy Maxime, de Carouge, à Plan-les-Ouates, sont membres du conseil d'administration avec signature individuelle.
Registre journalier No 8987 du 28.05.2010 (05660086 / CH-660.7.212.008-0)

■ **VEALA SA**, à Genève, CH-660-0657998-7 (FOSC du 09.01.2006, p. 8/3184026). Roch Guy n'est plus organe de révision.
Registre journalier No 8988 du 28.05.2010 (05660088 / CH-660.0.657.998-7)

■ **4CRYPTO LTD, Robertsbridge, succursale de Genève**, à Genève, CH-660-1090006-5 (FOSC du 06.07.2006, p. 9/3451650). Nouvelle raison de commerce: **BEFREETEC LTD, Robertsbridge, succursale de Genève**. Nouvelle adresse: rue du Cendrier 15, 1201 Genève. Nouvelle raison sociale du siège principal: BEEFREETEC LTD. Nouveau but: conseil, ingénierie, étude de conception et de détails, fabrication, montage et installation, directe ou en sous-traitance, de toutes installations fixes, mobile et compacte de traitement d'eau, de production d'énergies, notamment renouvelables, incluant tous types de technologies à tendance écologique, ainsi que de tous équipements, matériels, produits et installations annexes et connexes aux domaines précités; toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières et immobilières en relation avec les activités précitées. Les pouvoirs de Porta Pierre A. sont radiés. Signature individuelle a été conférée à Muroli Patrick, de Sumiswald, à Vuflens-la-Ville, directeur de la succursale.
Registre journalier No 8989 du 28.05.2010 (05658482 / CH-660.1.090.006-5)

(Suite page suivante)

LÉGISLATION (SUITE)

d) Association Point du Jour : Rubrique budgétaire 07 14 11 00 365 0 0236	Montant 2010 291 009 F
e) Fondation Aigues-Vertes : Rubrique budgétaire 07 14 11 00 365 0 0405 07 14 11 00 365 1 0405 05 04 04 01 427 1 5254	Montant 2010 14 509 424 F 994 320 F 994 320 F
f) Fondation Foyer-Handicap : Rubrique budgétaire 07 14 11 00 365 0 0702 07 14 11 00 365 1 0702 05 04 04 01 427 1 5254	Montant 2010 17 816 383 F 260 820 F 260 820 F
g) Association La Corolle : Rubrique budgétaire 07 14 11 00 365 0 0802	Montant 2010 2 503 197 F
h) Fondation Trajets : Rubrique budgétaire 07 14 11 00 365 0 0902 07 14 11 00 365 1 0902 05 04 04 01 427 1 5254	Montant 2010 5 734 996 F 18 396 F 18 396 F
i) Maison des Champs : Rubrique budgétaire 07 14 11 00 365 0 1002	Montant 2010 1 548 344 F
j) Association pour l'Appartement de Jour : Rubrique budgétaire 07 14 11 00 365 0 4501	Montant 2010 533 295 F
k) Association Arcade 84 : Rubrique budgétaire 07 14 11 00 365 0 7910	Montant 2010 421 530 F
l) Association Réalise : Rubrique budgétaire 07 14 11 00 365 0 9610	Montant 2010 676 062 F
m) enveloppe destinée à l'annualisation et à l'ouverture des nouvelles places : Rubrique budgétaire 07 14 11 00 365 0 0237	Montant 2010 5 350 709 F
	Montant 2011 12 250 709 F
	Montant 2012 16 270 709 F
	Montant 2013 20 070 709 F
n) enveloppe pour l'hébergement des personnes handicapées psychiques : Rubrique budgétaire 07 14 11 00 365 0 0717	Montant 2010 500 000 F
	Montant 2011 500 000 F
	Montant 2012 500 000 F
	Montant 2013 500 000 F

Art. 4 Durée

Le versement de ces indemnités prend fin à l'échéance de l'exercice comptable 2013.

Art. 5 But

Ces indemnités doivent permettre de soutenir l'intégration sociale, professionnelle et culturelle des personnes handicapées adultes, d'encourager les initiatives visant à prévenir l'exclusion ainsi que d'assurer l'autonomie de la population suivie par les établissements accueillant des personnes handicapées (EPH).

Art. 6 Prestations

L'énumération, la description et les conditions de modifications éventuelles des prestations figurent dans les contrats de droit public.

Art. 7 Contrôle interne

Les bénéficiaires de ces indemnités doivent respecter les principes relatifs au contrôle interne prévus par la loi sur la surveillance de la gestion administrative et financière et l'évaluation des politiques publiques, du 19 janvier 1995.

Art. 8 Relation avec le vote du budget

Les indemnités ne sont accordées qu'à la condition et dans la mesure de l'autorisation de dépense octroyée par le Grand Conseil au Conseil d'Etat dans le cadre du vote du budget annuel.

Art. 9 Contrôle périodique

Un contrôle périodique de l'accomplissement des tâches par les bénéficiaires des indemnités est effectué, conformément à l'article 22 de la loi sur les indemnités et les aides financières, du 15 décembre 2005, par le département de la solidarité et de l'emploi (DSE).

Art. 10 Lois applicables

La présente loi est soumise aux dispositions de la loi sur les indemnités et les aides financières, du 15 décembre 2005, aux dispositions de la loi sur la gestion administrative et financière de l'Etat de Genève, du 7 octobre 1993, ainsi qu'aux dispositions de la loi sur la surveillance de la gestion administrative et financière et l'évaluation des politiques publiques, du 19 janvier 1995.

Le Conseil d'Etat est chargé de promulguer les présentes dans la forme et le terme prescrits.

Fait et donné à Genève, le vingt-huit mai deux mille dix sous le sceau de la République et les signatures du président et du membre du bureau du Grand Conseil.

Guy METTAN
Président du Grand Conseil

Elisabeth CHATELAIN
Membre du bureau du Grand Conseil

LE CONSEIL D'ÉTAT

arrête :

La loi ci-dessus doit être publiée dans la Feuille d'avis officielle.

Le délai de référendum expire le 26 juillet 2010.

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours au Tribunal administratif dans un délai de six jours dès le lendemain de sa publication dans la Feuille d'avis officielle.

Genève, le 9 juin 2010.

Certifié conforme
La chancelière d'Etat : Anja WYDEN GUELPA

Loi autorisant le Conseil d'Etat à aliéner le feuillet PPE 174 n° 9 de la parcelle de base 174, plan 13, de la commune de Genève, section Petit-Saconnex (9879)

du 28 mai 2010

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève décrète ce qui suit :

Art. 1 Autorisation d'aliénation

Le Conseil d'Etat, au nom de l'Etat de Genève, qui succède à la Fondation de valorisation des actifs de la Banque cantonale de Genève conformément à l'article 6, alinéa 4, de la loi 10202, est autorisé à aliéner pour un prix de 1 000 000 F l'immeuble suivant :

Feuillet PPE 174 n° 9 de la parcelle de base 174, plan 13, de la commune de Genève, section Petit-Saconnex.

Art. 2 Entrée en vigueur

La présente loi entre en vigueur le lendemain de sa promulgation dans la Feuille d'avis officielle.

Le Conseil d'Etat est chargé de promulguer les présentes dans la forme et le terme prescrits.

Fait et donné à Genève, le vingt-huit mai deux mille dix sous le sceau de la République et les signatures du président et du membre du bureau du Grand Conseil.

Guy METTAN
Président du Grand Conseil

Elisabeth CHATELAIN
Membre du bureau du Grand Conseil

LE CONSEIL D'ÉTAT

arrête :

La loi ci-dessus doit être publiée dans la Feuille d'avis officielle.

Le délai de référendum expire le 26 juillet 2010.

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours au Tribunal administratif dans un délai de six jours dès le lendemain de sa publication dans la Feuille d'avis officielle.

Genève, le 9 juin 2010.

Certifié conforme
La chancelière d'Etat : Anja WYDEN GUELPA

Loi autorisant le Conseil d'Etat à aliéner la parcelle 1180, plan 1, de la commune du Grand-Saconnex au lieu-dit « Les Massettes » (10549)

du 28 mai 2010

LÉGISLATION (SUITE)

REGISTRE
DU COMMERCE
(SUITE)

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève décrète ce qui suit :

Art. 1 Autorisation d'aliénation

Le Conseil d'Etat, au nom de l'Etat de Genève, qui succède à la Fondation de valorisation des actifs de la Banque cantonale de Genève conformément à l'article 6, alinéa 4, de la loi 10202, est autorisé à aliéner pour un prix de 800 000 F l'immeuble suivant :

Parcelle 1180, plan 1, de la commune du Grand-Saconnex, soit un terrain nu d'une superficie totale de 1 224 m².

Art. 2 Entrée en vigueur

La présente loi entre en vigueur le lendemain de sa promulgation dans la Feuille d'avis officielle.

Le Conseil d'Etat est chargé de promulguer les présentes dans la forme et le terme prescrits.

Fait et donné à Genève, le vingt-huit mai deux mille dix sous le sceau de la République et les signatures du président et du membre du bureau du Grand Conseil.

Guy METTAN
Président du Grand Conseil

Elisabeth CHATELAIN
Membre du bureau du Grand Conseil

LE CONSEIL D'ÉTAT
arrête :

La loi ci-dessus doit être publiée dans la Feuille d'avis officielle.

Le délai de référendum expire le 26 juillet 2010.

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours au Tribunal administratif dans un délai de six jours dès le lendemain de sa publication dans la Feuille d'avis officielle.

Genève, le 9 juin 2010.

Certifié conforme
La chancellerie d'Etat : Anja WYDEN GUELPA

Loi modifiant la loi concernant le traitement et les diverses prestations alloués aux membres du personnel de l'Etat et des établissements hospitaliers (L'Etat) (10641) B 5 15

du 28 mai 2010

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève décrète ce qui suit :

Art. 1 Modifications

La loi concernant le traitement et les diverses prestations alloués aux membres du personnel de l'Etat et des établissements hospitaliers, du 21 décembre 1973, est modifiée comme suit :

Art. 14, al. 2 (nouvelle teneur)**Indexation annuelle**

² A cette fin, il est autorisé à modifier à la fin de chaque année, pour l'année suivante, les traitements en les adaptant proportionnellement à l'évolution de l'indice genevois des prix à la consommation, calculée sur la base de la différence entre l'indice du mois d'octobre de l'année précédente et celui du mois d'octobre de l'année en cours.

Art. 46, al. 5 (nouveau)

⁵ L'année de l'entrée en vigueur de la modification du 28 mai 2010, l'indexation annuelle est calculée sur la base de la différence entre l'indice du mois de novembre de l'année précédente et celui du mois d'octobre de l'année en cours.

Art. 2 Entrée en vigueur

Le Conseil d'Etat fixe la date d'entrée en vigueur de la présente loi.

Le Conseil d'Etat est chargé de promulguer les présentes dans la forme et le terme prescrits.

Fait et donné à Genève, le vingt-huit mai deux mille dix sous le sceau de la République et les signatures du président et du membre du bureau du Grand Conseil.

Guy METTAN
Président du Grand Conseil

Elisabeth CHATELAIN
Membre du bureau du Grand Conseil

LE CONSEIL D'ÉTAT
arrête :

La loi ci-dessus doit être publiée dans la Feuille d'avis officielle.

Le délai de référendum expire le 26 juillet 2010.

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours au Tribunal administratif dans un délai de six jours dès le lendemain de sa publication dans la Feuille d'avis officielle.

Genève, le 9 juin 2010.

Certifié conforme
La chancellerie d'Etat : Anja WYDEN GUELPA

Arrêté relatif à la date d'entrée en vigueur de la loi du 13 mars 2009 modifiant la loi sur l'instruction publique (Enseignement musical de base) (10238) C 1 10

du 9 juin 2010

LE CONSEIL D'ÉTAT,

vu la loi du 13 mars 2009 modifiant la loi sur l'instruction publique, publiée dans la Feuille d'avis officielle du 30 mars 2009;

vu l'arrêté de promulgation du Conseil d'Etat du 13 mai 2009, publié dans la Feuille d'avis officielle du 18 mai 2009,

arrête :

Article unique

En application de son article 2 souligné, la loi du 13 mars 2009 modifiant la loi sur l'instruction publique entre en vigueur le 9 juin 2010.

Certifié conforme
La chancellerie d'Etat : Anja WYDEN GUELPA

Arrêté relatif à la date d'entrée en vigueur de la loi du 27 août 2009 modifiant la loi sur la police (10120) F 1 05

du 9 juin 2010

LE CONSEIL D'ÉTAT,

vu la loi du 27 août 2009 modifiant la loi sur la police, publiée dans la Feuille d'avis officielle du 7 septembre 2009;

vu l'arrêté de promulgation du Conseil d'Etat du 28 octobre 2009, publié dans la Feuille d'avis officielle du 2 novembre 2009,

arrête :

Article unique

En application de son article 2 souligné, la loi du 27 août 2009 modifiant la loi sur la police entre en vigueur le 1^{er} juillet 2010.

Certifié conforme
La chancellerie d'Etat : Anja WYDEN GUELPA

Arrêté relatif à la date d'entrée en vigueur de la loi constitutionnelle du 17 mai 2009 modifiant la constitution de la République et canton de Genève (Adaptation au code de procédure pénale suisse) (10327) A 2 00

du 9 juin 2010

LE CONSEIL D'ÉTAT,

vu l'acceptation par le Conseil général, en date du 17 mai 2009, de la loi constitutionnelle ci dessus;

vu l'arrêté du 17 juin 2009 relatif à la validation des opérations électorales du 17 mai 2009;

vu l'arrêté de promulgation du Conseil d'Etat du 24 juin 2009, publié dans la Feuille d'avis officielle du 29 juin 2009,

arrête :

Article unique

En application de son article 2 souligné, la loi constitutionnelle ci-dessus entre en vigueur le 1^{er} janvier 2011.

Certifié conforme
La chancellerie d'Etat : Anja WYDEN GUELPA

RADIATION

■ **André Lumières**, à Genève, CH-660-5612008-0 (FOSC du 01.04.2008, p. 7/4409414). L'inscription est radiée par suite de cessation de l'exploitation. Registre journalier No 8990 du 28.05.2010 (05658484 / CH-660.5.612.008-0)

FOSC DU 4 JUIN 2010, No 106.**NOUVELLES INSCRIPTIONS**

■ **Antonio Rebelo Dos Santos**, à Genève, rue de Richemont 5, 1202 Genève, CH-660-1396010-4. Nouvelle entreprise individuelle. Titulaire: Rebelo Dos Santos Antonio, du Portugal, à Genève. But: bar, restaurant, cabaret, night-club. Registre journalier No 8991 du 31.05.2010 (05660396 / CH-660.1.396.010-4)

■ **Association «Les 24h de Rugby d'Avusy»**, à Avusy, route du Creux-du-Loup 19, c/o Laurent Garrigues, 1285 Athenaz (Avusy), CH-660-0551009-9. Nouvelle association. Statuts du 27.10.2008. But: organiser et développer «Les 24h de Rugby d'Avusy» à travers la promotion du rugby en général et du Rugby club d'Avusy en particulier (cf. statuts pour but complet). Ressources: cotisations; dons, legs, subventions; produit de l'activité et revenu de la fortune. Organisation: comité et vérificateur des comptes. Comité: Garrigues Laurent, de Villars-le-Grand, à Avusy, président, avec signature individuelle, Fleck Didier, de Genève, à Avusy, vice-président, avec signature collective à deux, Girard Nathalie, de Genève, à Avusy, secrétaire, avec signature collective à deux, et Luginbuhl Catherine, de Genève, à Avusy, trésorière, avec signature collective à deux. Registre journalier No 8992 du 31.05.2010 (05660398 / CH-660.0.551.009-9)

■ **Fante Asset Management SA**, à Genève, rue de Saint-Jean 98, 1201 Genève, CH-660-1398010-6. Nouvelle société anonyme. Statuts du 20.05.2010. But: acquisition, gestion et administration de toutes participations dans toutes sociétés ou entreprises financières, industrielles, commerciales, immobilières, d'étude ou de recherche, à l'exclusion de toutes participations soumises à autorisation par la LFAIE; établissement de toutes études, notamment de promotion industrielle et financière (cf. statuts pour but complet). Capital-actions: CHF 200'000, entièrement libéré, divisé en 2'000 actions de CHF 100, nominatives, liées selon statuts. Organe de publication: Feuille Officielle Suisse du Commerce. Communication aux actionnaires: par écrit ou par courriel. Administration: Notz Grégoire, de Berne, à Meinier, président, Fassio Paolo, d'Italie, à Milan, I, Paterno Castello Damiano, d'Italie, à Pregny-Chambésy, et Testore Roberto, d'Italie, à Turin, I, tous avec signature collective à deux. Organe de révision: Ernst & Young SA (CH-660-0176999-6), succursale à Lancy. Registre journalier No 8993 du 31.05.2010 (05660400 / CH-660.1.398.010-6)

■ **FRASER et WRIGHT**, à Avusy, chemin de Cusinand 36, 1285 Athenaz (Avusy), CH-660-1393010-5. Nouvelle société en nom collectif qui a commencé le 01.03.2010. Objet: cours de réanimation et de premiers secours et conseils médicaux pour la protection de la santé pour les entreprises et les individuels. Associées: Fraser Penelope Jane, de Grande-Bretagne, à Avusy, Wright Michelle, de Grande-Bretagne, à La Tour-de-Peilz. Registre journalier No 8994 du 31.05.2010 (05660402 / CH-660.1.393.010-5)

■ **GLACES NATIONALES, Marcon-Lebrun**, à Genève, quai du Mont-Blanc 25, 1201 Genève, CH-660-1401010-5. Nouvelle entreprise individuelle. Titulaire: Marcon-Lebrun Silvia, de Riddes, à Thonex. But: glacier, petite restauration, boissons. Registre journalier No 8995 du 31.05.2010 (05660404 / CH-660.1.401.010-5)

■ **JUNEN SA**, à Carouge (GE), avenue du Cardinal-Mermillod 36, 1227 Carouge, CH-660-1402010-9. Nouvelle société anonyme. Statuts du 27.05.2010. But: acquisition, détention, gestion et réalisation de participations dans tous types d'entreprises commerciales, financières, industrielles et immobilières, dans le respect des prescriptions de la LFAIE (cf. statuts pour but complet). Capital-actions: CHF 100'000, entièrement libéré, divisé en 100 actions de CHF 1'000, au porteur. Organe

(Suite page suivante)

REGISTRE
DU COMMERCE
(SUITE)

de publication: Feuille Officielle Suisse du Commerce. Communication aux actionnaires: Feuille Officielle Suisse du Commerce ou lettre recommandée s'ils sont tous connus. Administration: Köstenbaum Laurent, de Genève, à Cologny, est administrateur unique avec signature individuelle. Selon déclaration de l'administrateur du 27.05.2010, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et renonce à un contrôle restreint. Registre journalier No 8996 du 31.05.2010 (05660406 / CH-660.1.402.010-9)

■ **LaClaire SA**, à Genève, rue de Rive 8, 1204 Genève, CH-660-1394010-9. Nouvelle société anonyme. Statuts du 25.05.2010. But: prestations de services et conseils dans le domaine médical (cf. statuts pour but complet). Capital-actions: CHF 100'000, entièrement libéré, divisé en 100 actions de CHF 1'000, au porteur. Organe de publication: Feuille Officielle Suisse du Commerce. Administration: Liu Jia, de Chine, à Pékin, CHN, présidente, et Tsai Ya-Wei, de Chine, à Thonon-les-Bains, F, vice-présidente, toutes deux avec signature individuelle. Signature individuelle de Düttschler Martin, d'Allemagne, à Mur (VD), directeur. Selon déclaration du conseil d'administration du 25.05.2010, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et renonce à un contrôle restreint. Registre journalier No 8997 du 31.05.2010 (05660408 / CH-660.1.394.010-9)

■ **Maltek International Sàrl**, à Genève, rue Lamartine 27, c/o Abacompte SA, Société Fiduciaire, 1203 Genève, CH-660-1399010-2. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts du 27.05.2010. But: conseils dans le domaine commercial, notamment dans l'import-export et l'intermédiation, en Suisse et à l'étranger (cf. statuts pour but complet). Obligation de fournir des prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emp-tion: pour les détails, voir les statuts. Capital: CHF 20'000. Organe de publication: Feuille Officielle Suisse du Commerce. Communication aux associés: par écrit ou par courriel. Associés-gérants: Kirsch Andreas Willy, d'Allemagne, à Oberlungwitz, D, président, et Zambrella Luciano Carmino, d'Italie, à Genève, chacun pour 100 parts de CHF 100, avec signature individuelle. Selon déclaration des gérants du 26.05.2010, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et renonce à un contrôle restreint. Registre journalier No 8998 du 31.05.2010 (05660410 / CH-660.1.399.010-2)

■ **Rodrigues Barbosa - «Serrurerie Portugal»**, à Genève, rue Charles-Cusin 8, 1201 Genève, CH-660-1395010-8. Nouvelle entreprise individuelle. Titulaire: Rodrigues Barbosa Fernando, du Portugal, à Genève. But: serrurerie. Registre journalier No 8999 du 31.05.2010 (05660412 / CH-660.1.395.010-8)

■ **SNC CHAMBERT & Cie**, à Genève, route des Jeunes 9, 1227 Les Acacias, CH-660-0972010-4. Nouvelle société en nom collectif qui a commencé le 01.03.2010. But: vente d'articles manufacturés ou non dans le domaine de la publicité par l'objet et les cadeaux d'entreprises, import et export de ces articles; conseil en stratégie marketing. Associés: Chambet Nadine, de Vevey, à Annecy-le-Vieux, F, Chambet Robin, de France, à Annecy-le-Vieux, F. Registre journalier No 9000 du 31.05.2010 (05660414 / CH-660.0.972.010-4)

IMPRESSUM

Editeur:
Chancellerie d'Etat de la République et canton de Genève
Rue de l'Hôtel-de-Ville 2
Case postale 3964, 1211 Genève 3

Publicité et abonnements:

publicitas

Rue de la Synagogue 35
Case postale 5845, 1211 Genève 11
tél. 022 807 34 00, fax 022 320 01 62
faoge@publicitas.ch

Modules:
largeur 55 mm / hauteur 32 mm
noir/blanc Fr. 85.- / quadri Fr. 120.-

Impression:
Atar Roto Presse SA,
Genève - Rue des Sablières 13
Z.I. Satigny - CP 565 - 1214 Vernier

LÉGISLATION (SUITE)

Arrêté relatif à la date d'entrée en
vigueur de la loi du 11 février 2010
sur le Tribunal des prud'hommes
(10464)

E 3 10

du 9 juin 2010

LE CONSEIL D'ÉTAT,

vu la loi du 11 février 2010 sur le Tribunal des prud'hommes, publiée dans la Feuille d'avis officielle du 22 février 2010;

vu l'arrêté de promulgation du Conseil d'Etat du 14 avril 2010, publié dans la Feuille d'avis officielle du 19 avril 2010,

arrête :

Article unique

En application de son article 29, la loi du 11 février 2010 sur le Tribunal des prud'hommes entre en vigueur le 1^{er} janvier 2011.

Certifié conforme

La chancellerie d'Etat : Anja WYDEN GUELPA

Arrêté relatif à la date d'entrée en
vigueur de la loi du 29 janvier 2010
d'application de la loi fédérale sur
la poursuite pour dettes et la faillite
(10465)

E 3 60

du 9 juin 2010

LE CONSEIL D'ÉTAT,

vu la loi du 29 janvier 2010 d'application de la loi fédérale sur la poursuite pour dettes et la faillite, publiée dans la Feuille d'avis officielle du 15 février 2010;

vu l'arrêté de promulgation du Conseil d'Etat du 28 avril 2010, publié dans la Feuille d'avis officielle du 3 mai 2010,

arrête :

Article unique

En application de son article 21, la loi du 29 janvier 2010 d'application de la loi fédérale sur la poursuite pour dettes et la faillite entre en vigueur le 1^{er} janvier 2011.

Certifié conforme

La chancellerie d'Etat : Anja WYDEN GUELPA

Arrêté relatif à la date d'entrée en
vigueur de la loi du 27 août 2009
d'application du code pénal suisse
et d'autres lois fédérales en matière
pénale (10355)

E 4 10

du 9 juin 2010

LE CONSEIL D'ÉTAT,

vu la loi du 27 août 2009 d'application du code pénal suisse et d'autres lois fédérales en matière pénale, publiée dans la Feuille d'avis officielle du 7 septembre 2009;

vu l'arrêté de promulgation du Conseil d'Etat du 28 octobre 2009, publié dans la Feuille d'avis officielle du 2 novembre 2009,

arrête :

Article unique

En application de son article 87, la loi du 27 août 2009 d'application du code pénal suisse et d'autres lois fédérales en matière pénale entre en vigueur le 1^{er} janvier 2011.

Certifié conforme

La chancellerie d'Etat : Anja WYDEN GUELPA

Arrêté relatif à la date d'entrée en
vigueur de la loi du 19 mars 2010
sur la profession d'huissier judiciaire
(10467)

E 6 15

du 9 juin 2010

LE CONSEIL D'ÉTAT,

vu la loi du 19 mars 2010 sur la profession d'huissier judiciaire, publiée dans la Feuille d'avis officielle du 29 mars 2010;

vu l'arrêté de promulgation du Conseil d'Etat du 12 mai 2010, publié dans la Feuille d'avis officielle du 17 mai 2010,

arrête :

Article unique

En application de son article 14, la loi du 19 mars 2010 sur la profession d'huissier judiciaire entre en vigueur le 1^{er} janvier 2011.

Certifié conforme

La chancellerie d'Etat : Anja WYDEN GUELPA

REGISTRE DU COMMERCE (SUITE)

MUTATIONS

■ **ABC PRO Sàrl**, à Genève, CH-660-0540005-5 (FOSC du 07.04.2009, p. 10/4963450). L'associé Leone Tonino n'est plus gérant; ses pouvoirs sont radiés. Nouvelle gérante: Diaz Diaz Carmen Amelia, d'Espagne, à Satigny, avec signature individuelle. Registre journalier No 9001 du 31.05.2010 (05661888 / CH-660.0.540.005-5)

■ **ALTAIRA WEALTH MANAGEMENT SA**, à Genève, CH-660-6622008-6 (FOSC du 12.01.2010, p. 8/5437412). Augmentation ordinaire du capital-actions porté de CHF 100'000 à CHF 500'000 par l'émission de 400'000 actions de CHF 1, au porteur. Capital-actions: CHF 500'000, entièrement libéré, divisé en 500'000 actions de CHF 1, au porteur. Statuts modifiés le 26.05.2010. Registre journalier No 9002 du 31.05.2010 (05660416 / CH-660.6.622.008-6)

■ **ARCHIMEDON SA**, à Genève, CH-660-2260007-5 (FOSC du 26.09.2007, p. 8/4127170). Sunier Jean n'est plus administrateur; ses pouvoirs sont radiés. Jeangros Alain, jusqu'ici vice-président, nommé président, continue à signer collectivement à deux. Registre journalier No 9003 du 31.05.2010 (05661890 / CH-660.2.260.007-5)

■ **Argos Révision Conseil Sàrl**, à Genève, CH-660-0323987-9 (FOSC du 02.11.2009, p. 9/5322336). Selon déclaration des gérants du 27.05.2010, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et renonce à un contrôle restreint. L'associé-gérant Evrard Yves, nommé président, continue à signer individuellement. Registre journalier No 9004 du 31.05.2010 (05661892 / CH-660.0.323.987-9)

■ **ASADAL Sàrl**, à Genève, CH-660-9247004-9 (FOSC du 17.09.2004, p. 7/2452696). Selon déclaration des gérants du 27.05.2010, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et renonce à un contrôle restreint. L'associée-gérante Rime Mija, nommée présidente, continue à signer collectivement à deux. Registre journalier No 9005 du 31.05.2010 (05661894 / CH-660.9.247.004-9)

■ **Association Horizon Films**, à Lancy, CH-660-1562997-6 (FOSC du 02.06.2003, p. 7/1015244). L'adresse chemin des Verjus 12, c/o Brolese Jean-Franco et Marie-Noëlle, est radiée. Registre journalier No 9006 du 31.05.2010 (05661896 / CH-660.1.562.997-6)

■ **Banque Raiffeisen de la Versoix société coopérative**, à Versoix, CH-660-0016942-1 (FOSC du 09.02.2010, p. 8/5486370). Procuration collective à deux a été conférée à Roh Xavier, de Conthey, à Aubonne. Registre journalier No 9007 du 31.05.2010 (05661898 / CH-660.0.016.942-1)

■ **Bedrock Holdings SA**, à Genève, CH-660-1455006-5 (FOSC du 30.12.2009, p. 13/5421606). Augmentation ordinaire du capital-actions porté de CHF 108'000 à CHF 109'000 par l'émission d'une action de CHF 1'000, nominative. Capital-actions: CHF 109'000, entièrement libéré, divisé en 109 actions de CHF 1'000, nominatives. Statuts modifiés le 21.05.2010. Registre journalier No 9008 du 31.05.2010 (05660418 / CH-660.1.455.006-5)

■ **CBH - Compagnie Bancaire Helvétique SA**, à Genève, CH-660-0073981-9 (FOSC du 12.05.2010, p. 8/5630616). L'inscription No 5960 du 06.04.2010 (FOSC du 12.04.2010,

p. 9) est modifiée comme suit: nouveaux statuts du 15.10.2009 (et non pas 2010). Registre journalier No 9009 du 31.05.2010 (05661900 / CH-660.0.073.981-9)

■ **Centre Balexert SA**, à Vernier, CH-660-0046948-7 (FOSC du 15.07.2008, p. 8/4574972). Moinat Vité Corine, jusqu'ici directrice, nommée membre du conseil d'administration, continue à signer collectivement à deux. Signature collective à deux a été conférée à Henriod Rémy, de Begnins, à Lancy, directeur. Registre journalier No 9010 du 31.05.2010 (05661902 / CH-660.0.046.948-7)

■ **CHARTWELL ASSET MANAGEMENT SERVICES SA**, à Genève, CH-660-2056004-5 (FOSC du 20.10.2005, p. 5/3068230). Nouvelle adresse: chemin de Velours 20, 1231 Conches. Registre journalier No 9011 du 31.05.2010 (05661904 / CH-660.2.056.004-5)

■ **CLASSICA MOTORS SA**, à Lancy, CH-660-5809008-4 (FOSC du 22.02.2010, p. 11/5507710). L'inscription No 2751 du 16.02.2010 est complétée en ce sens que la procuration de Gerber Ernest est radiée. Registre journalier No 9012 du 31.05.2010 (05661906 / CH-660.5.809.008-4)

■ **CORTIX SWITZERLAND Sàrl**, à Planles-Ouates, CH-660-0965007-0 (FOSC du 28.11.2008, p. 7/4754216). Siccardi Lorenzo n'est plus gérant; ses pouvoirs sont radiés. Registre journalier No 9013 du 31.05.2010 (05661908 / CH-660.0.965.007-0)

■ **Diane SA**, à Genève, CH-217-0134361-3 (FOSC du 01.03.2010, p. 9/5517670). Raison sociale: **Diane SA**. Nouveaux statuts du 26.05.2010. Radiation de la mention relative à l'article 176 ORC.

Registre journalier No 9014 du 31.05.2010 (05660420 / CH-217.0.134.361-3)

■ **EP Electricité SA**, à Genève, CH-660-0354981-9 (FOSC du 23.03.2010, p. 9/5554830). Les pouvoirs de Heiniger Philippe sont radiés. Petrie Wilfrid, de Grande-Bretagne, à Paris, F, est membre et président du conseil d'administration avec signature collective à deux. Signature collective à deux a été conférée à Henry Emmanuel, de Vuillierens, à Lausanne, directeur général. Registre journalier No 9015 du 31.05.2010 (05661910 / CH-660.0.354.981-9)

■ **Fiduciaire Verifid SA**, à Genève, CH-660-0677983-5 (FOSC du 03.09.2007, p. 7/4093292). La procuration de Camozzato Tony est radiée. Registre journalier No 9016 du 31.05.2010 (05661912 / CH-660.0.677.983-5)

■ **Fondation des Exercices de l'Arquebuse et de la Navigation**, à Genève, CH-660-0006914-6 (FOSC du 20.05.2010, p. 2/5640662). Derivaz Maurice, Durand Sandrine, Engel Florence, Grodwohl Marcel, Lyon Didier, Maillefer Claude, Meylan Romain, Millier Bernard, Nicollier Gilbert et Niederhauser François ne sont plus membres de la commission administrative. Affolter Alfred, de Leuzigen, à Lancy, Dumoulin-Vuillet Christiane, de Bussy (FR), à Hermance, Fossati Fabio, de Meride, à Chêne-Bougeries, Keller Charles, de Genève, à Lancy, Rapaz-Zbinden Lisette, de Corcelles-près-Concise, à Onex, Rizzo Cosimo, de Treyvaux, à Veyrier, Schärer Henri-Marc, de Genève, à Veyrier, et Teolato Paolo, de et à Genève, sont membres de la commission administrative, sans signature. Registre journalier No 9017 du 31.05.2010 (05661914 / CH-660.0.006.914-6)

(Suite page suivante)

REGISTRE DU COMMERCE (SUITE)

■ **Fondation SALVIA**, à Genève, CH-660-1245007-0 (FOSC du 23.06.2009, p. 10/5085842). Multirévision Genève Sàrl (CH-660-2951007-6) n'est plus organe de révision. Nouvel organe de révision: Multirévision, Belzer & Cie SA (CH-660-1632009-9), à Genève.
Registre journalier No 9018 du 31.05.2010 (05661916 / CH-660.1.245.007-0)

■ **Forum of Culture and Arts of Uzbekistan Foundation**, à Meyrin, CH-660-2936009-9 (FOSC du 12.01.2010, p. 9/5437454). Autorité de surveillance: Département fédéral de l'intérieur.
Registre journalier No 9019 du 31.05.2010 (05661918 / CH-660.2.936.009-9)

■ **FTC Trustmark Corporation SA**, à Genève, CH-660-0766988-9 (FOSC du 18.07.2005, p. 7/2937044). Communication aux actionnaires: Feuille Officielle Suisse du Commerce. Nouveaux statuts du 27.05.2010. Selon déclaration du conseil d'administration du 27.05.2010, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et renonce à un contrôle restreint. «Berwa Revision Sàrl» n'est plus organe de révision. Chevallaz John L. est maintenant domicilié à Aubonne.
Registre journalier No 9020 du 31.05.2010 (05661920 / CH-660.0.766.988-9)

■ **GOST Sàrl**, à Genève, CH-660-0197999-7 (FOSC du 09.04.2010, p. 8/5579776). Selon déclaration des gérants du 21.05.2010, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et renonce à un contrôle restreint. Perruchon Pascal est maintenant domicilié à Versonnex, F. et Taquet Laurence à Versonnex, F.
Registre journalier No 9021 du 31.05.2010 (05661922 / CH-660.0.197.999-7)

■ **Horizon Corporate Finance SA**, à Genève, CH-660-0339006-4 (FOSC du 20.07.2009, p. 10/5149322). Balme Louis, Dembinski Pawel Henryk et Reichenbach Yves ne sont plus administrateurs; leurs pouvoirs sont radiés. Praz Antoine, maintenant domicilié à Grimisuat, reste seul administrateur et signe désormais individuellement.
Registre journalier No 9022 du 31.05.2010 (05661924 / CH-660.0.339.006-4)

■ **IKD Communication Sàrl**, à Carouge (GE), CH-660-0712006-3 (FOSC du 23.07.2008, p. 9/4586646). Obligation de fournir des prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emp-tion: pour les détails, voir les statuts. Les modalités de transfert des parts sociales dérogent à la loi selon les statuts. Communication aux associés: par lettre recommandée. Rapin Raphaël n'est plus associé; sa part de CHF 1'000 a été cédée à l'associé-gérant Panetti Christophe maintenant domicilié à Carouge (GE) qui possède désormais une part de CHF 99'000 et une part de CHF 1'000. La part de CHF 99'000 est divisée en 99 parts de CHF 1'000. Nouveaux statuts du 26.05.2010. Associé-gérant: Panetti Christophe pour 100 parts de CHF 1'000, avec signature individuelle. Selon déclaration du gérant du 26.05.2010, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et renonce à un contrôle restreint.
Registre journalier No 9023 du 31.05.2010 (05661926 / CH-660.0.712.006-3)

■ **I.M.S. C& J Sàrl**, à Chêne-Bougeries, CH-660-2223007-1 (FOSC du 11.01.2008, p. 7/4284800). Murseli Merijeta n'est plus associée ni gérante; ses pouvoirs sont radiés; sa part de CHF 19'000 a été cédée à l'associé Murseli Rasim qui possède désormais une part de CHF 19'000 et une part de CHF 1'000. Statuts modifiés le 10.05.2010. L'associé Murseli Rasim est nommé gérant avec signature individuelle.
Registre journalier No 9024 du 31.05.2010 (05661928 / CH-660.2.223.007-1)

■ **International Federation of Building and Wood Workers - BWI**, à Carouge (GE), CH-660-0266006-3, association (FOSC du 20.04.2006, p. 7/3341032). Normark Gun Anita n'est plus membre du comité; ses pouvoirs sont radiés. Yuson Albert Emilio, des Philippines, à Genève, est membre secrétaire général du comité avec signature individuelle.
Registre journalier No 9025 du 31.05.2010 (05661930 / CH-660.0.266.006-3)

■ **Intertrust Management N.V., Curaçao, succursale de Genève**, à Genève, CH-660-0026981-6 (FOSC du 21.04.2010, p. 7/5597364). La procuration de Pollet Fabienne et Ricklin Virginia est radiée. Procuration collective à deux, limitée aux affaires de la succursale a été confé-

rée à Carney Lisa, de Grande-Bretagne, à Genève.

Registre journalier No 9026 du 31.05.2010 (05661932 / CH-660.0.026.981-6)

■ **Krugier & Cie**, à Genève, CH-660-1450996-1 (FOSC du 16.12.2009, p. 9/5396630). Krugier Marie-Anne est maintenant domiciliée à Venise, I, et Krugier Tzila est maintenant domiciliée à Chêne-Bougeries.
Registre journalier No 9027 du 31.05.2010 (05661934 / CH-660.1.450.996-1)

■ **Krugier & Cie Art Contemporain**, à Genève, CH-660-2891009-0 (FOSC du 17.12.2009, p. 11/5398728). Krugier Marie-Anne est maintenant domiciliée à Venise, I, et Krugier Tzila est maintenant domiciliée à Chêne-Bougeries.
Registre journalier No 9028 du 31.05.2010 (05661936 / CH-660.2.891.009-0)

■ **Krugier, Ditesheim & Cie**, à Genève, CH-660-2889009-2 (FOSC du 25.01.2010, p. 11/5456878). Krugier Marie-Anne est maintenant domiciliée à Venise, I, et Krugier Tzila est maintenant domiciliée à Chêne-Bougeries.
Registre journalier No 9029 du 31.05.2010 (05661938 / CH-660.2.889.009-2)

■ **Mapico SA**, à Genève, CH-660-0018989-4 (FOSC du 13.11.2009, p. 8/5342846). Bachofner Corinne n'est plus administratrice; ses pouvoirs sont radiés. Arnold Nathalie, de Genève, à Saint-Genis, F, est membre et secrétaire du conseil d'administration avec signature collective à deux.
Registre journalier No 9030 du 31.05.2010 (05661940 / CH-660.0.018.989-4)

■ **Pilet & Renaud SA**, à Genève, CH-660-0118991-5 (FOSC du 06.05.2010, p. 10/5621706). Gestoval Société fiduciaire n'est plus organe de révision. Nouvel organe de révision: UNIFID Conseils SA (CH-660-0081980-7), à Genève.
Registre journalier No 9031 du 31.05.2010 (05661942 / CH-660.0.118.991-5)

■ **SERTI DJ SA**, à Satigny, CH-660-6574008-0 (FOSC du 30.07.2008, p. 7/4596024). Robert Luc n'est plus administrateur; ses pouvoirs sont radiés. Tanisman Bedros, de Turquie, à Collex, est administrateur unique avec signature individuelle.
Registre journalier No 9032 du 31.05.2010 (05661944 / CH-660.6.574.008-0)

■ **SI Grand-Pré 53 SA**, à Genève, CH-660-0107953-1 (FOSC du 22.03.2010, p. 10/5551016). Organe de révision: Alber & Rolle Experts-comptables Associés SA (CH-660-0255980-8), à Genève.
Registre journalier No 9033 du 31.05.2010 (05661946 / CH-660.0.107.953-1)

■ **SI Grand-Pré 55 SA**, à Genève, CH-660-0108953-9 (FOSC du 22.03.2010, p. 10/5551018). Organe de révision: Albert & Rolle Experts-comptables Associés SA (CH-660-0255980-8), à Genève.
Registre journalier No 9034 du 31.05.2010 (05661948 / CH-660.0.108.953-9)

■ **SI Veyrier-Résidence A SA**, à Genève, CH-660-0120967-2 (FOSC du 22.03.2010, p. 10/5551026). Organe de révision: Albert & Rolle Experts-comptables Associés SA (CH-660-0255980-8), à Genève.
Registre journalier No 9035 du 31.05.2010 (05661950 / CH-660.0.120.967-2)

■ **Société Immobilière Tredec SA**, à Genève, CH-660-0042963-4 (FOSC du 22.03.2010, p. 10/5551540). Organe de révision: Alber & Rolle Experts-comptables Associés SA (CH-660-0255980-8), à Genève.
Registre journalier No 9036 du 31.05.2010 (05661952 / CH-660.0.042.963-4)

■ **Solutions-Maison Sàrl**, à Chêne-Bougeries, CH-660-0528010-4 (FOSC du 11.03.2010, p. 9/5537004). L'associé-gérant Francisco Da Silva Paolo a cédé 10 parts de CHF 1'000 à Messias Da Silva Rocha Emmanouel, du Brésil, à Xambioa, BRA, nouvel associé pour 10 parts de CHF 1'000. Associés-gérants: Francisco Da Silva Paolo, président, et Messias Da Silva Rocha Emmanouel, tous deux avec signature individuelle.
Registre journalier No 9037 du 31.05.2010 (05661954 / CH-660.0.528.010-4)

■ **SOS - Femmes**, à Genève, CH-660-0260978-1 (FOSC du 10.12.1980, p. 4018). But modifié: offrir un accueil et un accompagnement social et pédagogique à des femmes ayant exercé la prostitution et

qui souhaitent se recycler, ainsi qu'à des femmes qui vivent une exclusion sur le plan social et professionnel (cf. statuts pour but complet). Ressources: cotisations; dons, legs, subventions. Organisation: comité et organe de contrôle. Statuts modifiés le 11.06.1989 et nouveaux statuts du 14.04.2003. Nerfin Jacques, Hochstaetter Jacqueline et Jenni Walther ne sont plus membres du comité; leurs pouvoirs sont radiés. Comité: Chaponnière Martine, de et à Genève, présidente, Csupor Heufemann Aviles Isabelle, de Veyrier, à Genève, Fallet Marcel, de Dombresson, à Chêne-Bougeries, Gabus-Thorens Elisabeth, du Locle, à Confignon, Paunier Arielle, d'Avusy, à Collonge-Bellerive, et Grély Pierre, de Choulex, à Anières, tous avec signature collective à deux.
Registre journalier No 9038 du 31.05.2010 (05660422 / CH-660.0.260.978-1)

■ **THERM'ISOLATION Sàrl**, à Genève, CH-660-0335009-8 (FOSC du 26.02.2009, p. 11/4901134). L'associé Rey Vincent n'est plus gérant; ses pouvoirs sont radiés. Nouveau gérant: De Merey Pierre, de Montagny-près-Yverdon, à Genève, avec signature individuelle.
Registre journalier No 9039 du 31.05.2010 (05661956 / CH-660.0.335.009-8)

■ **UNION BANCAIRE PRIVEE, UBP SA**, à Genève, CH-660-0071956-1 (FOSC du 29.04.2010, p. 13/5610284). Signature collective à deux, limitée à l'établissement principal a été conférée à Dayer Pierre, de Nendaz, à Chêne-Bougeries, et Labovitch Emanuele, de Grande-Bretagne, à Paris, F.
Registre journalier No 9040 du 31.05.2010 (05661958 / CH-660.0.071.956-1)

■ **UNITED CAPITAL SA**, à Genève, CH-660-2197007-4 (FOSC du 14.09.2007, p. 6/4110198). Nouvelle adresse: chemin du Velours 20, 1231 Conches.
Registre journalier No 9041 du 31.05.2010 (05660424 / CH-660.2.197.007-4)

■ **Walker Finance SA**, à Genève, CH-660-0923988-1 (FOSC du 24.07.2009, p. 11/5160064). L'administrateur Valtuena Georges est maintenant originaire de Nyon.
Registre journalier No 9042 du 31.05.2010 (05661960 / CH-660.0.923.988-1)

RADIATIONS

■ **Alves Mario**, à Plan-les-Ouates, CH-660-2125006-3 (FOSC du 20.09.2006, p. 7/3557320). L'inscription est radiée par suite de cessation de l'exploitation.
Registre journalier No 9043 du 31.05.2010 (05660426 / CH-660.2.125.006-3)

■ **Aux douceurs du palais Sàrl, en liquidation**, à Carouge (GE), CH-660-1727996-0 (FOSC du 16.07.2009, p. 11/5143464). La procédure de faillite ayant été clôturée, la société est radiée d'office.
Registre journalier No 9044 du 31.05.2010 (05660428 / CH-660.1.727.996-0)

■ **ProBatim, A. Marki**, à Genève, CH-660-6975008-7 (FOSC du 11.11.2008, p. 7/4727172). L'inscription est radiée par suite de cessation de l'exploitation.
Registre journalier No 9045 du 31.05.2010 (05660430 / CH-660.6.975.008-7)

FOSC DU 7 JUIN 2010, No 107.

NOUVELLES INSCRIPTIONS

■ **ASSET MANAGEMENT SYSTEM SA**, à Genève, avenue de Frontenex 32, 1207 Genève, CH-660-1407010-2. Nouvelle société anonyme. Statuts du 20.05.2010. But: commercialisation de logiciels informatiques, toutes prestations de services et de maintenance dans le domaine informatique (cf. statuts pour but complet). Capital-actions: CHF 100'000, libéré à concurrence de CHF 50'000, divisé en 10'000 actions de CHF 10, au porteur. Organe de publication: Feuille Officielle Suisse du Commerce. Communication aux actionnaires: Feuille Officielle Suisse du Commerce. Administration: Chavaz Christian, d'Onex, à Veyrier, est administrateur unique avec signature individuelle. Selon déclaration de l'administrateur du 20.05.2010, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et renonce à un contrôle restreint.
Registre journalier No 9046 du 01.06.2010 (05662446 / CH-660.1.407.010-2)

■ **Chevalier Duverneuil**, à Plan-les-Ouates, chemin du Champ-des-Filles 19,

1228 Plan-les-Ouates, CH-660-1375010-4. Nouvelle société en nom collectif qui a commencé le 01.06.2010. Objet: conception et fabrication dans les domaines horloger, médical et micromécanique. Associés: Chevalier Joël, de Soral, à Saint-Julien-en-Genevois, F, Duverneuil Christian, de France, à Collonges-sous-Salève, F, lesquels signent collectivement à deux.
Registre journalier No 9047 du 01.06.2010 (05662706 / CH-660.1.375.010-4)

■ **Dutch Old Master Painting SA**, à Genève, rue Rodolphe-Toepffer 8, c/o ATC (Switzerland) Sàrl, 1206 Genève, CH-660-1409010-1. Nouvelle société anonyme. Statuts du 31.05.2010. But: achat, vente de tableaux de maîtres néerlandais ou autres (cf. statuts pour but complet). Capital-actions: CHF 100'000, libéré à concurrence de CHF 50'000, divisé en 100 actions de CHF 1'000, nominatives, liées selon statuts. Organe de publication: Feuille Officielle Suisse du Commerce. Communication aux actionnaires: lettre recommandée. Administration: Schreve Peter A., des Pays-Bas, à Olon, est administrateur unique avec signature individuelle. Selon déclaration de l'administrateur du 31.05.2010, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et renonce à un contrôle restreint.
Registre journalier No 9049 du 01.06.2010 (05662450 / CH-660.1.409.010-1)

■ **GENEVA AUTOMOBILES AYHAN**, à Genève, rue de Carouge 72, 1205 Genève, CH-660-1406010-6. Nouvelle entreprise individuelle. Titulaire: Ayhan Atilla, de France, à Genève. But: commerce d'automobiles, achat, vente, intermédiaire sur certaines ventes professionnelles.
Registre journalier No 9050 du 01.06.2010 (05662708 / CH-660.1.406.010-6)

■ **Helvetia Financial Products SA**, à Genève, rue Petit-Senn 2, 1207 Genève, CH-660-1410010-7. Nouvelle société anonyme. Statuts du 27.05.2010. But: fournir des services et des conseils financiers, notamment en matière de gestion de fortune et de financement, à des sociétés du même groupe ou à des tiers (cf. statuts pour but complet). Capital-actions: CHF 100'000, entièrement libéré, divisé en 1'000 actions de CHF 100, au porteur. Organe de publication: Feuille Officielle Suisse du Commerce. Communication aux actionnaires: Feuille Officielle Suisse du Commerce ou lettre recommandée s'ils sont tous connus. Administration: Kovtun Stanislav, de Russie, à Cologny, président, et Posokhov Dmitriy, de Russie, à Friaizino, RUS, avec signature individuelle. Organe de révision: CRC Cabinet de Révision & Conseil SA (CH-660-1244998-6), à Genève.
Registre journalier No 9051 du 01.06.2010 (05662452 / CH-660.1.410.010-7)

■ **Le Pressing du Cheval, Isaline Schambacher**, à Chêne-Bourg, avenue de Bel-Air 21, 1225 Chêne-Bourg, CH-660-1411010-6. Nouvelle entreprise individuelle. Titulaire: Schambacher Isaline, de Meinier, à Chêne-Boug. But: entretien, nettoyage; vente et remise en état de matériel équestre et technique.
Registre journalier No 9053 du 01.06.2010 (05662712 / CH-660.1.411.010-6)

■ **MON FAVORI STOFFEL**, à Genève, rue de Montbrillant 19, 1201 Genève, CH-660-1408010-0. Nouvelle entreprise individuelle. Titulaire: Stoffel Pierre-Alain, d'Arbon, à Genève. But: import, export, revente et commerce de produits de consommation notamment alimentaires, textiles, cosmétiques.
Registre journalier No 9054 du 01.06.2010 (05662714 / CH-660.1.408.010-0)

■ **Paul Cuanillon**, à Thônex, chemin de Bédex 9, 1226 Thônex, CH-660-1405010-7. Nouvelle entreprise individuelle. Titulaire: Cuanillon Paul, de Constantine, à Thônex. But: audit et administration d'entreprises.
Registre journalier No 9055 du 01.06.2010 (05662716 / CH-660.1.405.010-7)

■ **PLENSTONE GROUP SA**, à Meyrin, route de Pré-Bois 20, c/o Finaco, Conseils Financiers, Fiscaux et Fiduciaire Sàrl, 1215 Genève, CH-660-1418010-8. Nouvelle société anonyme. Statuts du 26.05.2010. But: activités dans les domaines du courtage immobilier, de la promotion et de la gérance immobilière, du commerce international (international trading) ainsi que toutes activités de conseils dans le domaine de l'immobilier, telles que recherches de financements, conseils en matière de fiscalité et d'assurance (cf. statuts pour but

complet). Capital-actions: CHF 100'000, entièrement libéré, divisé en 100 actions de CHF 1'000, au porteur. Organe de publication: Feuille Officielle Suisse du Commerce. Communication aux actionnaires: Feuille Officielle Suisse du Commerce ou lettre recommandée s'ils sont tous connus. Administration: Egea Pereira Susana, d'Espagne, à Cannes, F, est administratrice unique avec signature individuelle. Signature individuelle de Brun Arnold, de et à Genève, directeur. Organe de révision: Finaco, Conseils Financiers, Fiscaux et Fiduciaire Sàrl (CH-660-0670996-8), à Meyrin.
Registre journalier No 9056 du 01.06.2010 (05662718 / CH-660.1.418.010-8)

■ **Resto Scène Sàrl**, à Vernier, avenue Louis-Casai 54, 1216 Cointrin, CH-660-1415010-3. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts du 26.05.2010. But: gestion et exploitation de bars, de cafés, de restaurants et autres établissements, importation et exportation notamment de produits alimentaires et de boissons, ainsi que toute activité s'y rapportant (cf. statuts pour but complet). Obligation de fournir des prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emp-tion: pour les détails, voir les statuts. Capital: CHF 20'000. Organe de publication: Feuille Officielle Suisse du Commerce. Communication aux associés: par écrit ou par courriel. Associé-gérant: Poupaert Dominique, d'Ardon, à Aire-la-Ville, pour 200 parts de CHF 100, avec signature individuelle. Selon déclaration du gérant du 26.05.2010, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et renonce à un contrôle restreint.
Registre journalier No 9057 du 01.06.2010 (05662720 / CH-660.1.415.010-3)

■ **SUGNAUX Cédric**, à Vernier, avenue de Crozet 14, 1219 Châtellaine, CH-660-1413010-0. Nouvelle entreprise individuelle. Titulaire: Sugnaux Cédric, de Billens-Hennens, à Vernier. But: activité dans le domaine canin, vente de soins corporels et remise en phase psychologique.
Registre journalier No 9058 du 01.06.2010 (05662722 / CH-660.1.413.010-0)

■ **MUTATIONS**

■ **Alfredo Services SA**, à Genève, CH-660-0191000-8 (FOSC du 30.12.2005, p. 8/3173616). Nouvelle adresse: rue Charles-Giron 4, 1203 Genève.
Registre journalier No 9059 du 01.06.2010 (05664492 / CH-660.0.191.000-8)

■ **ass architectes associés SA**, à Vernier, CH-660-0617991-8 (FOSC du 31.07.2008, p. 7/4597812). Stämpfli Félix est maintenant domicilié à Mies.
Registre journalier No 9060 du 01.06.2010 (05664494 / CH-660.0.617.991-8)

■ **ASSOCIATION DES AMANTES DE LA CROIX DE HUË**, à Genève, CH-660-2353007-3 (FOSC du 19.02.2010, p. 9/5505390). Serafini Patrick n'est plus membre du comité; ses pouvoirs sont radiés. Coulange Catherine Patricia, d'Autriche, à Saint-Julien-en-Genevois, F, est membre et présidente du comité avec signature individuelle.
Registre journalier No 9061 du 01.06.2010 (05664496 / CH-660.2.353.007-3)

■ **Audilab Genève Sàrl**, à Genève, CH-660-5085008-1 (FOSC du 25.02.2009, p. 10/4898744). Gestoval Société fiduciaire (CH-660-0106960-1) n'est plus organe de révision. Nouvel organe de révision: BDO SA (CH-660-0813995-4), à Genève.
Registre journalier No 9062 du 01.06.2010 (05664498 / CH-660.5.085.008-1)

■ **BEND Sàrl**, à Meyrin, CH-660-2611000-6 (FOSC du 20.07.2009, p. 9/5149042). Nouvelle raison sociale: **BEND GROUP Sàrl**. Division de la part de CHF 19'000 de l'associé-gérant Bueler Ralph en 19 parts de CHF 1'000. Statuts modifiés le 27.05.2010. Bueler Marc n'est plus associé; sa part de CHF 1'000 a été cédée à l'associé-gérant Bueler Ralph qui détient désormais les 20 parts de CHF 1'000 formant le capital de CHF 20'000.
Registre journalier No 9063 du 01.06.2010 (05662724 / CH-660.2.611.000-6)

■ **Cité du Temps SA**, à Genève, CH-073-3005795-5 (FOSC du 20.11.2006, p. 7/3643024). Geiser Edgar n'est plus administrateur; ses pouvoirs sont radiés.
Registre journalier No 9064 du 01.06.2010 (05664500 / CH-073.3.005.795-5)

(Suite page suivante)

REGISTRE DU COMMERCE (SUITE)

■ **Couture et Mode Zil Sàrl**, à Genève, CH-660-7203008-5 (FOSC du 25.05.2010, p. 9/5645154). Signature individuelle a été conférée à Da Costa Mendes Zildethe, du Brésil, à Chêne-Bourg, directrice. Registre journalier No 9065 du 01.06.2010 (05664502 / CH-660.7.203.008-5)

■ **Delen (Suisse) SA**, à Genève, CH-660-1216996-7 (FOSC du 30.07.2007, p. 8/4047230). Par suite de changement d'état civil, Projahn Marina porte maintenant le nom de Bolens Marina. Registre journalier No 9066 du 01.06.2010 (05664504 / CH-660.1.216.996-7)

■ **Dell SA**, au Grand-Saconnex, CH-660-0962991-6 (FOSC du 22.04.2009, p. 9/4985090). Procuration collective à deux a été conférée à Meier Daniel, de Hellikon, à Gimel. Registre journalier No 9067 du 01.06.2010 (05664506 / CH-660.0.962.991-6)

■ **Didier Steimer SA**, à Vernier, CH-660-0397987-1, études, projets, conseils et exécutions de mandats d'ingénierie dans le domaine du génie chimique (FOSC du 27.06.2007, p. 7/3995086). Nouvelle raison sociale: **Didier Steimer DS SA**. Nouveau but: études, projets, conseils et exécutions de mandats d'ingénierie dans le domaine du génie chimique; installations, montages et réparations de matériels y relatifs (cf. statuts pour but complet). Communication aux actionnaires: Feuille Officielle Suisse du Commerce. Nouveaux statuts du 16.10.2009, modifiés le 10.05.2010. Registre journalier No 9068 du 01.06.2010 (05662726 / CH-660.0.397.987-1)

■ **Drie Mollen Services Schweiz AG**, précédemment à Sursee, CH-100-3026523-6 (FOSC du 23.12.2008, p. 15/47979). Statuts originaux du 11.12.2002. Nouveau siège: Meyrin, avenue Louis-Casaï 58, 1216 Cointrin. Nouvelle raison sociale: **United Coffee Services Schweiz AG**. But: depuis la Suisse, commerce national et international de café brut et de marchandises en tous genres (cf. statuts pour but complet). Capital-actions: CHF 100'000, entièrement libéré, divisé en 100 actions de CHF 1'000, nominatives, liées selon statuts. Organe de publication: Feuille Officielle Suisse du Commerce. Communication aux actionnaires: par pli recommandé, courrier simple, fax, courriel. Nouveaux statuts du 27.05.2010. Vestri René et Rost Kurt ne sont plus administrateurs; leurs pouvoirs sont radiés. Administration: Harkjaer Per (nouveau), du Danemark, à Oxshott, GB, président, Berends Roelof Teunis (nouveau), des Pays-Bas, à Luntoren, NL, Werner Klaus, d'Allemagne, à Lucerne, secrétaire, et Hanscomb Wayne, de Grande-Bretagne, à Schenkon, tous avec signature collec-

tive à deux. Organe de révision: KPMG AG (CH-100-9015012-9), à Root. Registre journalier No 9048 du 01.06.2010 (05662448 / CH-100.3.026.523-6)

■ **Financière Lémanique SA**, à Genève, CH-660-0105975-0 (FOSC du 21.12.2009, p. 12/5405164). Ephrati Erik, Dali Niklaus, maintenant domicilié à Hong-Kong, HKG, Ephrati Maurice, maintenant domicilié à Chêne-Bougeries, et Scowden Marilyn signent désormais collectivement à deux. Registre journalier No 9069 du 01.06.2010 (05664508 / CH-660.0.105.975-0)

■ **Fondation de Prévoyance de la Clinique Générale-Beaulieu**, à Genève, CH-660-0051928-7 (FOSC du 27.05.2009, p. 8/5039022). Nouvelle adresse: chemin de Beau-Soleil 20, 1206 Genève. Registre journalier No 9070 du 01.06.2010 (05664510 / CH-660.0.051.928-7)

■ **Fondation genevoise pour la formation et la recherche médicales**, à Genève, CH-660-1727002-2 (FOSC du 22.02.2007, p. 7/3791078). Nouvelle adresse: rue Pedro-Meylan 4, c/o SOCIETE FIDUCIAIRE GEFARCO SA, 1208 Genève. Registre journalier No 9071 du 01.06.2010 (05664512 / CH-660.1.727.002-2)

■ **Fondation Privée de secours du Syndicat de la Police Judiciaire**, à Genève, CH-660-0052951-1 (FOSC du 05.10.2009, p. 9/5277712). Glassey Jan et Cottier Bernard ne sont plus membres du conseil; leurs pouvoirs sont radiés. Mooser Xavier est maintenant domicilié à Bellevue. Caputo Ivan, de et à Genève, président, et Picchione Boldrini Barbara, de Genève, à Cartigny, secrétaire, sont membres du conseil avec signature collective à trois. Registre journalier No 9072 du 01.06.2010 (05664514 / CH-660.0.052.951-1)

■ **Galerie Anton Meier SA**, à Genève, CH-660-0035973-8 (FOSC du 15.11.2000, p. 7773). Goecking Christian est maintenant domicilié à Coligny. Registre journalier No 9073 du 01.06.2010 (05664516 / CH-660.0.035.973-8)

■ **Gentrust SA**, à Genève, CH-660-0470010-6 (FOSC du 08.03.2010, p. 9/5529564). Administration: de Koker Alwyn P., d'Afrique du Sud, à Johannesburg, ZAF, président, Félix Raymond A., nommé vice-président et secrétaire, de Koker Nadine, d'Afrique du Sud, à Johannesburg, ZAF, et Gray Simon, de Grande-Bretagne, à Genève, lesquels signent collectivement à deux; les pouvoirs de Félix Raymond A. sont modifiés en ce sens. Registre journalier No 9074 du 01.06.2010 (05664518 / CH-660.0.470.010-6)

■ **Georges Granath**, à Meinier, CH-660-0585997-6 (FOSC du 14.04.1997, p. 2476). Nouveau siège: Presinge, route de Cara 46, 1243 Presinge. Registre journalier No 9075 du 01.06.2010 (05662454 / CH-660.0.585.997-6)

■ **Gilbert Gauthier SA**, à Chêne-Bougeries, CH-660-1391994-0 (FOSC du 03.09.2008, p. 8/4635150). La clause statutaire relative à l'apport en nature et à la reprise de biens effectués à la constitution est abrogée conformément à l'article 628, alinéa 4, CO. Nouveaux statuts du 27.05.2010. Selon déclaration du conseil d'administration du 27.05.2010, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et renonce à un contrôle restreint. Fiduciaire Françoise Haas (CH-660-2097004-4) n'est plus organe de révision. Registre journalier No 9076 du 01.06.2010 (05662728 / CH-660.1.391.994-0)

■ **Green Power System European Distribution SA**, à Genève, CH-660-1822009-1 (FOSC du 10.03.2010, p. 7/5534886). Le capital-actions de CHF 100'000 a été libéré ultérieurement à concurrence de CHF 50'000. Capital-actions: CHF 100'000, entièrement libéré, divisé en 1'000 actions de CHF 100, nominatives, liées selon statuts. Statuts modifiés le 26.05.2010. Registre journalier No 9077 du 01.06.2010 (05662730 / CH-660.1.822.009-1)

■ **Guiberteau Sàrl**, à Genève, CH-660-0570007-2 (FOSC du 30.10.2009, p. 8/5320006). Nouvelle adresse: rue du Général-Dufour 20, c/o IFM Independent Financial Managers SA, 1204 Genève. Registre journalier No 9078 du 01.06.2010 (05664520 / CH-660.0.570.007-2)

■ **Hans Leutenegger SA**, à Genève, CH-660-0820992-3, entreprise ayant son siè-

ge à Genève (FOSC du 20.11.2008, p. 9/4741118). Signature collective à deux, limitée aux affaires de la succursale a été conférée à Marchandise Jean-Joseph, de France, à Annemasse, F. Registre journalier No 9079 du 01.06.2010 (05662456 / CH-660.0.820.992-3)

■ **Hans Leutenegger SA**, à Genève, CH-660-0221972-8 (FOSC du 22.06.2009, p. 13/5081810). La procuration de Merle Cynthia est radiée. Registre journalier No 9080 du 01.06.2010 (05664522 / CH-660.0.221.972-8)

■ **HB Information Systems Sàrl**, à Carouge (GE), CH-217-3535238-7 (FOSC du 08.09.2006, p. 7/3541002). Autre adresse: route du Grand-Lancy 2, 1227 Les Acacias. Registre journalier No 9081 du 01.06.2010 (05664524 / CH-217.3.535.238-7)

■ **HELVISTRA SA**, précédemment à Lugano, CH-501-3006666-2 (FOSC du 15.06.2006, p. 14/3418140). Statuts originaux du 06.06.2006. Nouveau siège: Genève, rue De-Beaumont 3, c/o Enrico Scherrer, avocat, 1206 Genève. Nouvelle raison sociale: **FB Management Group SA**. Nouveau but: création, achat, vente, prise de participations dans des sociétés actives dans tous les secteurs et gestion, administration, exploitation, activités commerciales relativement à ces sociétés; achat, vente, importation et exportation de produits alimentaires et boissons, notamment de vins, liqueurs et cafés; toutes activités de conseil, de commerce, courtage et gestion, notamment dans le domaine du tourisme (cf. statuts pour but complet). Capital-actions: CHF 100'000, entièrement libéré, divisé en 100 actions de CHF 1'000, au porteur. Organe de publication: Communication aux actionnaires: Feuille Officielle Suisse du Commerce. Communication aux actionnaires: Feuille Officielle Suisse du Commerce ou lettre recommandée s'ils sont tous connus. Nouveaux statuts du 19.05.2010. Pedrioli Willy n'est plus administrateur; ses pouvoirs sont radiés. Studio fiduciario e di consulenza Rezio Pelloni n'est plus organe de révision. Scherrer Enrico (nouveau), de Nesslau-Krummenau, à Genève, est administrateur unique avec signature individuelle. Signature individuelle a été conférée à Burratato Fabio (nouveau), d'Italie, à Ragusa, I, directeur. Nouvel organe de révision: **PUBLEX Fiduciaire Sàrl** (CH-660-0528998-9), à Genève. Registre journalier No 9052 du 01.06.2010 (05662710 / CH-501.3.006.666-2)

■ **hronline Sàrl**, à Genève, CH-660-1052005-9 (FOSC du 10.02.2010, p. 9/5488642). Organe de révision: Lionel Téminian (CH-660-0991993-0), à Genève. Registre journalier No 9082 du 01.06.2010 (05664526 / CH-660.1.052.005-9)

■ **International SOS (overseas) SA**, à Meyrin, CH-660-1137003-6 (FOSC du 01.06.2006, p. 4/3399424). Les pouvoirs de Delamare Yves sont radiés. De Rigaud Xavier, nommé directeur, continue à signer collectivement à deux. Signature collective à deux a été conférée à Singer Winnaretta Zina, de Grande-Bretagne, à Genève. Registre journalier No 9083 du 01.06.2010 (05664528 / CH-660.1.137.003-6)

■ **Intertrust Group Holding SA**, à Genève, CH-660-1700003-4 (FOSC du 11.02.2010, p. 10/5490034). Les pouvoirs de Quayle Peter et Schmid Ruth sont radiés. Signature collective à deux, avec un administrateur a été conférée à Carney Lisa, de Zuzwil, à Genève, directrice, Ryde Corneel, de Belgique, et Wemmel, B, directeur, Thijssen Angelica, des Pays-Bas, à Haarlem, NL, directrice, Van der Lint Marije, des Pays-Bas, à Genève, directrice, et Westerling Klaas, des Pays-Bas, à Bogis-Bossey, directeur. Registre journalier No 9084 du 01.06.2010 (05664530 / CH-660.1.700.003-4)

■ **J.-J. Lucchini et Fils SA**, à Genève, CH-660-0748999-0 (FOSC du 04.05.2010, p. 9/5617564). Société Fiduciaire et d'Etudes Fiscales (CH-660-0169957-4) n'est plus organe de révision. Nouvel organe de révision: **Wirtschafts-Treuhand AG** (CH-270-3005544-5), à Bâle. Registre journalier No 9085 du 01.06.2010 (05664532 / CH-660.0.748.999-0)

■ **JT International SA**, à Carouge (GE), CH-660-1989999-7 (FOSC du 26.05.2010, p. 8/5647202). Gobet Denis est maintenant domicilié à Crans-près-Céligny. L'inscription No 8502 du 19.05.2010 est rectifiée en ce sens que le prénom exact

de d'Afflitto est Ferdinando (et non Ferdinando). Registre journalier No 9086 du 01.06.2010 (05664534 / CH-660.1.989.999-7)

■ **L'Extension, Le Journal de l'Emploi SA**, à Genève, CH-660-0678992-3 (FOSC du 20.02.2008, p. 8/4347438). Statuts modifiés le 27.04.2010 sur un point non soumis à publication. Testa Haegi Enza est maintenant originaire de et domiciliée à Genève. Registre journalier No 9087 du 01.06.2010 (05664536 / CH-660.0.678.992-3)

■ **Magnafin SA**, à Genève, CH-660-1045994-9 (FOSC du 11.02.2004, p. 7) Goecking Christian est maintenant domicilié à Coligny. Registre journalier No 9088 du 01.06.2010 (05664538 / CH-660.1.045.994-9)

■ **M-Cain SA**, à Genève, CH-660-1461006-5 (FOSC du 03.11.2006, p. 7/3621134). Goecking Christian est maintenant domicilié à Coligny. Registre journalier No 9089 du 01.06.2010 (05664540 / CH-660.1.461.006-5)

■ **Modela Wealth Management SA**, à Genève, CH-660-0694005-1 (FOSC du 11.06.2007, p. 10/3969104). Nouvelle adresse: rue du Vieux-Collège 10 bis, 1204 Genève. Registre journalier No 9090 du 01.06.2010 (05664542 / CH-660.0.694.005-1)

■ **Parkgest Services SA**, à Genève, CH-660-1279000-3 (FOSC du 05.03.2010, p. 9/5525950). L'administrateur Denat René nommé président continue à signer collectivement à deux. Gal Jean-Claude, de Genève, à Saint-Cergues, F, est membre du conseil d'administration avec signature collective à deux. Registre journalier No 9091 du 01.06.2010 (05664544 / CH-660.1.279.000-3)

■ **Patrimoine Foncier et Financier PFF SA**, à Carouge (GE), CH-660-1958996-8 (FOSC du 10.10.2005, p. 8/3052948). La société est dissoute par décision de l'assemblée générale du 31.05.2010. Sa liquidation est opérée sous la raison sociale: **Patrimoine Foncier et Financier PFF SA, en liquidation**. Liquidateur: Delétraz Hubert, jusqu'ici administrateur, lequel continue à signer individuellement. Registre journalier No 9092 du 01.06.2010 (05662458 / CH-660.1.958.996-8)

■ **Philippe Chevrier - Le Traiteur SA**, à Satigny, CH-660-2023004-3 (FOSC du 16.11.2009, p. 10/5345068). La procuration de Thomas Virginie est radiée. Procuration collective à deux a été conférée à Oliero Emmanuelle, de France, à Bonneville, F. Registre journalier No 9093 du 01.06.2010 (05664546 / CH-660.2.023.004-3)

■ **Plurigestion SA**, à Genève, CH-660-0031980-1 (FOSC du 04.09.2009, p. 8/5232480). La procuration de Vaccaro Maria-Elisabetta est radiée. Registre journalier No 9094 du 01.06.2010 (05664548 / CH-660.0.031.980-1)

■ **PRO AM INTERNATIONAL SA**, à Genève, CH-660-1581006-3 (FOSC du 25.07.2006, p. 6/3482002). Nouvelle raison sociale: **V.P.R Atelier SA**. Nouveau but: exploitation d'une carrosserie automobile et nautique; tous travaux mécaniques et navals, de peinture et entretien en tous genres (cf. statuts pour but complet). Communication aux actionnaires: Feuille Officielle Suisse du Commerce ou lettre recommandée s'ils sont connus. Nouveaux statuts du 26.05.2010. Leuba Anaïs n'est plus administratrice; ses pouvoirs sont radiés. Wismer Philippe, de Neckertal, à Mont-sur-Rolle, est administrateur unique avec signature individuelle. Registre journalier No 9095 du 01.06.2010 (05662732 / CH-660.1.581.006-3)

■ **Procter & Gamble International Operations SA**, à Lancy, CH-170-3007610-6 (FOSC du 03.02.2010, p. 10/5476774). Procuration collective à deux a été conférée à Boon Olga, de Russie, à Genève, Grandgeorge Virginie, de France, à Lausanne, Holzwarth Andreas, d'Allemagne, à Bernex, Saldanha Tony, des USA, à Vandœuvre, Samir Mohamed, d'Egypte, à Genève, Sandegren René, du Danemark, à Chêne-Bougeries, Sparkes Duncan, de Grande-Bretagne, à Céligny, Sutherland Alan, de Grande-Bretagne, à Carouge, Tasso Judith, d'Espagne, à Nyon, et Vliegen Jean-Marie, de Belgique, à Genève. Registre journalier No 9096 du 01.06.2010 (05664550 / CH-170.3.007.610-6)

Immobilier

A vendre société anonyme

Propriétaire

D'une villa mitoyenne de 180 m² habitable libre.

D'un bureau de 140 m² loué. Le tout rive gauche. Très bon rendement.

Pour traiter nécessaire Fr. 980 000.-.

Renseignements au tél. 079 625 08 89

1018-675169

Publicité

Cherche à acheter à Genève ou éventuellement association

ENTREPRISE D'INSTALLATION DE CHAUFFAGE

Ecrire sous chiffre W 018-675416, à Publicitas SA, case postale 48, 1752 Villars-sur-Glâne 1.

Petites annonces

Perdu à Genève: clé magnétique No 4922. Contactez: tél. 079 685 56 77. 18-675175